



# Message aux actionnaires pour le premier trimestre de 2016

[www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais)

25 février 2016

## Message du président et chef de la direction

### Vue d'ensemble des résultats

La Banque CIBC a déclaré aujourd'hui ses résultats financiers du premier trimestre clos le 31 janvier 2016.

### Faits saillants du premier trimestre

- Le résultat net comme présenté s'est établi à 982 M\$, en regard de 923 M\$ pour le premier trimestre il y a un an et de 778 M\$ pour le trimestre précédent.
- Le résultat net ajusté<sup>1</sup> a atteint 1 029 M\$, contre 956 M\$ pour le premier trimestre il y a un an et 952 M\$ pour le trimestre précédent.
- Le résultat dilué par action comme présenté s'est établi à 2,43 \$, en regard de 2,28 \$ pour le premier trimestre il y a un an, et de 1,93 \$ pour le trimestre précédent.
- Le résultat dilué par action ajusté<sup>1</sup> a atteint 2,55 \$, par rapport à 2,36 \$ au premier trimestre il y a un an, et à 2,36 \$ au trimestre précédent.
- Le rendement des capitaux propres (RCP) applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté a été de 18,1 % et le RCP ajusté<sup>1</sup> s'est établi à 19,0 %.

Les résultats du premier trimestre de 2016 ont été touchés par les éléments d'importance suivants qui, regroupés, ont donné lieu à une incidence négative de 0,12 \$ par action :

- une augmentation de 69 M\$ (51 M\$ après impôt) de la tranche de la provision collective comptabilisée dans Siège social et autres;
- un recouvrement d'impôt de 15 M\$ découlant du changement de l'utilisation prévue de certains reports en avant de pertes fiscales, en raison principalement de la vente annoncée antérieurement de notre participation minoritaire dans American Century Investments (ACI);
- un montant de 9 M\$ (7 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles;
- une perte de 5 M\$ (4 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation.

Le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires selon Bâle III au 31 janvier 2016 a été de 10,6 %, et le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres se sont établis à respectivement 12,1 % et 14,2 % selon la méthode tout compris. Cela se compare à un ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires selon Bâle III de 10,8 %, à un ratio des fonds propres de première catégorie de 12,5 % et à un ratio du total des fonds propres de 15,0 % au trimestre précédent. À la fin du trimestre considéré, le ratio de levier financier selon Bâle III de la Banque CIBC était de 3,8 % selon la méthode tout compris.

La Banque CIBC a annoncé une augmentation de 0,03 \$ par action ordinaire de son dividende trimestriel, qui passera à 1,18 \$ par action.

Au cours du trimestre, les secteurs d'activité de la Banque CIBC, Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, Gestion des avoirs et Marchés des capitaux, ont enregistré de solides résultats, malgré des conditions macroéconomiques difficiles. Nous avons réalisé des progrès considérables au chapitre de la transformation de notre banque qui vise à stimuler la croissance en focalisant sur nos clients, en innovant pour les années à venir et en simplifiant les activités de la Banque.

### Rendement de nos activités essentielles

Les *Services bancaires de détail* et *Services bancaires aux entreprises* ont enregistré un résultat net de 684 M\$ au premier trimestre, en hausse de 40 M\$, ou 6 %, par rapport au premier trimestre il y a un an. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté<sup>1</sup> s'est établi à 686 M\$, en hausse de 74 M\$, ou 12 %, en raison surtout de la solide croissance des volumes et des importants produits tirés des honoraires dans la plupart de nos secteurs d'activité. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des coûts engagés pour soutenir la croissance de l'entreprise.

Au cours du premier trimestre de 2016, les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises ont continué de réaliser des progrès au chapitre de nos objectifs visant l'accélération de la croissance rentable des produits et l'amélioration de l'expérience client :

- Nous avons ouvert les Labos branchés de la CIBC dans le cadre de notre partenariat avec le carrefour de l'innovation en milieu urbain de MaRS Discovery District et de la nouvelle grappe d'entreprises en technologies financières, qui permettent aux équipes de la CIBC de collaborer avec les plus grands experts en technologie pour développer la prochaine vague d'innovations bancaires pour nos clients;
- Nous avons lancé de nouveaux produits pour mieux répondre aux besoins des clients, y compris notre nouveau compte Intelli CIBC<sup>MC</sup> dont la structure de frais plus souple est adaptée à l'utilisation du client, et nos nouvelles cartes de crédit Dividendes assorties de remises en espèces, pour accroître le choix de cartes de crédit offert dans notre gamme.

Pour une deuxième année d'affilée, la Banque CIBC s'est classée au premier rang pour sa fonctionnalité bancaire en ligne, parmi les cinq plus grandes banques au Canada à offrir des services bancaires de détail, dans le rapport intitulé *2015 Canadian Online Banking Benchmark*, publié par Forrester Research Inc.

*Gestion des avoirs* a déclaré un résultat net de 119 M\$ au premier trimestre, en baisse de 9 M\$, ou 7 %, par rapport au premier trimestre il y a un an. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté<sup>1</sup> s'est établi à 122 M\$, en baisse de 10 M\$, ou 8 %, en raison surtout de la diminution des produits, en partie contrebalancée par le recul des charges. Les produits ont diminué de 18 M\$, ou 3 %, du fait surtout de la baisse des honoraires liés au rendement touchés par Atlantic Trust et de celle des produits d'ACI, étant donné que nous avons cessé de comptabiliser les produits après l'annonce de la vente en décembre 2015. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des produits tirés des biens sous gestion moyens plus élevés attribuable aux solides ventes nettes dans tous les secteurs d'activité.

Au cours du premier trimestre de 2016, nos services de gestion des avoirs ont continué de réaliser des progrès en regard de notre priorité stratégique de renforcer notre plateforme pour les clients :

- Nous avons amélioré le cadre interne de recommandation de clients pour répondre aux besoins de nos clients en matière de services bancaires et d'investissement;
- Nous avons enregistré des ventes nettes trimestrielles records de 1,9 G\$ dans notre segment Gestion privée de patrimoine.

*Marché des capitaux* a déclaré un résultat net de 244 M\$ au premier trimestre, en baisse de 27 M\$, ou 10 %, par rapport au premier trimestre il y a un an. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté<sup>1</sup> s'est établi à 248 M\$, en baisse de 19 M\$, ou 7 %, en raison surtout de la diminution des produits tirés de prises fermes et des profits du portefeuille de placement, en partie contrebalancée par la hausse des produits tirés de la négociation.

En tant que chef de file des produits des marchés des capitaux au Canada et intervenant dans les principaux secteurs d'activité canadiens ailleurs dans le monde, Marchés des capitaux a agi à titre de :

- co-mandataire principal et co-responsable des registres d'un placement global de 1 G\$ US pour la province du Manitoba;
- conseiller financier exclusif de Baybridge Seniors Housing Inc. dans le cadre de l'acquisition d'Amica Mature Lifestyles Inc. pour un montant de 1 G\$;
- co-responsable des registres, co-syndicataire chef de file et co-agent de syndication pour le nouveau prêt à la construction d'un montant de 690 M\$ US octroyé à Oxford Properties Group et à Related Companies en appui à l'aménagement de la tour de bureaux 30 Hudson Yards à New York;
- syndicataire chef de file et co-responsable des registres pour une prise ferme de 172 M\$ visant des reçus de souscription pour TransAlta Renewables Inc.

### **Apporter davantage à nos collectivités**

La Banque CIBC s'est engagée à bâtir une banque qui offre une expérience pertinente à nos clients, aux membres de notre équipe et à nos collectivités, et appuie des causes qui comptent dans leur vie. Au cours du trimestre :

- elle a recueilli 14 M\$ pour la campagne Centraide, grâce aux dons généreux de nos employés et retraités et à un don de la Banque CIBC;
- à l'occasion du 31<sup>e</sup> anniversaire de la Journée du miracle CIBC, elle a recueilli 6 M\$ au profit de centaines d'organismes d'aide à l'enfance, grâce aux honoraires de négociation et aux commissions donnés par les employés de Marchés des capitaux CIBC et CIBC Wood Gundy au Canada et à New York, Londres et Hong Kong;
- elle a annoncé qu'elle sera le principal partenaire d'Ottawa 2017, année qui marque à la fois, pour tous les Canadiens, le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada et celui de la CIBC. Ces célébrations qui se dérouleront durant une année complète dans la capitale nationale sont la première de nombreuses initiatives que nous mettrons en œuvre pour offrir des expériences mémorables qui permettront à tous les Canadiens de commémorer cet événement historique.

Pendant le trimestre, la Banque CIBC a été désignée :

- entreprise la plus innovante lors de la remise des Prix IVIE d'ACT Canada pour son leadership de longue date en innovation parmi les grandes banques canadiennes;
- l'un des meilleurs employeurs pour les jeunes Canadiens selon Mediacorp;
- l'un des meilleurs employeurs pour la diversité au Canada selon Mediacorp.

De plus, un membre de la direction, Laura Dottori-Attanasio, a reçu le prix Top 100 : les Canadiennes les plus influentes de WXN au Canada pour une quatrième fois, et a été intronisée au temple de la renommée de WXN aux côtés de sa collègue Christina Kramer.

Victor G. Dodig  
*Président et chef de la direction*

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

## Groupe de travail sur les renseignements supplémentaires

Le groupe de travail sur les renseignements supplémentaires a été mis sur pied par le Financial Stability Board en mai 2012. Le groupe de travail a pour mandat d'améliorer la qualité, la comparabilité et la transparence de l'information fournie sur les risques. Le 29 octobre 2012, le groupe de travail a publié son rapport, intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks*, comportant 32 recommandations sur les informations à fournir, essentiellement dans les secteurs de la gouvernance du risque, du risque de crédit, du risque de marché, du risque de liquidité et de la suffisance des fonds propres. Se reporter à notre Rapport annuel 2015 pour obtenir plus d'informations qualitatives. L'index ci-dessous renferme la liste des informations dressée pour répondre aux recommandations du groupe de travail sur les renseignements supplémentaires ainsi que leur emplacement. Les informations du groupe de travail sont présentées dans notre Rapport annuel 2015, notre rapport aux actionnaires trimestriel ainsi que dans nos documents d'information financière supplémentaire, qui se trouvent sur notre site Web ([www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais)). Aucune information du site Web de la CIBC, y compris les documents d'information financière supplémentaire, ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes.

| Sujets  | Recommandations | Information à fournir   | Premier trimestre 2016 |                             |   | Rapport annuel 2015        |
|---|-----------------|---|------------------------|-----------------------------|---|----------------------------|
|   |                 |   | Rapport de gestion     | États financiers consolidés | Information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires |                            |
|   |                 |   | Pages                  |                             |   |                            |
| Généralité  | 1               | Index des informations en matière de risque – présente page   |                        |                             |   |                            |
|   | 2               | Terminologie et mesures en matière de risque <sup>1</sup>   |                        |                             | 34  |                            |
|   | 3               | Principaux risques et nouveaux risques  | 23                     |                             |   | 47                         |
|   | 4               | Exigences liées aux ratios réglementaires futurs importants   | 18, 19, 37, 39         | 66                          | 6   | 35, 69, 72, 138, 139       |
| Gouvernance du risque, gestion du risque et modèle d'affaires       | 5               | Structure de gestion du risque  |                        |                             |   | 42, 43                     |
|   | 6               | Culture de risque et intérêt à l'égard du risque  |                        |                             |   | 41, 44, 45                 |
|   | 7               | Risques découlant des activités commerciales  | 25                     |                             |   | 45, 48                     |
|   | 8               | Simulations de crise à l'échelle de la Banque   | 28                     |                             |   | 37, 46, 51, 57, 64, 68, 75 |
| Suffisance des fonds propres et actif pondéré en fonction du risque | 9               | Fonds propres réglementaires minimums   | 17                     | 66                          |   | 30, 138, 139               |
|   | 10              | Composantes de fonds propres et rapprochement avec le bilan réglementaire consolidé                                   |                        |                             | 1-4   | 32                         |
|   | 11              | Tableau des flux de fonds propres réglementaires  |                        |                             | 5   | 34                         |
|   | 12              | Gestion et planification des fonds propres  |                        |                             |   | 36, 138, 139               |
|   | 13              | Activités commerciales et actif pondéré en fonction du risque   | 25                     |                             | 7   | 33-35, 48                  |
|   | 14              | Actif pondéré en fonction du risque et exigences en matière de fonds propres  |                        |                             | 7   | 31, 33                     |
|   | 15              | Risque de crédit par portefeuille important   |                        |                             | 13-25   | 50-55                      |
|   | 16              | Tableau des variations de l'actif pondéré en fonction du risque   |                        |                             | 8   | 34-35                      |
|   | 17              | Application d'essais à rebours aux modèles  |                        |                             | 26, 27  | 46, 51, 63, 75             |
| Liquidité   | 18              | Actifs liquides   | 36                     |                             |   | 68                         |
| Financement   | 19              | Actifs grevés   | 37                     |                             |   | 69                         |
|   | 20              | Échéance contractuelle des actifs, des passifs et des instruments hors bilan  | 40                     |                             |   | 72                         |
|   | 21              | Stratégie et sources de financement   | 38                     |                             |   | 70                         |
| Risque de marché  | 22              | Rapprochement des portefeuilles de négociation et des portefeuilles autres que de négociation avec le bilan consolidé | 32                     |                             |   | 62                         |
|   | 23              | Facteurs importants de risque de marché lié aux activités de négociation et autres que de négociation                 | 32-35                  |                             |   | 62-66                      |
|   | 24              | Hypothèses, limites et procédures de validation liées aux modèles   |                        |                             |   | 62-66                      |
|   | 25              | Simulations de crise et analyses de scénarios   |                        |                             |   | 37, 64                     |
| Risque de crédit  | 26              | Analyse des expositions au risque de crédit   | 26-31                  | 70                          | 9-12  | 52-60, 121-123, 163        |
|   | 27              | Prêts douteux et politique d'allègement   | 26, 28, 43             |                             |   | 50, 77, 78, 102            |
|   | 28              | Rapprochement de prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances  | 26, 28                 | 62, 63                      |   | 50, 57, 121                |
|   | 29              | Risque de crédit de contreparties découlant de dérivés  | 28                     |                             | 12, 28 <sup>2</sup>   | 49, 53, 133-134            |
|   | 30              | Atténuation du risque de crédit   | 26                     |                             | 12, 30  | 49, 55, 133-134            |
| Autres risques  | 31              | Autres risques  | 41                     |                             |   | 73-75                      |
|   | 32              | Discussion sur des situations de risque connues   | 45                     | 67, 68                      |   | 74, 154                    |

1) Un glossaire détaillé de notre terminologie sur les risques et les fonds propres est présenté à la page 174 de notre Rapport annuel 2015.

2) Compris dans le document d'information financière supplémentaire.

# Rapport de gestion

Le rapport de gestion est présenté afin de permettre aux lecteurs d'évaluer la situation financière et les résultats d'exploitation de la CIBC au 31 janvier 2016 et pour le trimestre clos à cette date, comparativement aux périodes correspondantes. Le rapport de gestion doit être lu avec le Rapport annuel 2015 et les états financiers consolidés intermédiaires non audités compris dans le présent rapport. À moins d'indication contraire, toute l'information financière présentée dans le rapport de gestion a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR) et tous les montants sont libellés en dollars canadiens. Le rapport de gestion est en date du 24 février 2016. D'autres renseignements concernant la Banque CIBC peuvent être obtenus sur le site SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov). Aucune information du site Web de la CIBC ([www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais)) ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure aux pages 172 à 177 de notre Rapport annuel 2015.

## Table des matières

|          |  |           |   |
|----------|--|-----------|---|
| <b>2</b> | <b>Modifications à la présentation de l'information financière</b> | <b>16</b> | <b>Situation financière</b>   |
|          |  | 16        | Revue du bilan consolidé résumé   |
|          |  | 17        | Sources de financement  |
| <b>3</b> | <b>Points saillants financiers du premier trimestre</b>            | 21        | Exigences de communication publique pour les banques d'importance systémique mondiale |
|          |  |           | Arrangements hors bilan   |
| <b>4</b> | <b>Vue d'ensemble</b>  | <b>23</b> | <b>Gestion du risque</b>  |
| 4        | Résultats financiers   | 23        | Vue d'ensemble  |
| 5        | Événement important  | 26        | Risque de crédit  |
| 6        | Revue de l'information financière trimestrielle                    | 32        | Risque de marché  |
| 7        | Perspectives pour l'année 2016                                     | 36        | Risque de liquidité   |
|          |  | 41        | Autres risques  |
| <b>8</b> | <b>Mesures non conformes aux PCGR</b>                              | <b>42</b> | <b>Questions relatives à la comptabilité et au contrôle</b>                           |
| <b>9</b> | <b>Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique</b>        | 42        | Méthodes comptables critiques et estimations  |
| 10       | Services bancaires – détail et entreprises                         | 47        | Faits nouveaux en matière de comptabilité   |
| 11       | Gestion des avoirs   | 47        | Faits nouveaux en matière de réglementation   |
| 12       | Marchés des capitaux   | 47        | Contrôles et procédures   |
| 15       | Siège social et autres   |           |   |

**UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS** : De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans le présent rapport, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Vue d'ensemble – Résultats financiers », « Vue d'ensemble – Événement important », « Vue d'ensemble – Perspectives pour l'année 2016 », « Situation financière – Sources de financement », « Gestion du risque – Vue d'ensemble », « Gestion du risque – Risque de crédit », « Gestion du risque – Risque de marché », « Gestion du risque – Risque de liquidité », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Méthodes comptables critiques et estimations » et « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Faits nouveaux en matière de réglementation » du présent rapport de gestion, et d'autres énoncés sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents, nos stratégies, le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités, ainsi que nos perspectives pour l'année 2016 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer », « prévision », « cible », « objectif » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble – Perspectives pour l'année 2016 » du présent rapport, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation et le risque environnemental; l'efficacité et la pertinence de nos processus et modèles de gestion et d'évaluation des risques; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, y compris la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* ainsi que les dispositions réglementaires en vertu de celle-ci, la norme commune de déclaration de l'Organisation de coopération et de développement économiques et les réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe, les normes mondiales concernant la réforme relative aux fonds propres et à la liquidité élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, et la réglementation concernant le système de paiements au Canada; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et les lignes directrices réglementaires en matière de taux d'intérêt et de liquidité, et leur interprétation; l'issue de poursuites et d'enquêtes réglementaires, et des questions connexes; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos notes de crédit; la situation et les changements politiques; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, des perturbations occasionnelles aux infrastructures des services publics et toute autre catastrophe; la fiabilité de tiers de fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; les perturbations potentielles à l'égard de nos systèmes de technologies de l'information et de nos services; l'augmentation des risques liés à la cybersécurité pouvant comprendre le vol d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information sensible ou une perturbation des activités; le risque lié aux médias sociaux; les pertes découlant de fraudes internes ou externes; la lutte contre le blanchiment d'argent; l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie en ce qui a trait à nos clients et à nos contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées ou nos entreprises associées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers, notamment les services bancaires en direct et mobiles; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; les fluctuations de change et de taux d'intérêt, y compris celles découlant de la volatilité du marché et du prix du pétrole; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités, y compris la croissance du niveau d'endettement des ménages au Canada et les risques de crédit à l'échelle mondiale; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les produits que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés, notre capacité à réaliser nos stratégies et à mener à terme nos acquisitions et à intégrer les sociétés acquises et les contreparties et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs ne s'y fient indûment. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent rapport représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider nos actionnaires et les analystes financiers à comprendre notre situation financière, nos objectifs, nos priorités et nos attentes en matière de rendement financier aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent rapport ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

# Modifications à la présentation de l'information financière

Les modifications suivantes ont été apportées à la présentation de l'information financière au cours du premier trimestre de 2016. Les montants des périodes précédentes ont été reclassés en conséquence. Les résultats de nos unités d'exploitation stratégique ont été touchés par ces modifications, mais les reclassements n'ont eu aucune incidence sur le résultat net consolidé.

- Dans les secteurs d'activité des Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement, compris dans Marchés des capitaux, et des Services bancaires aux entreprises, compris dans Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, la segmentation de notre clientèle a été redéfinie de façon à renforcer notre stratégie focalisée sur les clients, ce qui permet d'assurer un niveau de spécialisation et d'expertise sectorielles plus élevé, et ce, tout en élargissant les zones desservies. Nous avons transféré les comptes des clients en conséquence entre ces secteurs d'activité.
- La méthode de fixation des prix de cession interne utilisée par le groupe Trésorerie pour que soient portés au débit ou au crédit des unités d'exploitation stratégique respectivement les coûts et les profits liés aux actifs et aux passifs au titre du financement a été améliorée afin qu'elle soit mieux adaptée à nos modèles de risque de liquidité.

De plus :

Dans Marchés des capitaux :

- Les produits tirés de la souscription de titres de créance et de titres de participation, auparavant répartis entre les secteurs d'activité Marchés CIBC, réseau mondial et Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement, sont maintenant intégralement présentés dans le secteur d'activité Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement.

Dans Gestion des avoirs :

- Le secteur des Services consultatifs de gestion de patrimoine, dont les résultats étaient auparavant présentés dans le secteur d'activité de gestion d'actifs, a été transféré au secteur de courtage de détail.
- Le secteur « Divers » a été créé afin d'inclure les résultats d'ACI, auparavant présentés dans le secteur de gestion d'actifs. Pour plus de précisions sur la vente de notre participation minoritaire dans ACI, se reporter à la section Événement important.

# Points saillants financiers du premier trimestre

|  | 31 janv.<br>2016 | 31 oct.<br>2015 | 31 janv.<br>2015 |
|--|------------------|-----------------|------------------|
| Non audité, aux dates indiquées et pour les trimestres clos le                                   |                  |                 |                  |
| <b>Résultats financiers</b> (en millions de dollars)   |                  |                 |                  |
| Produits nets d'intérêts   | 2 106 \$         | 2 043 \$        | 1 956 \$         |
| Produits autres que d'intérêts   | 1 481            | 1 440           | 1 503            |
| Total des produits   | 3 587            | 3 483           | 3 459            |
| Dotations à la provision pour pertes sur créances  | 262              | 198             | 187              |
| Charges autres que d'intérêts  | 2 164            | 2 383           | 2 195            |
| Résultat avant impôt sur le résultat   | 1 161            | 902             | 1 077            |
| Impôt sur le résultat  | 179              | 124             | 154              |
| Résultat net   | 982 \$           | 778 \$          | 923 \$           |
| Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle                            | 5 \$             | 2 \$            | 3 \$             |
| Porteurs d'actions privilégiées  | 9                | 9               | 13               |
| Porteurs d'actions ordinaires  | 968              | 767             | 907              |
| Résultat net applicable aux actionnaires   | 977 \$           | 776 \$          | 920 \$           |
| <b>Mesures financières</b>   |                  |                 |                  |
| Coefficient d'efficacité comme présenté  | 60,3 %           | 68,4 %          | 63,5 %           |
| Coefficient d'efficacité ajusté <sup>1</sup>   | 58,1 %           | 60,4 %          | 59,2 %           |
| Coefficient de pertes sur créances <sup>2</sup>  | 0,26 %           | 0,26 %          | 0,28 %           |
| Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté      | 18,1 %           | 15,1 %          | 19,9 %           |
| Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté <sup>1</sup> | 19,0 %           | 18,5 %          | 20,6 %           |
| Marge d'intérêts nette   | 1,69 %           | 1,70 %          | 1,77 %           |
| Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen                                    | 1,94 %           | 1,95 %          | 2,04 %           |
| Rendement de l'actif moyen   | 0,79 %           | 0,65 %          | 0,84 %           |
| Rendement de l'actif productif d'intérêts moyen  | 0,91 %           | 0,74 %          | 0,96 %           |
| Rendement total pour les actionnaires  | (8,13) %         | 8,61 %          | (13,42) %        |
| Taux d'impôt effectif comme présenté   | 15,4 %           | 13,7 %          | 14,3 %           |
| Taux d'impôt effectif ajusté <sup>1</sup>  | 17,3 %           | 15,5 %          | 14,3 %           |
| <b>Renseignements sur les actions ordinaires</b>   |                  |                 |                  |
| Par action (\$)  |                  |                 |                  |
| – résultat de base   | 2,44 \$          | 1,93 \$         | 2,28 \$          |
| – résultat dilué comme présenté  | 2,43             | 1,93            | 2,28             |
| – résultat dilué ajusté <sup>1</sup>   | 2,55             | 2,36            | 2,36             |
| – dividendes   | 1,15             | 1,12            | 1,03             |
| – valeur comptable   | 52,56            | 51,25           | 45,99            |
| Cours de l'action (\$)   |                  |                 |                  |
| – haut   | 101,22           | 102,74          | 107,16           |
| – bas  | 83,42            | 86,00           | 88,18            |
| – clôture  | 91,24            | 100,28          | 88,18            |
| Nombre d'actions en circulation (en milliers)  |                  |                 |                  |
| – moyen pondéré de base  | 396 927          | 397 253         | 397 117          |
| – moyen pondéré dilué  | 397 428          | 397 838         | 397 887          |
| – fin de la période  | 395 179          | 397 291         | 397 142          |
| Capitalisation boursière (en millions de dollars)  | 36 056 \$        | 39 840 \$       | 35 020 \$        |
| <b>Mesures de valeur</b>   |                  |                 |                  |
| Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)                                    | 5,0 %            | 4,4 %           | 4,6 %            |
| Ratio de versement de dividendes comme présenté  | 47,3 %           | 58,0 %          | 45,1 %           |
| Ratio de versement de dividendes ajusté <sup>1</sup>   | 45,1 %           | 47,4 %          | 43,5 %           |
| Cours/valeur comptable   | 1,74             | 1,96            | 1,92             |
| <b>Données du bilan et hors bilan</b> (en millions de dollars)                                   |                  |                 |                  |
| Trésorerie, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières                                 | 91 132 \$        | 93 619 \$       | 74 334 \$        |
| Prêts et acceptations, nets de la provision  | 301 301          | 290 981         | 274 966          |
| Total de l'actif   | 479 032          | 463 309         | 445 223          |
| Dépôts   | 377 234          | 366 657         | 339 875          |
| Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires                                   | 20 770           | 20 360          | 18 265           |
| Actif moyen  | 494 379          | 476 700         | 437 701          |
| Actif productif d'intérêts moyen   | 431 380          | 415 783         | 380 984          |
| Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires                            | 21 233           | 20 122          | 18 123           |
| Biens administrés <sup>3,4</sup>   | 1 833 071        | 1 846 142       | 1 794 586        |
| Biens sous gestion <sup>4</sup>  | 169 389          | 170 465         | 162 315          |
| <b>Mesures de qualité du bilan (méthode tout compris) et mesures en matière de liquidité</b>     |                  |                 |                  |
| Actif pondéré en fonction du risque (APR) (en millions de dollars)                               |                  |                 |                  |
| APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires             | 162 583 \$       | 156 107 \$      | 146 554 \$       |
| APR aux fins des fonds propres de première catégorie   | 162 899          | 156 401         | 146 847          |
| APR aux fins du total des fonds propres  | 163 169          | 156 652         | 147 097          |
| Ratios de fonds propres  |                  |                 |                  |
| Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires                    | 10,6 %           | 10,8 %          | 10,3 %           |
| Ratio des fonds propres de première catégorie  | 12,1 %           | 12,5 %          | 12,1 %           |
| Ratio du total des fonds propres   | 14,2 %           | 15,0 %          | 15,0 %           |
| Ratio de levier selon Bâle III   |                  |                 |                  |
| Fonds propres de première catégorie  | A                | 19 716 \$       | 19 520 \$        |
| Expositions du ratio de levier   | B                | 516 037         | 502 552          |
| Ratio de levier  | A/B              | 3,8 %           | 3,9 %            |
| Ratio de liquidité à court terme   |                  | 121 %           | 119 %            |
| <b>Autres renseignements</b>   |                  |                 |                  |
| Équivalents temps plein  | 43 609           | 44 201          | 43 883           |

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) Le coefficient de pertes sur créances correspond au montant de la dotation à la provision pour pertes sur créances pour les prêts douteux divisé par les prêts et acceptations bancaires moyens, net de la provision pour pertes sur créances.

3) Comprennent le plein montant contractuel des biens administrés ou gardés par une coentreprise à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon de 1 454,6 G\$ (1 465,7 G\$ au 31 octobre 2015 et 1 424,6 G\$ au 31 janvier 2015).

4) Les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

s. o. Sans objet.

# Vue d'ensemble

## Résultats financiers

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 982 M\$, en regard de 923 M\$ pour le trimestre correspondant il y a un an et de 778 M\$ pour le trimestre précédent.

Le résultat net ajusté<sup>1</sup> pour le trimestre s'est établi à 1 029 M\$, comparativement à 956 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 952 M\$ pour le trimestre précédent.

Le résultat dilué par action comme présenté pour le trimestre s'est établi à 2,43 \$, en regard de 2,28 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 1,93 \$ au trimestre précédent.

Le résultat dilué par action ajusté<sup>1</sup> s'est établi à 2,55 \$, en regard de 2,36 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 2,36 \$ au trimestre précédent.

Le résultat net du trimestre considéré a été touché par les éléments d'importance suivants :

- une augmentation de 69 M\$ (51 M\$ après impôt) de la tranche de la provision collective comptabilisée dans Siège social et autres<sup>2</sup>;
- un recouvrement d'impôt de 15 M\$ découlant d'un changement de l'utilisation prévue de certains reports en avant de pertes fiscales, en raison principalement de la vente annoncée antérieurement de notre participation minoritaire dans ACI (Siège social et autres);
- un montant de 9 M\$ (7 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (2 M\$ après impôt pour Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, 3 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs et 2 M\$ après impôt pour Siège social et autres);
- une perte de 5 M\$ (4 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Marchés des capitaux).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une diminution des produits de 4 M\$, une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 69 M\$, une hausse des charges autres que d'intérêts de 10 M\$ ainsi qu'une diminution de la charge d'impôt de 36 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 47 M\$.

## Produits nets d'intérêts<sup>3</sup>

Les produits nets d'intérêts ont monté de 150 M\$, ou 8 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la croissance des volumes des produits de détail, de la hausse des produits de négociation et de la hausse des produits tirés de FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean), sous l'effet principalement des taux de change positifs. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la baisse des produits de trésorerie et par un profit découlant d'ajustements comptables apportés aux montants au bilan liés aux cartes de crédit au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent, présentés à titre d'éléments d'importance.

Les produits nets d'intérêts ont monté de 63 M\$, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison de la hausse des produits de négociation et de la croissance des volumes des produits de détail, en partie contrebalancées par le rétrécissement des marges dans les services de détail.

## Produits autres que d'intérêts<sup>3</sup>

Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 22 M\$, ou 1 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à la baisse des profits sur les valeurs disponibles à la vente, à la hausse des pertes de négociation, aux commissions moins élevées et à la diminution de la quote-part du résultat d'entreprises associées, étant donné que nous avons cessé de comptabiliser les résultats d'ACI après l'annonce de la vente en décembre 2015. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par des profits à la valeur du marché plus élevés découlant des activités de couverture économique et la progression des honoraires.

Les produits autres que d'intérêts ont monté de 41 M\$, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison de la baisse des pertes de négociation, en partie contrebalancée par la baisse des produits tirés de la souscription de titres de créance.

## Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 75 M\$, ou 40 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout d'une augmentation de la provision collective, présentée à titre d'élément d'importance, ayant essentiellement trait à l'effritement du secteur des marchandises, et à la conjoncture économique. Pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, la dotation était comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour Marchés des capitaux, la dotation a augmenté en raison surtout des pertes plus élevées dans le secteur du pétrole et du gaz, en partie contrebalancées par des pertes moins élevées dans le portefeuille de financement immobilier aux États-Unis. Pour Siège social et autres, la provision a augmenté en raison de la hausse de la provision collective susmentionnée, ce qui a été en partie contrebalancé par une diminution des pertes liées à CIBC FirstCaribbean.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 64 M\$, ou 32 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de l'augmentation de la provision collective susmentionnée. Pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, la dotation était comparable à celle du trimestre précédent. Pour Marchés des capitaux, la dotation a augmenté en raison de reprises moins élevées sur la provision pour pertes sur créances dans le portefeuille de financement immobilier aux États-Unis. Pour Siège social et autres, la provision a augmenté en raison de l'augmentation de la provision collective susmentionnée,

## Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 31 M\$, ou 1 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenant des charges de restructuration essentiellement liées à des indemnités de départ, présentées à titre d'élément d'importance. Les résultats du trimestre considéré comprennent l'incidence défavorable des taux de change et la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 219 M\$, ou 9 %, en regard du trimestre précédent, étant donné que les résultats du trimestre précédent comprenaient des charges de restructuration essentiellement liées à des indemnités de départ, présentées à titre d'élément d'importance.

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) A trait à la provision collective, à l'exception i) des prêts hypothécaires à l'habitation en souffrance depuis plus de 90 jours, ii) des prêts personnels et des prêts notés aux PME en souffrance depuis plus de 30 jours et iii) des radiations nettes dans le portefeuille de cartes de crédit, qui sont tous présentés dans leurs unités d'exploitation stratégique respectives.

3) Les activités de négociation et les stratégies de gestion des risques correspondantes peuvent périodiquement faire changer la nature des produits, tantôt des produits nets d'intérêts, tantôt des produits autres que d'intérêts. Par conséquent, nous considérons que le total des produits de négociation est la meilleure mesure du rendement des activités de négociation.

## Impôt sur le résultat

La charge d'impôt a augmenté de 25 M\$, ou 16 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 55 M\$, ou 44 %, par rapport au trimestre précédent, du fait surtout de la hausse du résultat. Les résultats du trimestre considéré comprennent un recouvrement d'impôt découlant d'un changement de l'utilisation prévue de certains reports en avant de pertes fiscales, en raison principalement de la vente annoncée antérieurement de notre participation minoritaire dans ACI, présentée à titre d'élément d'importance.

Au cours des exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle a refusé la déduction de paiements d'environ 3 G\$ au titre du règlement lié à Enron en 2005 et des frais juridiques connexes. L'affaire est devant les tribunaux. L'audience devant la Cour canadienne de l'impôt concernant la déductibilité des paiements liés à Enron devrait être fixée en 2016. Nous nous attendons maintenant à ce que le procès commence en 2017.

Si nous réussissions à faire accepter intégralement notre position fiscale, nous comptabiliserions une économie d'impôt additionnelle de 231 M\$ et un remboursement d'intérêts imposable d'environ 185 M\$. Si nous ne réussissons pas, une charge d'impôt additionnelle d'environ 820 M\$ et des intérêts non déductibles d'environ 157 M\$ nous incomberaient.

Pour les faits nouveaux concernant les nouvelles règles sur les « arrangements de capitaux propres synthétiques » du budget fédéral canadien de 2015, voir la section Marchés des capitaux.

## Change

L'incidence de la conversion du dollar américain sur les principaux postes de notre compte de résultat consolidé intermédiaire découle de fluctuations de taux de change moyens et s'estime comme suit :

| En millions de dollars, pour les trimestres clos le | 31 janv. 2016 | 31 janv. 2016 |
|---|---------------|---------------|
|   | vs            | vs            |
|   | 31 janv. 2015 | 31 oct. 2015  |
| Augmentation estimative des éléments suivants :     |               |               |
| Total des produits                                  | 81 \$         | 24 \$         |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances    | 4             | 1             |
| Charges autres que d'intérêts                       | 39            | 11            |
| Impôt sur le résultat                               | 2             | 1             |
| Résultat net  | 36            | 11            |
| Appréciation moyenne du \$ US par rapport au \$ CA  | 15,2 %        | 4,1 %         |

## Incidence des éléments d'importance dans les périodes précédentes

Le résultat net des trimestres précédents a été touché par les éléments d'importance suivants :

### Quatrième trimestre de 2015

- des charges de restructuration de 211 M\$ (161 M\$ après impôt et les participations ne donnant pas le contrôle) essentiellement liées à des indemnités de départ (Siège social et autres);
- un montant de 11 M\$ (9 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (1 M\$ après impôt pour Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, 6 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs et 2 M\$ après impôt pour Siège social et autres);
- une perte de 3 M\$ (2 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Marchés des capitaux).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une diminution des produits de 2 M\$, une hausse des charges autres que d'intérêts de 223 M\$ ainsi qu'une diminution de la charge d'impôt de 51 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 174 M\$.

### Premier trimestre de 2015

- des charges de restructuration de 85 M\$ (62 M\$ après impôt) essentiellement liées à des indemnités de départ (Siège social et autres);
- un profit de 46 M\$ (34 M\$ après impôt) découlant d'ajustements comptables apportés aux montants au bilan liés aux cartes de crédit (Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises);
- un profit de 23 M\$ (13 M\$ après impôt) à la vente d'un placement dans notre portefeuille de Banque d'affaires (Marchés des capitaux);
- une perte de 12 M\$ (9 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Marchés des capitaux);
- un montant de 11 M\$ (9 M\$ après impôt) lié à l'amortissement des immobilisations incorporelles (2 M\$ après impôt pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, 4 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs et 3 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 55 M\$ et des charges autres que d'intérêts de 94 M\$, et une diminution de la charge d'impôt de 6 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 33 M\$.

## Événement important

### Vente d'un placement en actions

Le 21 décembre 2015, nous avons annoncé que nous avons conclu une entente définitive concernant la vente de notre participation minoritaire dans ACI à Nomura Holding America Inc. (« Nomura ») pour environ 1 G\$ US. À la suite de cette annonce, notre placement dans ACI, qui est inclus dans notre unité d'exploitation stratégique Gestion des avoirs, a été classé comme étant détenu en vue de la vente. Nous avons cessé de comptabiliser notre quote-part du résultat d'entreprises associées liée à ACI après avoir classé le placement comme étant détenu en vue de la vente, soit à la date de l'annonce.

Cette transaction est assujettie aux conditions de clôture habituelles, notamment à l'approbation des autorités réglementaires, et devrait se conclure au cours du premier semestre de 2016.

## Revue de l'information financière trimestrielle

En millions de dollars, sauf les données sur les actions, pour les trimestres clos le

|  | 2016            |                 |                 |                 | 2015 <sup>1</sup> |                 |                 | 2014 <sup>1</sup> |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-------------------|-----------------|-----------------|-------------------|
|  | 31 janv.        | 31 oct.         | 31 juill.       | 30 avr.         | 31 janv.          | 31 oct.         | 31 juill.       | 30 avr.           |
| <b>Produits</b>                                  |                 |                 |                 |                 |                   |                 |                 |                   |
| Services bancaires – détail et entreprises       | 2 190 \$        | 2 176 \$        | 2 118 \$        | 2 029 \$        | 2 083 \$          | 2 035 \$        | 2 015 \$        | 1 929 \$          |
| Gestion des avoirs                               | 601             | 607             | 628             | 614             | 619               | 584             | 568             | 546               |
| Marchés des capitaux <sup>2</sup>                | 683             | 571             | 691             | 657             | 701               | 461             | 663             | 599               |
| Siège social et autres <sup>2</sup>              | 113             | 129             | 83              | 94              | 56                | 133             | 109             | 90                |
| <b>Total des produits</b>                        | <b>3 587 \$</b> | <b>3 483 \$</b> | <b>3 520 \$</b> | <b>3 394 \$</b> | <b>3 459 \$</b>   | <b>3 213 \$</b> | <b>3 355 \$</b> | <b>3 164 \$</b>   |
| <b>Produits nets d'intérêts</b>                  | <b>2 106 \$</b> | <b>2 043 \$</b> | <b>2 021 \$</b> | <b>1 895 \$</b> | <b>1 956 \$</b>   | <b>1 881 \$</b> | <b>1 875 \$</b> | <b>1 798 \$</b>   |
| <b>Produits autres que d'intérêts</b>            | <b>1 481</b>    | <b>1 440</b>    | <b>1 499</b>    | <b>1 499</b>    | <b>1 503</b>      | <b>1 332</b>    | <b>1 480</b>    | <b>1 366</b>      |
| <b>Total des produits</b>                        | <b>3 587</b>    | <b>3 483</b>    | <b>3 520</b>    | <b>3 394</b>    | <b>3 459</b>      | <b>3 213</b>    | <b>3 355</b>    | <b>3 164</b>      |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | 262             | 198             | 189             | 197             | 187               | 194             | 195             | 330               |
| Charges autres que d'intérêts                    | 2 164           | 2 383           | 2 179           | 2 104           | 2 195             | 2 083           | 2 044           | 2 409             |
| Résultat avant impôt sur le résultat             | 1 161           | 902             | 1 152           | 1 093           | 1 077             | 936             | 1 116           | 425               |
| Impôt sur le résultat                            | 179             | 124             | 174             | 182             | 154               | 125             | 195             | 119               |
| <b>Résultat net</b>                              | <b>982 \$</b>   | <b>778 \$</b>   | <b>978 \$</b>   | <b>911 \$</b>   | <b>923 \$</b>     | <b>811 \$</b>   | <b>921 \$</b>   | <b>306 \$</b>     |
| Résultat net (perte nette) applicable aux :      |                 |                 |                 |                 |                   |                 |                 |                   |
| Participations ne donnant pas le contrôle        | 5 \$            | 2 \$            | 5 \$            | 4 \$            | 3 \$              | 2 \$            | 3 \$            | (11) \$           |
| Actionnaires                                     | 977             | 776             | 973             | 907             | 920               | 809             | 918             | 317               |
| <b>Résultat par action</b>                       |                 |                 |                 |                 |                   |                 |                 |                   |
| – de base  | 2,44 \$         | 1,93 \$         | 2,42 \$         | 2,25 \$         | 2,28 \$           | 1,99 \$         | 2,26 \$         | 0,73 \$           |
| – dilué  | 2,43            | 1,93            | 2,42            | 2,25            | 2,28              | 1,98            | 2,26            | 0,73              |

1) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat des Marchés des capitaux sont présentés sur une base d'imposition équivalente (BIE), les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

Les facteurs saisonniers ont une incidence modérée sur nos résultats trimestriels. Le deuxième trimestre compte moins de jours comparativement aux autres trimestres, ce qui engendre généralement une diminution des résultats. Pendant les mois d'été (juillet – troisième trimestre et août – quatrième trimestre), les niveaux d'activité sur les marchés sont généralement à la baisse, ce qui a une incidence sur nos activités de courtage, de gestion de placements et de Marchés des capitaux.

### Produits

Les produits des Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises ont profité de la croissance des volumes, en partie contrebalancée par le maintien de faibles taux d'intérêt et les réductions dans nos activités de courtage hypothécaire FirstLine abandonnées. Les résultats du premier trimestre de 2015 comprenaient un profit découlant d'ajustements comptables apportés aux montants au bilan liés aux cartes de crédit.

Pour Gestion des avoirs, nous avons cessé de comptabiliser notre quote-part du résultat d'entreprises associées liée à ACI après l'annonce de la vente au premier trimestre de 2016.

La conjoncture des marchés et les activités de dérivés sur actions, qui comprennent le résultat exonéré d'impôt, influent considérablement sur les produits des Marchés des capitaux. Les produits ont également été touchés par la volatilité des activités de crédit structuré en voie de liquidation. Les résultats du premier trimestre de 2015 comprenaient un profit à la vente d'un placement dans notre portefeuille de Banque d'affaires. Les résultats du quatrième trimestre de 2014 comprenaient une charge en raison de l'intégration des rajustements de l'évaluation liés au financement, alors que les résultats du troisième trimestre de 2014 comprenaient un profit tiré d'un placement dans notre portefeuille de Banque d'affaires comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

Les résultats de Siège social et autres comprennent le montant compensatoire lié à la composante de la BIE du résultat exonéré d'impôt présentée dans les produits des Marchés des capitaux.

### Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances est fonction du cycle de crédit en général et du rendement du crédit dans les portefeuilles de prêts. Pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, les pertes dans le portefeuille de cartes de crédit ont eu tendance à décliner en 2015 et 2014, en raison d'une amélioration du crédit, ainsi que de l'incidence d'une initiative visant à améliorer les pratiques de gestion de comptes. Pour Marchés des capitaux, les résultats du premier trimestre de 2016 et du quatrième trimestre de 2015 affichaient des pertes plus élevées dans le secteur du pétrole et du gaz. Les résultats du deuxième trimestre de 2014 comprenaient des pertes dans le portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées aux États-Unis. Pour Siège social et autres, les résultats du premier trimestre de 2016 comprennent une augmentation de la provision collective ayant essentiellement trait à l'effritement du secteur des marchandises et à la conjoncture économique. Les résultats du deuxième trimestre de 2014 comprenaient des pertes sur créances élevées liées à CIBC FirstCaribbean.

### Charges autres que d'intérêts

Les fluctuations des charges autres que d'intérêts au cours de la période découlaient en grande partie des variations de salaires et d'avantages du personnel, de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques et des variations des taux de change. Les résultats des premier et quatrième trimestres de 2015 comprenaient des charges de restructuration essentiellement liées à des indemnités de départ. Les résultats du deuxième trimestre de 2014 comprenaient une perte de valeur du goodwill.

### Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat fluctue en fonction des variations du résultat assujéti à l'impôt et des territoires desquels le résultat provient. Il peut également subir l'incidence d'éléments importants, dont le montant du résultat exonéré d'impôt. Les résultats du premier trimestre de 2016 comprennent un recouvrement d'impôt découlant d'un changement de l'utilisation prévue de certains reports en avant de pertes fiscales, en raison principalement de la vente annoncée antérieurement de notre participation minoritaire dans ACI. Il n'y a eu aucun recouvrement d'impôt au cours du deuxième trimestre de 2014 relativement à la perte de valeur du goodwill et aux pertes sur créances liées à CIBC FirstCaribbean.

## Perspectives pour l'année 2016

La croissance mondiale devrait s'accélérer graduellement en 2016, mais au rythme modéré enregistré de 2012 à 2015. Selon les prévisions, les marchés émergents stagneront, mais devraient tout de même se redresser après une très mauvaise année par suite de la dépréciation de leurs monnaies et de la baisse des taux d'intérêt. Aux États-Unis et en Europe, l'économie devrait croître de manière relativement soutenue, à un taux de l'ordre de 2 %, l'économie européenne réagissant aux mesures de relance monétaire et celle des États-Unis, à la vigueur constante de la demande intérieure. La Réserve fédérale américaine devrait relancer la hausse des taux d'intérêt, mais le taux des fonds fédéraux pourrait se rapprocher de 1 % à la fin de l'année, soit bien en deçà des niveaux historiques. La croissance économique au Canada devrait atteindre entre 1,0 % et 1,5 %, le secteur de l'énergie affichant toujours un recul des dépenses en capital. De plus, on s'attend à une plus grande augmentation des exportations non liées à l'énergie compte tenu de la dépréciation du dollar canadien. Après avoir subi une baisse au début de l'année, le dollar canadien et les taux d'intérêt à court terme devraient se stabiliser, et le rendement des obligations à long terme devrait s'améliorer quelque peu en réponse à la hausse du rendement des obligations du Trésor américain. Les derniers comportements observés sur le marché, comme en fait foi la chute marquée du rendement des obligations d'État à moyen terme, laissent croire que les investisseurs perçoivent des risques de détérioration des perspectives économiques tant pour les États-Unis que pour le Canada.

Les prêts à la consommation des Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises devraient augmenter de façon soutenue, les taux d'intérêt demeurant bas. La demande de crédit des entreprises devrait rester forte, soutenue par une croissance continue de la demande en matière de fonds de roulement. Dans l'ensemble, la qualité du crédit devrait demeurer saine, malgré une détérioration dans les provinces productrices d'énergie.

La stabilisation du prix des marchandises et l'amélioration progressive de la croissance mondiale devraient favoriser les activités de négociation des titres de participation de Marchés des capitaux et de Gestion des avoirs plus tard dans l'année, et il est probable que Marchés des capitaux tirera parti de la vigueur persistante des émissions de titres de créance de gouvernements, en partie pour couvrir les déficits des provinces productrices d'énergie.

## Mesures non conformes aux PCGR

Nous avons recours à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR (IFRS), tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs pour l'analyse du rendement financier. Pour plus de renseignements sur nos mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la page 13 du Rapport annuel CIBC 2015. Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les mesures non conformes aux PCGR et les mesures conformes aux PCGR se rapportant à la CIBC consolidée.

| En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trimestres clos le                                   |                  | 31 janv.<br>2016 | 31 oct.<br>2015 | 31 janv.<br>2015 |
|--|------------------|------------------|-----------------|------------------|
| <b>Résultat dilué par action comme présenté et ajusté</b>  |                  |                  |                 |                  |
| Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté                                     | A                | 968 \$           | 767 \$          | 907 \$           |
| Incidence après impôt des éléments d'importance <sup>1</sup>   |                  | 47               | 174             | 33               |
| Incidence après impôt des éléments d'importance sur les participations ne donnant pas le contrôle            |                  | -                | (2)             | -                |
| Résultat net ajusté applicable aux porteurs d'actions ordinaires <sup>2</sup>                                | B                | 1 015 \$         | 939 \$          | 940 \$           |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)                               |                  |                  |                 |                  |
| Résultat dilué par action comme présenté (\$)  | C                | 397 428          | 397 838         | 397 887          |
| Résultat dilué par action ajusté (\$) <sup>2</sup>   | A/C              | 2,43 \$          | 1,93 \$         | 2,28 \$          |
|  | B/C              | 2,55             | 2,36            | 2,36             |
| <b>Coefficient d'efficacité comme présenté et ajusté</b>   |                  |                  |                 |                  |
| Total des produits comme présenté  | D                | 3 587 \$         | 3 483 \$        | 3 459 \$         |
| Incidence avant impôt des éléments d'importance <sup>1</sup>   |                  | 4                | 2               | (55)             |
| BIE  |                  | 115              | 91              | 148              |
| Total des produits ajusté <sup>2</sup>   | E                | 3 706 \$         | 3 576 \$        | 3 552 \$         |
| Charges autres que d'intérêts comme présentées   | F                | 2 164 \$         | 2 383 \$        | 2 195 \$         |
| Incidence avant impôt des éléments d'importance <sup>1</sup>   |                  | (10)             | (223)           | (94)             |
| Charges autres que d'intérêts ajustées <sup>2</sup>  | G                | 2 154 \$         | 2 160 \$        | 2 101 \$         |
| Coefficient d'efficacité comme présenté  | F/D              | 60,3 %           | 68,4 %          | 63,5 %           |
| Coefficient d'efficacité ajusté <sup>2</sup>   | G/E              | 58,1 %           | 60,4 %          | 59,2 %           |
| <b>Ratio de versement de dividendes comme présenté et ajusté</b>   |                  |                  |                 |                  |
| Dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires  | H                | 457 \$           | 445 \$          | 409 \$           |
| Ratio de versement de dividendes comme présenté  | H/A              | 47,3 %           | 58,0 %          | 45,1 %           |
| Ratio de versement de dividendes ajusté <sup>2</sup>   | H/B              | 45,1 %           | 47,4 %          | 43,5 %           |
| <b>Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté et ajusté</b> |                  |                  |                 |                  |
| Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires  | I                | 21 233 \$        | 20 122 \$       | 18 123 \$        |
| Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté                  | A/I <sup>3</sup> | 18,1 %           | 15,1 %          | 19,9 %           |
| Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté <sup>2</sup>             | B/I <sup>3</sup> | 19,0 %           | 18,5 %          | 20,6 %           |
| <b>Taux d'impôt effectif comme présenté et ajusté</b>  |                  |                  |                 |                  |
| Résultat avant impôt sur le résultat comme présenté  | J                | 1 161 \$         | 902 \$          | 1 077 \$         |
| Incidence avant impôt des éléments d'importance <sup>1</sup>   |                  | 83               | 225             | 39               |
| Résultat avant impôt sur le résultat ajusté <sup>2</sup>   | K                | 1 244 \$         | 1 127 \$        | 1 116 \$         |
| Impôt sur le résultat comme présenté   | L                | 179 \$           | 124 \$          | 154 \$           |
| Incidence fiscale des éléments d'importance <sup>1</sup>   |                  | 36               | 51              | 6                |
| Impôt sur le résultat ajusté <sup>2</sup>  | M                | 215 \$           | 175 \$          | 160 \$           |
| Taux d'impôt effectif comme présenté   | L/J              | 15,4 %           | 13,7 %          | 14,3 %           |
| Taux d'impôt effectif ajusté <sup>2</sup>  | M/K              | 17,3 %           | 15,5 %          | 14,3 %           |

| En millions de dollars, pour les trimestres clos le |  | Services<br>bancaires – détail<br>et entreprises | Gestion<br>des avoirs | Marchés<br>des capitaux | Siège social<br>et autres | Total<br>CIBC   |
|---|--|--|-----------------------|-------------------------|---------------------------|-----------------|
| <b>31 janv.<br/>2016</b>                            | <b>Résultat net (perte nette) comme présenté(e)</b>                | <b>684 \$</b>                                    | <b>119 \$</b>         | <b>244 \$</b>           | <b>(65) \$</b>            | <b>982 \$</b>   |
|   | <b>Incidence après impôt des éléments d'importance<sup>1</sup></b> | <b>2</b>   | <b>3</b>              | <b>4</b>                | <b>38</b>                 | <b>47</b>       |
|   | <b>Résultat net ajusté<sup>2</sup></b>                             | <b>686 \$</b>                                    | <b>122 \$</b>         | <b>248 \$</b>           | <b>(27) \$</b>            | <b>1 029 \$</b> |
| 31 oct.<br>2015 <sup>3</sup>                        | Résultat net (perte nette) comme présenté(e)                       | 672 \$   | 122 \$                | 181 \$                  | (197) \$                  | 778 \$          |
|   | Incidence après impôt des éléments d'importance <sup>1</sup>       | 1  | 6                     | 2                       | 165                       | 174             |
|   | Résultat net ajusté <sup>2</sup>                                   | 673 \$   | 128 \$                | 183 \$                  | (32) \$                   | 952 \$          |
| 31 janv.<br>2015 <sup>3</sup>                       | Résultat net (perte nette) comme présenté(e)                       | 644 \$   | 128 \$                | 271 \$                  | (120) \$                  | 923 \$          |
|   | Incidence après impôt des éléments d'importance <sup>1</sup>       | (32)   | 4                     | (4)                     | 65                        | 33              |
|   | Résultat net ajusté <sup>2</sup>                                   | 612 \$   | 132 \$                | 267 \$                  | (55) \$                   | 956 \$          |

1) Reflète l'incidence des éléments d'importance mentionnés dans la section Résultats financiers.

2) Mesure non conforme aux PCGR.

3) Annualisé.

4) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

## Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique

La CIBC compte trois unités d'exploitation stratégique : Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, Gestion des avoirs et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégique bénéficient du soutien des groupes fonctionnels suivants qui font tous partie de Siège social et autres : Technologie et opérations, Finance (y compris Trésorerie), Administration, Gestion du risque et Vérification interne, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. Siège social et autres comprend également nos opérations des services bancaires internationaux, principalement CIBC FirstCaribbean, les investissements stratégiques dans les coentreprises CIBC Mellon ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. L'investissement de la CIBC dans The Bank of N.T. Butterfield & Son Limited était inclus dans les résultats du groupe Siège social et autres jusqu'à sa vente le 30 avril 2015. Les principales méthodes et hypothèses utilisées dans la présentation des résultats financiers de nos unités d'exploitation stratégique sont présentées à la page 16 du Rapport annuel 2015.

Des modifications ont été apportées à la présentation de l'information financière au cours du premier trimestre de 2016, touchant les résultats de nos unités d'exploitation stratégique. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

## Services bancaires – détail et entreprises

**Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises** offrent aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des produits et des services financiers grâce à une solide équipe composée de conseillers et de directeurs relationnels présents dans nos centres bancaires ou grâce à nos solutions d'accès à distance, comme nos conseillers mobiles et nos services bancaires par téléphone, en direct ou mobiles.

### Résultats<sup>1</sup>

| En millions de dollars, pour les trimestres clos le    | 31 janv.<br>2016 | 31 oct.<br>2015 <sup>2</sup> | 31 janv.<br>2015 <sup>2</sup> |
|--|------------------|------------------------------|-------------------------------|
| Produits   |                  |                              |                               |
| Services bancaires personnels                          | 1 749 \$         | 1 743 \$                     | 1 660 \$                      |
| Services bancaires aux entreprises                     | 425              | 414                          | 400                           |
| Divers   | 16               | 19                           | 23                            |
| Total des produits                                     | 2 190            | 2 176                        | 2 083                         |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances       | 163              | 163                          | 163                           |
| Charges autres que d'intérêts                          | 1 097            | 1 100                        | 1 055                         |
| Résultat avant impôt sur le résultat                   | 930              | 913                          | 865                           |
| Impôt sur le résultat                                  | 246              | 241                          | 221                           |
| Résultat net   | 684 \$           | 672 \$                       | 644 \$                        |
| Résultat net applicable aux :                          |                  |                              |                               |
| Actionnaires (a)                                       | 684 \$           | 672 \$                       | 644 \$                        |
| Coefficient d'efficacité                               | 50,1 %           | 50,6 %                       | 50,6 %                        |
| Rendement des capitaux propres <sup>3</sup>            | 52,7 %           | 54,7 %                       | 59,9 %                        |
| Charge au titre du capital économique <sup>3</sup> (b) | (127) \$         | (146) \$                     | (130) \$                      |
| Profit économique <sup>3</sup> (a+b)                   | 557 \$           | 526 \$                       | 514 \$                        |
| Équivalents temps plein                                | 21 160           | 21 532                       | 21 667                        |

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

### Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 684 M\$, en hausse de 40 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net du trimestre a augmenté de 12 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement du fait de la hausse des produits.

### Produits

Les produits se sont accrus de 107 M\$, ou 5 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Services bancaires personnels ont progressé de 89 M\$, ce qui est surtout attribuable à la croissance des volumes, à l'élargissement des marges et à la progression des honoraires. Les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent comprenaient un profit découlant d'ajustements comptables apportés aux montants au bilan liés aux cartes de crédit, présentés à titre d'élément d'importance.

Les produits des Services bancaires aux entreprises ont augmenté de 25 M\$, en raison surtout de la croissance des volumes et de la progression des honoraires, en partie contrebalancées par le resserrement des marges.

Les produits Divers ont diminué de 7 M\$, en raison surtout de la diminution des produits dans nos activités de prêts hypothécaires FirstLine abandonnées.

Les produits ont connu une hausse de 14 M\$, ou 1 %, par rapport au trimestre précédent.

Les produits des Services bancaires personnels ont augmenté de 6 M\$, en raison surtout de la croissance des volumes, en partie contrebalancée par le resserrement des marges.

Les produits des Services bancaires aux entreprises ont augmenté de 11 M\$, en raison surtout de la progression des honoraires et de la croissance des volumes, en partie contrebalancées par le resserrement des marges.

Les produits Divers ont diminué de 3 M\$, en raison surtout de la diminution des produits dans nos activités de prêts hypothécaires FirstLine abandonnées.

### Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances était comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent et à celle du trimestre précédent.

### Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 42 M\$, ou 4 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts étaient comparables à celles du trimestre précédent.

### Impôt sur le résultat

L'augmentation de 25 M\$ de l'impôt sur le résultat comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent s'explique essentiellement par la hausse du résultat et les variations de la proportion du résultat assujéti à des taux d'impôt variés.

L'impôt sur le résultat s'est accru de 5 M\$ en comparaison du trimestre précédent, par suite principalement de la hausse du résultat.

## Gestion des avoirs

**Gestion des avoirs** offre des services consultatifs ainsi que des solutions de placements intégrés afin de combler les besoins des clients institutionnels, de détail et à valeur nette élevée. Ensemble, nos services de gestion d'actifs, de courtage de détail et de gestion privée de patrimoine constituent une offre intégrée de services dont la prestation est assurée par plus de 1 500 conseillers au Canada et aux États-Unis. Le poste Divers comprend les résultats d'ACI. Pour plus de précisions sur la vente de notre participation minoritaire dans ACI, se reporter à la section Événement important.

### Résultats<sup>1</sup>

| En millions de dollars, pour les trimestres clos le    | 31 janv.<br>2016 | 31 oct.<br>2015 <sup>2</sup> | 31 janv.<br>2015 <sup>2</sup> |
|--|------------------|------------------------------|-------------------------------|
| Produits   |                  |                              |                               |
| Courtage de détail                                     | 308 \$           | 317 \$                       | 315 \$                        |
| Gestion d'actifs                                       | 181              | 178                          | 172                           |
| Gestion privée de patrimoine                           | 98               | 91                           | 109                           |
| Divers   | 14               | 21                           | 23                            |
| Total des produits                                     | 601              | 607                          | 619                           |
| Charges autres que d'intérêts                          | 439              | 447                          | 447                           |
| Résultat avant impôt sur le résultat                   | 162              | 160                          | 172                           |
| Impôt sur le résultat                                  | 43               | 38                           | 44                            |
| Résultat net   | 119 \$           | 122 \$                       | 128 \$                        |
| Résultat net applicable aux :                          |                  |                              |                               |
| Actionnaires (a)                                       | 119 \$           | 122 \$                       | 128 \$                        |
| Coefficient d'efficacité                               | 73,0 %           | 73,5 %                       | 72,2 %                        |
| Rendement des capitaux propres <sup>3</sup>            | 19,3 %           | 20,2 %                       | 22,9 %                        |
| Charge au titre du capital économique <sup>3</sup> (b) | (60) \$          | (71) \$                      | (67) \$                       |
| Profit économique <sup>3</sup> (a+b)                   | 59 \$            | 51 \$                        | 61 \$                         |
| Équivalents temps plein                                | 4 388            | 4 350                        | 4 234                         |

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

### Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 119 M\$, en baisse de 9 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la diminution des produits, en partie contrebalancée par la diminution des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net a diminué de 3 M\$ par rapport au trimestre précédent, du fait essentiellement de la diminution des produits et de la hausse de l'impôt sur le résultat, en partie contrebalancées par la diminution des charges autres que d'intérêts.

### Produits

Les produits ont reculé de 18 M\$, ou 3 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Courtage de détail ont diminué de 7 M\$, ce qui s'explique principalement par la baisse des produits tirés des commissions, en partie contrebalancée par la hausse des honoraires de gestion de placements et de garde en raison de l'augmentation moyenne des biens sous gestion et des biens administrés.

Les produits de Gestion d'actifs ont progressé de 9 M\$, en raison surtout de l'augmentation moyenne des biens sous gestion stimulée par la hausse des ventes nettes de fonds communs de placement à long terme et l'appréciation des marchés.

La diminution de 11 M\$ des produits de Gestion privée de patrimoine reflète essentiellement le recul des honoraires liés au rendement touchés par Atlantic Trust Private Wealth Management (Atlantic Trust), en partie contrebalancé par la croissance des volumes pour les prêts et les dépôts, et par la progression des honoraires.

Les produits Divers ont diminué de 9 M\$, car nous avons cessé de comptabiliser notre quote-part du résultat d'entreprises associées liée à ACI après l'annonce de la vente en décembre 2015.

Les produits ont connu une baisse de 6 M\$, ou 1 %, par rapport au trimestre précédent.

Les produits de Courtage de détail ont diminué de 9 M\$, ce qui s'explique principalement par la baisse des produits tirés des commissions.

Les produits de Gestion d'actifs ont progressé de 3 M\$, en raison surtout de l'augmentation moyenne des biens sous gestion.

L'augmentation de 7 M\$ des produits de Gestion privée de patrimoine reflète essentiellement l'augmentation moyenne des biens sous gestion et les honoraires liés au rendement touchés par Atlantic Trust.

Les produits Divers ont diminué de 7 M\$ en raison de l'annonce de la vente de notre position dans ACI susmentionnée.

### Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 8 M\$, ou 2 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et par rapport au trimestre précédent, du fait principalement de la baisse de la rémunération liée au rendement.

### Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat était comparable à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

L'augmentation de 5 M\$ de l'impôt sur le résultat comparativement au trimestre précédent s'explique essentiellement par les variations de la proportion du résultat assujetti à des taux d'impôt variés.

## Marchés des capitaux

**Marchés des capitaux** offrent des produits intégrés de crédit et des marchés financiers mondiaux, des services consultatifs en placement et des services de recherche de premier plan aux grandes entreprises, aux gouvernements et à nos clients institutionnels à l'échelle mondiale.

### Résultats<sup>1</sup>

| En millions de dollars, pour les trimestres clos le               | 31 janv.<br>2016 | 31 oct.<br>2015 <sup>2</sup> | 31 janv.<br>2015 <sup>2</sup> |
|---|------------------|------------------------------|-------------------------------|
| Produits  |                  |                              |                               |
| Marchés CIBC, réseau mondial                                      | 391 \$           | 271 \$                       | 360 \$                        |
| Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement | 286              | 302                          | 332                           |
| Divers  | 6                | (2)                          | 9                             |
| Total des produits <sup>3</sup>                                   | 683              | 571                          | 701                           |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances                  | 25               | 22                           | 14                            |
| Charges autres que d'intérêts                                     | 344              | 326                          | 329                           |
| Résultat avant impôt sur le résultat                              | 314              | 223                          | 358                           |
| Impôt sur le résultat <sup>3</sup>                                | 70               | 42                           | 87                            |
| Résultat net  | 244 \$           | 181 \$                       | 271 \$                        |
| Résultat net applicable aux :                                     |                  |                              |                               |
| Actionnaires (a)  | 244 \$           | 181 \$                       | 271 \$                        |
| Coefficient d'efficacité <sup>3</sup>                             | 50,3 %           | 57,1 %                       | 46,9 %                        |
| Rendement des capitaux propres <sup>4</sup>                       | 30,2 %           | 25,5 %                       | 42,5 %                        |
| Charge au titre du capital économique <sup>4</sup> (b)            | (78) \$          | (84) \$                      | (77) \$                       |
| Profit économique <sup>4</sup> (a+b)                              | 166 \$           | 97 \$                        | 194 \$                        |
| Équivalents temps plein   | 1 341            | 1 342                        | 1 293                         |

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés sur une base d'imposition équivalente (BIE). Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de 115 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2016 (91 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2015 et de 148 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2015). Les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

4) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

### Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 244 M\$, en baisse de 27 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la diminution des produits, de l'augmentation des charges autres que d'intérêts et de la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le résultat net a augmenté de 63 M\$ par rapport au trimestre précédent, du fait essentiellement de l'augmentation des produits, en partie contrebalancée par l'augmentation des charges autres que d'intérêts et la hausse de l'impôt sur le résultat.

### Produits

Les produits ont reculé de 18 M\$, ou 3 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial ont augmenté de 31 M\$, en raison surtout de la hausse des produits tirés de la négociation de taux d'intérêt, des activités de financement dans les marchés mondiaux et de la négociation de change, en partie contrebalancée par la baisse des produits tirés de la négociation d'actions.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ont diminué de 46 M\$ étant donné que les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient un profit tiré de la vente d'un placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence dans notre portefeuille de Banque d'affaires, présenté à titre d'élément d'importance. La baisse des produits tirés de la souscription de titres de participation et de titres de créance et la baisse des produits provenant des activités de financement immobilier aux États-Unis ont été en partie contrebalancées par la hausse des produits tirés de services-conseils.

Les produits Divers étaient comparables à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits ont connu une hausse de 112 M\$, ou 20 %, par rapport au trimestre précédent.

L'augmentation de 120 M\$ des produits de Marchés CIBC, réseau mondial résulte principalement de la hausse des produits tirés de la négociation de change, de dérivés sur actions et de taux d'intérêt.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ont diminué de 16 M\$, en raison surtout de la baisse des produits tirés de la souscription de titres de créance.

Les produits Divers ont augmenté de 8 M\$, en raison surtout de profits tirés de nos activités en voie de liquidation contre des pertes subies au cours du trimestre précédent.

### Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 11 M\$ comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout des pertes plus élevées dans le secteur du pétrole et du gaz, en partie contrebalancées par des pertes moins élevées dans le portefeuille de financement immobilier aux États-Unis.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 3 M\$ comparativement à celle du trimestre précédent, en raison surtout de reprises sur pertes de créances moins élevées dans le portefeuille d'activités de financement immobilier aux États-Unis.

### Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 15 M\$, ou 5 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des charges au titre des salaires.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 18 M\$, ou 6 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la hausse de la rémunération liée au rendement et des autres charges au titre des salaires.

## Impôt sur le résultat

La diminution de 17 M\$ de l'impôt sur le résultat comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent s'explique par la baisse du résultat et l'incidence des variations de la proportion du résultat assujéti à des taux d'impôt variés dans différents territoires.

L'impôt sur le résultat s'est accru de 28 M\$ en comparaison du trimestre précédent, par suite principalement de la hausse du résultat.

## Budget fédéral du Canada

Le budget fédéral du Canada de 2015, publié le 21 avril 2015, comprend de nouvelles règles pour les « arrangements de capitaux propres synthétiques » qui élimineraient, dans certains cas, la déduction pour dividendes intersociétés pour les sociétés canadiennes à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2015. Une version révisée des règles a été publiée le 31 juillet 2015. Les règles proposées, si elles étaient adoptées, entreraient en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2015 et seraient assorties de règles transitoires à appliquer entre le 1<sup>er</sup> novembre 2015 et le 30 avril 2017. La CIBC continue d'évaluer l'incidence sur Marchés des capitaux.

## Activités de crédit structuré en voie de liquidation

Les résultats des activités de crédit structuré en voie de liquidation sont inclus dans l'unité d'exploitation stratégique Marchés des capitaux.

## Résultats

| En millions de dollars, pour les trimestres clos le | 31 janv.<br>2016 | 31 oct.<br>2015 | 31 janv.<br>2015 |
|---|------------------|-----------------|------------------|
| Charges nettes d'intérêts                           | (5) \$           | (2) \$          | (3) \$           |
| Produits (pertes) autres que d'intérêts             | 2                | 3               | (8)              |
| Total des produits                                  | (3)              | 1               | (11)             |
| Charges autres que d'intérêts                       | 2                | 4               | 1                |
| Perte avant impôt sur le résultat                   | (5)              | (3)             | (12)             |
| Impôt sur le résultat                               | (1)              | (1)             | (3)              |
| Perte nette   | (4) \$           | (2) \$          | (9) \$           |

La perte nette pour le trimestre s'est établie à 4 M\$ (3 M\$ US), comparativement à une perte nette de 9 M\$ (8 M\$ US) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 2 M\$ (1 M\$ US) pour le trimestre précédent.

## Sommaire de nos positions

Voici un sommaire de nos positions dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation :

| En millions de dollars américains, au<br>31 janvier 2016                                      | Placements et prêts <sup>1</sup> |  | Dérivés de crédit vendus et<br>facilités de liquidité<br>et de crédit |  | Protection de crédit souscrite auprès de |   |                      |                                  |                      |                                  |
|---|----------------------------------|--|---|--|--|---|----------------------|----------------------------------|----------------------|----------------------------------|
|   | Montant<br>notionnel             | Juste valeur<br>des valeurs du<br>compte de<br>négociation,<br>des valeurs<br>disponibles à<br>la vente et des<br>valeurs<br>désignées à<br>leur juste<br>valeur | Juste valeur<br>des valeurs<br>classées<br>comme prêts                | Valeur<br>comptable des<br>valeurs classées<br>comme prêts | Montant<br>notionnel                     | Juste valeur<br>des dérivés de<br>crédit vendus | Montant<br>notionnel | Juste valeur<br>nette des<br>REC | Montant<br>notionnel | Juste valeur<br>nette des<br>REC |
| Titres du marché américain<br>des prêts hypothécaires à<br>l'habitation – TAC flux<br>groupés | - \$                             | - \$   | - \$  | - \$   | 150 \$                                   | 114 \$  | - \$                 | - \$                             | 150 \$               | 114 \$                           |
| TAP flux groupés  | 449                              | -  | 429   | 429  | 339                                      | 3   | 714                  | 5                                | -                    | -                                |
| Titres de créance de sociétés   | -                                | -  | -   | -  | 3 171                                    | -   | -                    | -                                | 3 171                | 1                                |
| Divers  | 435                              | 289  | 17  | 16   | 254                                      | 20  | 4                    | -                                | -                    | -                                |
| Positions non appariées   | -                                | -  | -   | -  | -  | -   | -                    | -                                | 357                  | -                                |
|   | <b>884 \$</b>                    | <b>289 \$</b>  | <b>446 \$</b>   | <b>445 \$</b>  | <b>3 914 \$</b>                          | <b>137 \$</b>                                   | <b>718 \$</b>        | <b>5 \$</b>                      | <b>3 678 \$</b>      | <b>115 \$</b>                    |
| 31 octobre 2015   | 1 057 \$                         | 305 \$   | 597 \$  | 596 \$   | 4 259 \$                                 | 148 \$  | 947 \$               | 9 \$                             | 3 947 \$             | 119 \$                           |

1) Les titres de participation disponibles à la vente obtenus en contrepartie du rachat de nos contrats liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation par un garant financier d'une valeur comptable de 22 M\$ US (22 M\$ US au 31 octobre 2015) sont exclus du tableau ci-dessus.

### Titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation – Titres adossés à des créances avec flux groupés (TAC flux groupés)

Notre position nette de titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation consiste en des dérivés de crédit vendus totalisant 150 M\$ US. Cette position faisait l'objet d'une couverture au moyen d'une protection obtenue auprès d'une importante société américaine de services financiers et d'assurance multinationale diversifiée avec laquelle nous avons conclu des ententes de garantie standard.

### Titres adossés à des prêts avec flux groupés (TAP flux groupés)

Les TAP flux groupés comprennent des tranches de TAP flux groupés prioritaires adossés à des blocs diversifiés constitués essentiellement de prêts américains (75 %) et européens (22 %) à effet de levier garantis prioritaires. Au 31 janvier 2016, 100 % du montant notionnel total des tranches de TAP flux groupés avaient une note Aaa auprès de Moody's Investors Service, Inc. (Moody's). Au 31 janvier 2016, les notes d'environ 25 % des actifs donnés en garantie sous-jacents étaient équivalentes à BB- ou à une note supérieure, les notes d'environ 58 % étaient équivalentes aux notes entre B+ et B-, les notes d'environ 8 % étaient équivalentes à la note CCC+ ou à une note inférieure, et le reste des actifs était sans note. Les TAP flux groupés ont une durée moyenne pondérée de 1,6 an et une subordination moyenne de 56 %.

### Titres de créance de sociétés

L'exposition aux titres de créance de sociétés est composée d'un important dérivé super prioritaire apparié, ce qui signifie que la CIBC a souscrit et vendu une protection de crédit à l'égard du même portefeuille de référence. Le portefeuille de référence est constitué de produits de crédit aux grandes entreprises de qualité supérieure hautement diversifiés. Les créances aux termes de ces contrats ne sont exigibles qu'au moment où les défauts cumulatifs liés aux portefeuilles de référence sont supérieurs à 30 % pendant la durée résiduelle du contrat de 11 mois.

### Divers

Au 31 janvier 2016, nos positions importantes dans les placements et prêts du poste Divers comprenaient :

- des billets de catégorie A-1 et de catégorie A-2 classés dans les valeurs du compte de négociation, portant intérêt à un taux variable, d'un montant notionnel de 207 M\$ US et d'une juste valeur de 201 M\$ US, des billets reflat classés dans les valeurs disponibles à la vente, d'un montant notionnel de 4 M\$ US et d'une juste valeur de 2 M\$ US, et des prêts, d'un montant notionnel de 52 M\$ US et d'une juste valeur et d'une valeur comptable de néant. Ces billets ont été reçus au départ en échange de notre papier commercial adossé à des créances (PCAC) non soutenu par des banques en janvier 2009, au moment de la ratification de la restructuration de la Proposition de Montréal;
- des TAC flux groupés d'un montant notionnel de 105 M\$ US comprenant des titres privilégiés de fiducies donnés en garantie, qui sont des instruments de fonds propres de première catégorie novateurs émis par des banques régionales américaines et des assureurs américains. Ces valeurs classées comme valeurs désignées à leur juste valeur avaient une juste valeur de 82 M\$ US;
- des titres adossés à des créances mobilières (TACM), classés à titre de prêt, d'un montant notionnel de 17 M\$ US, d'une juste valeur de 17 M\$ US et d'une valeur comptable de 16 M\$ US.

Au 31 janvier 2016, nos positions importantes dans les dérivés de crédit vendus et facilités de liquidité et de crédit du poste Divers comprenaient :

- des dérivés de crédit vendus d'un montant notionnel de 192 M\$ US assortis d'une juste valeur de 20 M\$ US sur des billets indexés en fonction de l'inflation et des tranches de TAC flux groupés garantis par des titres autres que du marché américain adossés à des prêts hypothécaires à l'habitation et des titres privilégiés de fiducies;
- une facilité de financement sur marge inutilisée de 41 M\$ US liée à la restructuration de la Proposition de Montréal.

### Positions non appariées

L'actif sous-jacent de notre position non appariée se compose d'un portefeuille de référence de titres de créance de sociétés.

### Protection de crédit souscrite auprès de garants financiers et d'autres contreparties

Le tableau ci-dessous présente le montant notionnel et la juste valeur de la protection de crédit souscrite auprès de garants financiers et d'autres contreparties par qualité du crédit de la contrepartie en fonction des notations externes (par Standard & Poor's Ratings Services (S&P) ou Moody's) et les actifs sous-jacents à cette protection.

| En millions de dollars américains, au 31 janvier 2016 | Montant notionnel des actifs sous-jacents |                               |  |              |                         | Protection de crédit souscrite auprès de garants financiers et d'autres contreparties |                             |                  |                            |
|---|---|-------------------------------|--|--------------|-------------------------|---|-----------------------------|------------------|----------------------------|
|   | TAP flux groupés                          | Titres de créance de sociétés | TAC flux groupés – titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation | Divers       | Positions non appariées | Total du montant notionnel  | Juste valeur, avant les REC | Juste valeur REC | Juste valeur nette des REC |
| <b>Garants financiers<sup>1</sup></b>                 |   |                               |  |              |                         |   |                             |                  |                            |
| De première qualité                                   | 424 \$                                    | - \$                          | - \$   | 4 \$         | - \$                    | 428 \$  | 5 \$                        | (1) \$           | 4 \$                       |
| Sans note   | 290                                       | -                             | -  | -            | -                       | 290   | 2                           | (1)              | 1                          |
|   | <b>714</b>                                | <b>-</b>                      | <b>-</b>   | <b>4</b>     | <b>-</b>                | <b>718</b>  | <b>7</b>                    | <b>(2)</b>       | <b>5</b>                   |
| <b>Autres contreparties<sup>1</sup></b>               |   |                               |  |              |                         |   |                             |                  |                            |
| De première qualité                                   | -   | -                             | 150  | -            | -                       | 150   | 114                         | -                | 114                        |
| Sans note   | -   | 3 171                         | -  | -            | 357                     | 3 528   | 1                           | -                | 1                          |
|   | <b>-</b>                                  | <b>3 171</b>                  | <b>150</b>   | <b>-</b>     | <b>357</b>              | <b>3 678</b>  | <b>115</b>                  | <b>-</b>         | <b>115</b>                 |
|   | <b>714 \$</b>                             | <b>3 171 \$</b>               | <b>150 \$</b>  | <b>4 \$</b>  | <b>357 \$</b>           | <b>4 396 \$</b>   | <b>122 \$</b>               | <b>(2) \$</b>    | <b>120 \$</b>              |
| <b>31 octobre 2015</b>                                | <b>937 \$</b>                             | <b>3 397 \$</b>               | <b>168 \$</b>  | <b>10 \$</b> | <b>382 \$</b>           | <b>4 894 \$</b>   | <b>130 \$</b>               | <b>(2) \$</b>    | <b>128 \$</b>              |

1) Lorsque plus d'une agence de notation fournit une note et que les notes diffèrent, nous utilisons la note la plus faible.

L'autre contrepartie non notée est un fonds multicédants canadien. Ce fonds multicédants respecte l'entente quant aux garanties données et a consenti des garanties d'un montant supérieur au risque de marché courant. La juste valeur des garanties au 31 janvier 2016 s'établissait à 215 M\$ US contre une exposition nette de 1 M\$ US.

## Siège social et autres

**Siège social et autres** comprend les groupes fonctionnels suivants, soit Technologie et opérations, Finance (y compris Trésorerie), Administration, Gestion du risque et Vérification interne, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. Siège social et autres comprend également nos opérations des services bancaires internationaux, principalement CIBC FirstCaribbean, les investissements stratégiques dans les coentreprises CIBC Mellon ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. L'investissement de la CIBC dans The Bank of N.T. Butterfield & Son Limited était inclus dans les résultats du groupe Siège social et autres jusqu'à sa vente le 30 avril 2015.

### Résultats<sup>1</sup>

| En millions de dollars, pour les trimestres clos le | 31 janv.<br>2016 | 31 oct.<br>2015 <sup>2</sup> | 31 janv.<br>2015 <sup>2</sup> |
|---|------------------|------------------------------|-------------------------------|
| Produits  |                  |                              |                               |
| Services bancaires internationaux                   | 195 \$           | 180 \$                       | 161 \$                        |
| Divers  | (82)             | (51)                         | (105)                         |
| Total des produits <sup>3</sup>                     | 113              | 129                          | 56                            |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances    | 74               | 13                           | 10                            |
| Charges autres que d'intérêts                       | 284              | 510                          | 364                           |
| Perte avant impôt sur le résultat                   | (245)            | (394)                        | (318)                         |
| Impôt sur le résultat <sup>3</sup>                  | (180)            | (197)                        | (198)                         |
| Perte nette   | (65) \$          | (197) \$                     | (120) \$                      |
| Résultat net (perte nette) applicable aux :         |                  |                              |                               |
| Participations ne donnant pas le contrôle           | 5 \$             | 2 \$                         | 3 \$                          |
| Actionnaires  | (70)             | (199)                        | (123)                         |
| Équivalents temps plein                             | 16 720           | 16 977                       | 16 689                        |

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Ajustement selon la BIE. Pour plus de précisions, se reporter à la note de bas du tableau 3 de la section Marchés des capitaux.

### Aperçu financier

La perte nette pour le trimestre s'est établie à 65 M\$, comparativement à une perte nette de 120 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse des charges autres que d'intérêts et de la hausse des produits, en partie contrebalancées par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

La perte nette a diminué de 132 M\$ par rapport au trimestre précédent, du fait essentiellement de la baisse des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancée par une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et la baisse des produits.

### Produits

Les produits se sont accrus de 57 M\$, ou 102 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

L'augmentation de 34 M\$ des produits de Services bancaires internationaux est surtout attribuable à des taux de change positifs.

Les produits Divers ont augmenté de 23 M\$, en raison surtout de la baisse de l'ajustement selon la BIE.

Les produits ont connu une baisse de 16 M\$, ou 12 %, par rapport au trimestre précédent.

L'augmentation de 15 M\$ des produits de Services bancaires internationaux est surtout attribuable à des taux de change positifs.

Les produits Divers ont diminué de 31 M\$, en raison surtout de la hausse de l'ajustement selon la BIE.

### Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 64 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout d'une augmentation de la provision collective, présentée à titre d'élément d'importance, ayant essentiellement trait à l'effritement du secteur des marchandises, et à la conjoncture économique, ce qui a été en partie contrebalancé par une diminution des pertes liées à CIBC FirstCaribbean.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 61 M\$ par rapport au trimestre précédent, du fait surtout de l'augmentation de la provision collective susmentionnée.

### Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont reculé de 80 M\$, ou 22 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, dont les résultats comprenaient des charges de restructuration essentiellement liées à des indemnités de départ, présentées à titre d'élément d'importance.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 226 M\$, ou 44 %, en regard du trimestre précédent, étant donné que les résultats comprenaient les charges de restructuration essentiellement liées à des indemnités de départ, présentées à titre d'élément d'importance.

### Impôt sur le résultat

L'économie d'impôt a affiché une baisse de 18 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et une baisse de 17 M\$ par rapport au trimestre précédent, ce qui s'explique surtout par une perte moins élevée. Les résultats du trimestre considéré comprennent un recouvrement d'impôt de 15 M\$ découlant d'un changement de l'utilisation prévue de certains reports en avant de pertes fiscales, en raison principalement de la vente annoncée antérieurement de notre participation minoritaire dans ACI.

# Situation financière

## Revue du bilan consolidé résumé

| En millions de dollars, au  | 31 janv.<br>2016  | 31 oct.<br>2015   |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>Actif</b>  |                   |                   |
| Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques  | 12 629 \$         | 18 637 \$         |
| Valeurs mobilières  | 78 503            | 74 982            |
| Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres                                  | 34 811            | 33 334            |
| Prêts et acceptations, nets de la provision   | 301 301           | 290 981           |
| Dérivés   | 31 939            | 26 342            |
| Autres actifs   | 19 849            | 19 033            |
|   | <b>479 032 \$</b> | <b>463 309 \$</b> |
| <b>Passif et capitaux propres</b>   |                   |                   |
| Dépôts  | 377 234 \$        | 366 657 \$        |
| Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres | 18 474            | 20 149            |
| Dérivés   | 35 702            | 29 057            |
| Autres passifs  | 22 272            | 22 019            |
| Titres secondaires  | 3 385             | 3 874             |
| Capitaux propres  | 21 965            | 21 553            |
|   | <b>479 032 \$</b> | <b>463 309 \$</b> |

### Actif

Au 31 janvier 2016, le total de l'actif avait augmenté de 15,7 G\$, ou 3 %, en comparaison du 31 octobre 2015. Environ 8 G\$ de cette augmentation étaient imputables à l'appréciation du dollar américain.

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres banques ont diminué de 6,0 G\$, ou 32 %, surtout en raison de la baisse des placements de trésorerie à court terme.

Les valeurs mobilières se sont accrues de 3,5 G\$, ou 5 %, en raison surtout de l'augmentation des valeurs disponibles à la vente, en partie contrebalancée par la diminution des valeurs du compte de négociation. L'augmentation des valeurs disponibles à la vente s'explique par la hausse des titres du gouvernement du Canada et des titres d'organismes aux États-Unis. Les valeurs du compte de négociation ont diminué en raison du recul dans les titres du gouvernement du Canada et les titres de participation de sociétés.

Les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres ont augmenté de 1,5 G\$, ou 4 %, du fait principalement des activités courantes.

Les prêts et les acceptations nets ont augmenté de 10,3 G\$, ou 4 %. Les prêts et les acceptations liés aux entreprises et aux gouvernements ont augmenté de 6,7 G\$, en raison principalement de l'incidence des variations des taux de change et de l'augmentation dans notre portefeuille de prêts canadien. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont progressé de 3,7 G\$, par suite essentiellement de la croissance des prêts hypothécaires conclus sous la marque CIBC, en partie annulée par les réductions dans nos activités de courtage hypothécaire FirstLine abandonnées.

Les dérivés ont augmenté de 5,6 G\$, ou 21 %, sous l'effet principalement de la hausse des évaluations des dérivés de taux de change et de taux d'intérêt.

Les autres actifs ont augmenté de 816 M\$, ou 4 %, en raison surtout d'une hausse des biens donnés en garantie sur dérivés, en partie contrebalancée par la diminution des actifs au titre des régimes de retraite à prestations définies.

### Passif

Au 31 janvier 2016, le total du passif avait augmenté de 15,3 G\$, ou 3 %, en comparaison du 31 octobre 2015. Environ 8 G\$ de cette augmentation étaient imputables à l'appréciation du dollar américain.

Les dépôts ont progressé de 10,6 G\$, ou 3 %, en raison surtout de la croissance des volumes dans les dépôts de détail au Canada, de l'incidence des taux de change et de la hausse du financement de gros. Pour plus de renseignements sur la composition des dépôts, voir la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires.

Les engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres ont diminué de 1,7 G\$, ou 8 %, en raison principalement des activités des clients.

Les dérivés ont augmenté de 6,6 G\$, ou 23 %, sous l'effet principalement de la hausse des évaluations des dérivés de taux de change et de taux d'intérêt.

Les autres passifs ont augmenté de 253 M\$, ou 1 %, en raison surtout d'une hausse des acceptations et des biens reçus en garantie sur dérivés, en partie contrebalancée par la diminution des charges à payer.

Les titres secondaires ont diminué de 489 M\$, ou 13 %, en raison surtout d'un rachat, en partie contrebalancé par une émission au cours de la période. Se reporter à la section Activités importantes de gestion du capital pour plus de précisions.

### Capitaux propres

Au 31 janvier 2016, les capitaux propres ont augmenté de 412 M\$, ou 2 %, par rapport au 31 octobre 2015, attribuables surtout à une hausse nette des résultats non distribués.

## Sources de financement

Nous gérons activement notre capital de façon à maintenir des sources de capitaux solides et efficaces, à augmenter le plus possible le rendement en fonction du risque pour les actionnaires et à satisfaire aux exigences réglementaires. Pour plus de précisions, se reporter aux pages 30 à 39 du Rapport annuel 2015.

### Exigences en matière de fonds propres réglementaires selon Bâle III

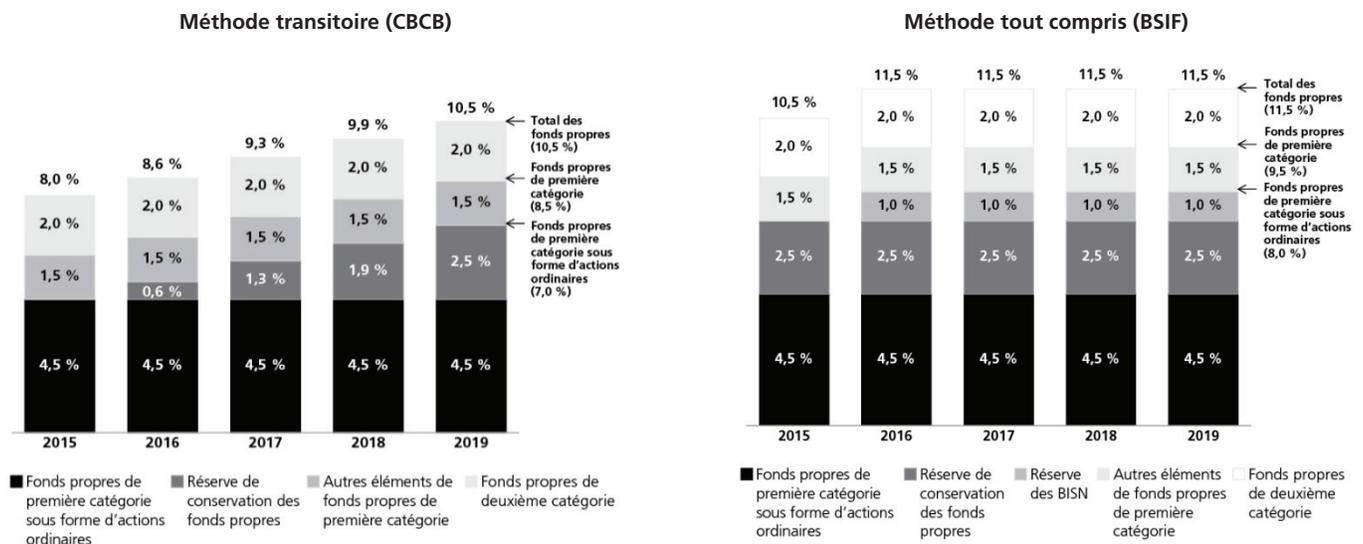
Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), lesquelles découlent du cadre normatif sur les fonds propres pondérés en fonction du risque élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB).

Les fonds propres réglementaires sont composés des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. Le BSIF exige que toutes les institutions atteignent des ratios cibles de fonds propres au moins équivalents aux ratios minimums « tout compris » de 2019, y compris une réserve de conservation. « Tout compris » est défini par le BSIF comme les capitaux propres calculés de manière à inclure tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles. Certaines déductions des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires seront introduites progressivement à raison de 20 % par an à compter de 2014 pour la détermination des fonds propres aux termes des dispositions transitoires. Les montants qui ne sont pas encore déduits des fonds propres aux termes des dispositions transitoires du BSIF sont pondérés en fonction du risque, ce qui crée une différence entre les actifs pondérés en fonction du risque selon la méthode transitoire et ceux selon la méthode tout compris.

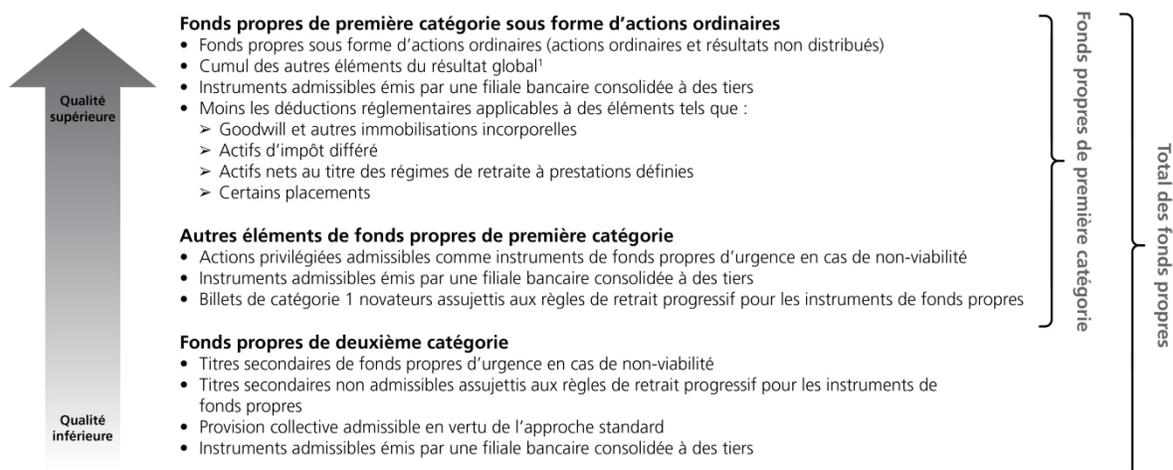
De plus, la CIBC, tout comme la Banque de Montréal, La Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Nationale du Canada, la Banque Royale et La Banque Toronto-Dominion, a été désignée par le BSIF comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada, et est assujétiée à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires de 1 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Les ratios cibles minimums pour les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres pour la période considérée sont respectivement de 8 %, 9,5 % et 11,5 %. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions.

Les exigences en matière de suffisance des fonds propres sont appliquées de façon consolidée. La méthode de consolidation appliquée à nos états financiers est décrite à la note 1 des états financiers consolidés annuels de 2015, à l'exception de nos filiales du domaine de l'assurance (CIBC Reinsurance Company Limited et Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée), lesquelles ont été exclues du périmètre réglementaire de consolidation. Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée est assujétiée à la ligne directrice du BSIF portant sur le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent des sociétés d'assurance-vie.

La comparaison entre le ratio de fonds propres selon la méthode transitoire déterminé par le CBCB et le ratio de fonds propres cible selon la méthode tout compris déterminé par le BSIF se présente comme suit.



Les catégories de fonds propres réglementaires démontrent une augmentation de la qualité et de la permanence ainsi qu'une meilleure capacité d'absorber les pertes. Les principales composantes de nos fonds propres réglementaires se résument comme suit :



1) Excluant le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie et les variations de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre.

## Fonds propres réglementaires

| En millions de dollars, au   | 31 janv.<br>2016 | 31 oct.<br>2015 |
|--|------------------|-----------------|
| <b>Méthode transitoire</b>   |                  |                 |
| Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires                  | 18 886 \$        | 19 147 \$       |
| Fonds propres de première catégorie  | 20 577           | 20 671          |
| Total des fonds propres  | 23 964           | 24 538          |
| APR  | 168 688          | 163 867         |
| Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires        | 11,2 %           | 11,7 %          |
| Ratio des fonds propres de première catégorie  | 12,2 %           | 12,6 %          |
| Ratio du total des fonds propres   | 14,2 %           | 15,0 %          |
| <b>Méthode tout compris</b>  |                  |                 |
| Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires                  | 17 197 \$        | 16 829 \$       |
| Fonds propres de première catégorie  | 19 716           | 19 520          |
| Total des fonds propres  | 23 153           | 23 434          |
| APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires | 162 583          | 156 107         |
| APR aux fins des fonds propres de première catégorie                                 | 162 899          | 156 401         |
| APR aux fins du total des fonds propres  | 163 169          | 156 652         |
| Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires        | 10,6 %           | 10,8 %          |
| Ratio des fonds propres de première catégorie  | 12,1 %           | 12,5 %          |
| Ratio du total des fonds propres   | 14,2 %           | 15,0 %          |

### Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (méthode tout compris)

Au 31 janvier 2016, le ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires avait diminué de 0,2 % par rapport à celui du 31 octobre 2015. Bien que les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires aient augmenté, cette augmentation n'a pas suffi à annuler l'incidence de la hausse des APR. L'augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires était imputable au capital autogénéré (résultat net moins les dividendes et les rachats d'actions), en partie contrebalancé par une légère augmentation dans les déductions réglementaires au titre des fonds propres. Au 31 janvier 2016, l'APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires avait augmenté de 6,5 G\$ par rapport à celui du 31 octobre 2015, du fait surtout de la hausse des expositions, des variations des taux de change et des déclassements, en partie contrebalancés par la mise à jour des modèles de fonds propres.

### Ratio de levier selon Bâle III

Les réformes relatives aux fonds propres selon le dispositif de Bâle III comprenaient une mesure des fonds propres non fondée sur le risque, soit le ratio de levier, qui vient compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque.

Le ratio de levier représente la mesure des fonds propres (soit les fonds propres de première catégorie) divisée par la mesure des risques. La mesure des risques, telle qu'elle est décrite dans les règlements, est la somme des éléments suivants :

- les actifs au bilan moins les ajustements réglementaires des fonds propres de première catégorie;
- les expositions sur dérivés;
- les expositions sur cessions temporaires de titres;
- d'autres expositions hors bilan (engagements, substituts directs de crédit, lettres de crédit et expositions liées à la titrisation).

Le BSIF s'attend à ce que les institutions de dépôt fédérales adoptent des ratios de levier qui sont au moins équivalents à 3 %.

Le CBCB continuera d'évaluer si le ratio de levier minimal de 3 % est approprié. Le dernier calibrage et les dernières modifications à la règle seront apportées d'ici 2017, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Des précisions sur le ratio de levier de la CIBC au 31 janvier 2016 sont données dans le tableau ci-après.

| En millions de dollars, au          |     | 31 janv.<br>2016 | 31 oct.<br>2015 |
|-------------------------------------|-----|------------------|-----------------|
| <b>Méthode transitoire</b>          |     |                  |                 |
| Fonds propres de première catégorie | A   | 20 577 \$        | 20 671 \$       |
| Expositions du ratio de levier      | B   | 516 639          | 503 504         |
| Ratio de levier                     | A/B | 4,0 %            | 4,1 %           |
| <b>Méthode tout compris</b>         |     |                  |                 |
| Fonds propres de première catégorie | C   | 19 716 \$        | 19 520 \$       |
| Expositions du ratio de levier      | D   | 516 037          | 502 552         |
| Ratio de levier                     | C/D | 3,8 %            | 3,9 %           |

#### Ratio de levier – Méthode tout compris

Le ratio de levier a diminué depuis le 31 octobre 2015 en raison d'une augmentation des expositions du ratio de levier, sous l'effet surtout d'une hausse des expositions de bilan. Cette diminution a été quelque peu atténuée par une augmentation des fonds propres de première catégorie en raison du capital autogénéralisé, en partie contrebalancée par une légère augmentation dans les déductions réglementaires au titre des fonds propres, et le retrait des autres éléments des fonds propres de première catégorie non admissibles.

#### Amélioration constante des exigences de fonds propres fondées sur le risque

Le CBCB a publié diverses propositions visant l'apport de changements aux exigences actuelles de fonds propres fondées sur le risque (se reporter à la page 35 du Rapport annuel 2015), et il continue de le faire dans le but de préciser et d'accroître les exigences en matière de fonds propres de certaines activités.

En janvier 2016, le CBCB a publié les normes définitives de son cadre du risque de marché, celles-ci visant à faire en sorte que l'approche standard ou la méthode des modèles internes à l'égard du risque de marché procure des résultats crédibles en matière de fonds propres et favorise une mise en œuvre cohérente dans tous les pays. Le CBCB exigera des banques qu'elles présentent l'information en vertu des nouvelles normes d'ici la fin de 2019. Le BSIF n'a pas encore établi de calendrier pour les banques canadiennes.

Un document de consultation intitulé *Révision de l'approche standard pour le risque de crédit* a été publié en décembre 2015, dont l'objectif est de faire moins appel aux notations externes, d'augmenter la sensibilité au risque, de réduire le pouvoir discrétionnaire de l'autorité de contrôle nationale, de renforcer le lien entre l'approche standard et l'approche fondée sur les notations internes et d'améliorer la comparabilité d'une banque à l'autre.

En décembre 2015, le BSIF a publié une lettre informant qu'il avait l'intention de réviser les normes de fonds propres réglementaires à l'égard des prêts hypothécaires à l'habitation compte tenu de l'évolution des risques, notamment les risques liés aux prix élevés des maisons dans certains marchés, ainsi que la croissance de la dette des ménages. Les changements proposés comprennent ce qui suit :

- Un seuil sensible au risque pour la probabilité de défaut (PD) qui sera lié à la courbe des prix du logement à l'échelle régionale ou au prix du logement qui sont élevés par rapport aux revenus des emprunteurs. Cette mesure s'appliquera aux banques utilisant des modèles internes pour déterminer les APR.
- De nouveaux critères de constatation de l'assouplissement des normes de fonds propres sur l'assurance des prêts hypothécaires.

La proposition devrait être mise en œuvre en 2017 après un exercice de consultation ciblé auprès du secteur suivi d'une consultation publique. Seuls les nouveaux prêts hypothécaires à l'habitation seront assujettis aux nouvelles règles à l'avenir.

La CIBC continuera de suivre les développements dans ces domaines et de s'y préparer.

#### Révisions concernant les exigences de divulgation en vertu du troisième pilier

En janvier 2015, le CBCB a publié la norme définitive au titre des révisions concernant les exigences de divulgation en vertu du troisième pilier. Le document présente la première phase d'un projet à deux phases mis en place par le CBCB visant à remplacer les exigences actuelles de divulgation en vertu du troisième pilier à l'égard du risque de crédit (incluant le risque de crédit de la contrepartie), du risque de marché, du risque opérationnel, du risque de taux d'intérêt et des risques liés à la titrisation. Le troisième pilier vise à renforcer la discipline de marché au moyen d'exigences réglementaires de divulgation qui permettront d'améliorer l'uniformité et la comparabilité des informations à fournir et d'accroître la transparence et la confiance concernant l'exposition d'une banque aux risques et l'adéquation globale de ses fonds propres réglementaires.

En janvier 2016, le BSIF a publié une version préliminaire de la ligne directrice confirmant ses prévisions de mise en œuvre nationale des exigences en vertu du pilier 3 du CBCB. La version préliminaire de la ligne directrice exige que la mise en œuvre soit faite à compter du quatrième trimestre de 2017.

#### Régime de protection des contribuables et de recapitalisation des banques

Le 1<sup>er</sup> août 2014, le ministère des Finances a publié un document de consultation sur le régime de protection des contribuables et de recapitalisation des banques (ou « recapitalisation interne »). L'objectif stratégique global est la préservation de la stabilité financière ainsi que la protection des contribuables en cas de défaillance d'une grande banque (BISN) en permettant la conversion opportune, en totalité ou en partie, de certains passifs bancaires en fonds propres (créances requalifiables) sous forme d'actions ordinaires afin de s'assurer que la BISN soit bien capitalisée à l'issue de la conversion. Les créances requalifiables comprennent les créances de premier rang à long terme non garanties qui sont négociables et transférables, et dont la durée initiale jusqu'à l'échéance excède 400 jours. Les dépôts des clients sont exclus. Les règles ne s'appliqueraient pas de manière rétroactive aux éléments de passif en circulation à la date de mise en œuvre.

Des précisions sur le document de consultation figurent à la page 36 du Rapport annuel 2015.

#### Activités importantes de gestion du capital

##### Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 17 septembre 2015, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait approuvé l'avis d'intention de la CIBC de procéder à une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des affaires (OPRA). Les rachats en vertu de l'offre prendront fin à la première des éventualités suivantes, soit : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté jusqu'à un maximum de 8 millions d'actions ordinaires, ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation, ou iii) le 17 septembre 2016.

Le 5 janvier 2016, nous avons annoncé que la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario avait émis une ordonnance d'exemption d'offre publique de rachat (l'« ordonnance ») autorisant la CIBC à racheter jusqu'à 2 666 667 actions ordinaires de la CIBC par voie d'accords privés auprès d'un vendeur indépendant. La Bourse de Toronto a également accepté une modification de l'avis d'intention de la CIBC de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires afin d'autoriser la CIBC à effectuer des rachats d'actions ordinaires par voie d'accords privés en vertu de l'ordonnance. Ces rachats seront effectués à un prix inférieur au prix courant de marché et devront avoir lieu avant le 29 mars 2016.

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2016, nous avons racheté aux fins d'annulation 2 343 500 actions ordinaires supplémentaires en vertu de l'offre à un cours moyen de 87,35 \$, pour un total de 205 M\$, ce qui comprend 1 400 000 actions ordinaires en vertu d'un accord privé à un cours moyen de 86,94 \$, pour un total de 122 M\$.

Depuis le début de cette offre, nous avons racheté aux fins d'annulation 2 459 400 actions ordinaires à un cours moyen de 87,79 \$, pour un total de 216 M\$.

### Dividendes

Le 24 février 2016, le conseil a approuvé une augmentation du dividende trimestriel, le faisant passer de 1,15 \$ à 1,18 \$ l'action ordinaire pour le trimestre se terminant le 30 avril 2016.

### Créances subordonnées

Le 26 janvier 2016, nous avons émis des débetures (titres secondaires) d'un capital de 1,0 G\$, à 3,42 %. Les débetures portent intérêt à un taux fixe de 3,42 % par année (versé semestriellement) jusqu'au 26 janvier 2021. Par la suite et ce, jusqu'au 26 janvier 2026, le taux des acceptations bancaires à 3 mois majoré de 2,57 % par année (versé trimestriellement) s'appliquera. Les débetures comprennent une provision de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, qui est nécessaire pour que les débetures soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires de deuxième catégorie selon Bâle III. Par conséquent, les débetures sont automatiquement converties en actions ordinaires à la survenance d'un événement déclencheur.

Le 2 novembre 2015, nous avons racheté la totalité de nos débetures à 3,15 % d'une valeur de 1,5 G\$ échéant le 2 novembre 2020. Conformément à leurs modalités, les débetures ont été rachetées à 100 % de leur capital, majoré des intérêts courus et impayés.

### Instruments convertibles

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité en circulation :

| En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action, au 31 janvier 2016 | Actions en circulation |                 | Prix minimal de conversion par action ordinaire | Nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion |
|---|------------------------|-----------------|---|---|
|   | Nombre d'actions       | Valeur nominale |   |   |
| <b>Actions privilégiées<sup>1, 2</sup></b>  |                        |                 |   |   |
| Série 39 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)                                      | 16 000 000             | 400 \$          | 5,00 \$   | 80 000 000  |
| Série 41 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)                                      | 12 000 000             | 300             | 5,00  | 60 000 000  |
| Série 43 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)                                      | 12 000 000             | 300             | 5,00  | 60 000 000  |
| <b>Créances subordonnées<sup>2, 3</sup></b>   |                        |                 |   |   |
| Débetures à 3,00 % échéant le 28 octobre 2024 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité) | s. o.                  | 1 000           | 5,00  | 300 000 000   |
| Débetures à 3,42 % échéant le 26 janvier 2026 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité) | s. o.                  | 1 000           | 5,00  | 300 000 000   |
| <b>Total</b>  |                        | <b>3 000 \$</b> |   | <b>800 000 000</b>  |

1) Lorsqu'un événement déclencheur survient, chacune des actions est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent). Les porteurs d'actions privilégiées n'ont pas le droit de convertir leurs actions en actions ordinaires.

2) Le nombre maximal d'actions pouvant être émises à la conversion ne tient pas compte des dividendes déclarés et non versés et des intérêts courus.

3) Lorsqu'un événement déclencheur survient, les débetures sont convertibles en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant 150 % de la valeur nominale, plus les intérêts courus et non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action ordinaire (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent).

s. o. Sans objet.

La survenance d'un événement déclencheur, tel qu'il a été décrit dans les lignes directrices en matière de suffisance des fonds propres, entraînerait la conversion de la totalité des instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité en circulation dont il est fait mention ci-dessus, ce qui représenterait un effet dilutif de 67 % selon le nombre d'actions ordinaires de la CIBC en circulation au 31 janvier 2016.

## Exigences de communication publique pour les banques d'importance systémique mondiale

Le document du CBCB intitulé *Banques d'importance systémique mondiale : méthodologie d'évaluation et exigence de capacité additionnelle d'absorption des pertes*, daté du 3 juillet 2013, décrit la méthodologie d'évaluation annuelle et les 12 indicateurs utilisés pour évaluer les banques d'importance systémique mondiale (BISM). Le document fournit également les exigences de communication publique annuelles qui s'appliquent aux grandes banques actives à l'échelle mondiale.

En mars 2014, le BSIF a publié un préavis à l'égard de la mise en œuvre des exigences de communication publique pour les BISM au Canada. Les banques fédérales qui n'ont pas été désignées BISM et qui ont un ratio de levier selon Bâle III supérieur à l'équivalent de 200 G€ à la fin de l'exercice sont tenues annuellement de divulguer au moins les 12 indicateurs (en valeurs libellées en dollars canadiens). Les indicateurs sont calculés selon des lignes directrices précises publiées par le CBCB. Ainsi, les valeurs obtenues ne sont peut-être pas comparables aux autres mesures présentées dans ce rapport. Le tableau suivant présente les 12 indicateurs utilisés dans la méthodologie d'évaluation du CBCB permettant d'évaluer les BISM :

| En milliers de dollars, au 31 octobre          |  | 2015             | 2014             |
|--|--|------------------|------------------|
| Section  | Indicateurs  |                  |                  |
| A. Activité transfrontière                     | 1. Créances transfrontières  | 113 195 592 \$   | 61 043 526 \$    |
|  | 2. Passifs transfrontières   | 99 397 426       | 84 270 234       |
| B. Taille                                      | 3. Expositions totales telles que définies par le ratio de levier de Bâle III <sup>1</sup> | 506 096 189 \$   | 453 143 820 \$   |
| C. Interdépendance                             | 4. Actifs dans le système financier  | 31 775 516 \$    | 26 095 418 \$    |
|  | 5. Passifs dans le système financier   | 23 079 177       | 17 683 729       |
|  | 6. Titres en circulation   | 136 382 189      | 123 650 540      |
| D. Substituabilité / infrastructure financière | 7. Activité de paiement  | 9 963 589 692 \$ | 8 159 470 634 \$ |
|  | 8. Actifs sous garde   | 1 475 958 000    | 1 358 430 000    |
|  | 9. Valeurs des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers              | 35 466 538       | 36 526 470       |
| E. Complexité                                  | 10. Valeur notionnelle des dérivés de gré à gré  | 2 022 190 779 \$ | 1 765 057 951 \$ |
|  | 11. Titres détenus à des fins de négociation et disponibles à la vente                     | 37 930 540       | 36 909 402       |
|  | 12. Actifs de niveau 3   | 2 954 353        | 2 321 630        |

1) Le calcul de cette mesure, tel qu'il est présenté dans le dispositif de Bâle aux fins de la présentation des indicateurs par les BISM de 2015, ne tient pas compte des ajustements réglementaires.

### Modifications apportées aux mesures des BISM

Les modifications apportées aux mesures par rapport à celles de 2014 ont surtout trait aux variations des taux de change et aux changements courants dans les activités.

#### A. Activité transfrontière

L'objectif de cette section est de déterminer l'empreinte mondiale d'une banque (c.-à-d., l'importance des activités d'une banque en dehors de sa juridiction d'origine). Le concept qui sous-tend cette section est que les conséquences internationales des difficultés financières ou de la défaillance d'une banque varient en fonction de sa part de créances et de passifs transfrontières.

#### B. Taille

La taille est une mesure clé de l'importance étant donné que les difficultés financières ou la défaillance d'une banque sont plus susceptibles de nuire à l'économie mondiale ou aux marchés financiers si les activités de la banque représentent une large part de l'activité mondiale.

#### C. Interdépendance

Les difficultés financières d'un établissement peuvent fortement accroître la probabilité de difficultés d'autres établissements en raison du réseau d'obligations contractuelles dans lequel ils évoluent. L'impact systémique d'une banque devrait être positivement corrélé avec son interdépendance vis-à-vis des autres établissements financiers.

#### D. Substituabilité / infrastructure financière

L'objectif de cette section est de déterminer le rôle de la banque en tant que pourvoyeur d'infrastructures financières. Le concept qui sous-tend cette section est que plus la banque a un rôle important dans une ligne de métier donnée ou comme prestataire de services dans l'infrastructure financière sous-jacente (systèmes de paiement par exemple), plus les perturbations résultant de sa défaillance seront grandes en termes d'insuffisance des services (y compris le coût que représentera, pour les clients de la banque défaillante, la recherche d'un service identique auprès d'un autre établissement) et de réduction de la liquidité des marchés et de l'infrastructure.

#### E. Complexité

L'impact systémique des difficultés financières ou de la défaillance d'une banque est, en toute logique, corrélé positivement à sa complexité d'ensemble, à savoir sa complexité commerciale, structurelle et opérationnelle. Plus une banque est complexe, plus les coûts et délais nécessaires à la résolution de sa défaillance seront importants.

## Arrangements hors bilan

Nous concluons des arrangements hors bilan dans le cours normal de nos affaires. Nous consolidons toutes les fiducies que nous soutenons et qui titrisent nos propres actifs, à l'exception de la fiducie de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux.

Nous assurons la gestion et l'administration d'un fonds monocédaant et de plusieurs fonds multicédaants au Canada.

Nous touchons des honoraires relativement à la prestation de services liés au fonds monocédaant et aux fonds multicédaants non consolidés, tels que des facilités de garantie de liquidité et des services de distribution, de structuration de transactions et d'administration des fonds multicédaants. Ces honoraires ont totalisé 10 M\$ au premier trimestre de 2016 (7 M\$ pour le trimestre précédent et 6 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent). Tous les honoraires gagnés dans les activités avec les fonds multicédaants sont établis selon le marché.

Au 31 janvier 2016, les divers actifs donnés en garantie sous-jacents de nos fonds multicédaants atteignaient 4,4 G\$ (4,0 G\$ au 31 octobre 2015). La durée moyenne pondérée estimée de ces actifs était de 1,2 an (1,2 an au 31 octobre 2015). Nous détenons du papier commercial totalisant 22 M\$ (59 M\$ au 31 octobre 2015) émis par nos fonds multicédaants non consolidés que nous soutenons qui offrent du papier commercial à des investisseurs externes. Les facilités de garantie de liquidité consenties à ces fonds multicédaants s'élevaient à 5,6 G\$ (4,9 G\$ au 31 octobre 2015). Nous avons également procuré des facilités de crédit de 40 M\$ (40 M\$ au 31 octobre 2015) à ces fonds multicédaants.

Nous avons conclu une facilité consortiale pour un engagement de trois ans de 575 M\$ avec le fonds monocédaant qui fournit du financement à des franchisés d'un important détaillant canadien. Notre tranche de cet engagement s'élève à 105 M\$ (105 M\$ au 31 octobre 2015). Au 31 janvier 2016, nous avons financé 101 M\$ (94 M\$ au 31 octobre 2015) au moyen de l'émission d'acceptations bancaires et de prêts à taux préférentiel.

| En millions de dollars, au   | 31 janv.<br>2016                    |  |  | 31 oct.<br>2015                     |  |  |
|--|-------------------------------------|--|--|-------------------------------------|--|--|
|  | Placements et<br>prêts <sup>1</sup> | Facilités de<br>liquidités et de<br>crédit et<br>engagements | Dérivés de<br>crédit vendus <sup>2</sup> | Placements et<br>prêts <sup>1</sup> | Facilités de<br>liquidités et de<br>crédit et<br>engagements | Dérivés de crédit<br>vendus <sup>2</sup> |
| Fonds monocédaant et fonds multicédaants   | 123 \$                              | 4 463 <sup>3</sup> \$  | - \$                                     | 153 \$                              | 3 972 <sup>3</sup> \$  | - \$                                     |
| Entités émettrices structurées par des tiers –<br>activités poursuivies            | 4 861                               | 2 118  | -  | 3 490                               | 985  | -  |
| Structures de placement sans transformation  | 465                                 | -  | -  | 605                                 | -  | -  |
| Fiducie de titrisation de prêts hypothécaires<br>commerciaux                       | 13                                  | -  | -  | 13                                  | -  | -  |
| CIBC Capital Trust   | 12                                  | 75   | -  | 7                                   | 75   | -  |
| Entités émettrices de TAC flux groupés structurées<br>par la CIBC                  | 10                                  | 29   | 21                                       | 9                                   | 27   | 23                                       |
| Entités émettrices structurées par des tiers –<br>activités en voie de liquidation | 1 299                               | 57   | 744                                      | 1 449                               | 57   | 827                                      |

1) Excluent les valeurs émises et les droits conservés par les entités créées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la Federal National Mortgage Association, la Federal Home Loan Mortgage Corporation, la Government National Mortgage Association, les Federal Home Loan Banks, la Federal Farm Credit Bank et la Student Loan Marketing Association, ainsi que leurs dérivés. Un montant de 0,8 G\$ (1,0 G\$ au 31 octobre 2015) du risque lié aux entités émettrices structurées par la CIBC et aux entités structurées par des tiers – activités de crédit structuré en voie de liquidation a été couvert.

2) Les montants présentés reflètent les montants notionnels en cours des dérivés de crédit souscrits. La juste valeur négative comptabilisée dans le bilan consolidé intermédiaire a été de 219 M\$ (214 M\$ au 31 octobre 2015). Un montant notionnel de 0,7 G\$ (0,8 G\$ au 31 octobre 2015) a été couvert par des dérivés de crédit de tiers. La juste valeur de ces couvertures, nette des REC, était de 163 M\$ (159 M\$ au 31 octobre 2015). Un montant notionnel additionnel de 55 M\$ (52 M\$ au 31 octobre 2015) a été couvert par un billet à recours limité. Le cumul des pertes liées à la juste valeur pour les dérivés de crédit vendus non couverts était de 1 M\$ (1 M\$ au 31 octobre 2015).

3) Compte non tenu d'un montant additionnel de 1,2 G\$ (0,9 G\$ au 31 octobre 2015) lié aux facilités de garantie de liquidité consenties aux fonds multicédaants afin qu'ils respectent leur engagement à financer l'achat d'autres actifs et de 22 M\$ (59 M\$ au 31 octobre 2015) lié au placement direct dans les fonds multicédaants, que nous considérons comme une exposition aux placements.

D'autres renseignements sur nos entités structurées figurent à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires. Les précisions sur nos autres arrangements hors bilan figurent aux pages 39 et 40 du Rapport annuel 2015.

# Gestion du risque

Notre approche à l'égard de la gestion du risque est sensiblement la même que celle décrite aux pages 41 à 75 du Rapport annuel 2015. Certaines informations présentées dans cette section ont été ombragées étant donné qu'elles doivent être fournies en vertu de l'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, et qu'elles font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

## Vue d'ensemble

La CIBC fait face à un grand nombre de risques, dans tous ses secteurs d'activité. Le recensement et l'analyse des risques et de leurs répercussions permettent à la CIBC de déterminer son intérêt à l'égard du risque et ses pratiques en matière de gestion du risque. La définition des niveaux de risque acceptables et l'établissement de solides principes, politiques et pratiques en gestion des risques sont essentiels à l'atteinte d'un rendement constant et durable à long terme, tout en demeurant dans les limites de notre intérêt à l'égard du risque.

Notre intérêt à l'égard du risque définit les niveaux de tolérance envers divers risques. Il jette les assises sur lesquelles reposent notre culture et notre cadre de gestion du risque.

Notre cadre de gestion du risque comprend :

- les énoncés sur l'intérêt à l'égard du risque, approuvés par le conseil, pour l'ensemble de la CIBC et les unités d'exploitation stratégique;
- des politiques, des procédures et des limites de risque visant à harmoniser les activités avec l'intérêt à l'égard du risque;
- la production de rapports périodiques sur la gestion du risque pour établir et communiquer les niveaux de risque;
- un cadre de contrôle indépendant pour déterminer et tester la conformité aux principaux contrôles;
- des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions possibles des changements dans l'environnement de l'entreprise sur le capital, la situation de trésorerie et les résultats;
- la prise en compte proactive des options d'atténuation des risques afin d'optimiser les résultats;
- une surveillance grâce à nos comités axés sur les risques et à notre structure de gouvernance.

La responsabilité de la gestion des risques incombe à tous les employés de la CIBC. Les professionnels des unités d'exploitation et de la gestion du risque travaillent ensemble pour veiller à ce que les stratégies et les activités d'entreprise correspondent à notre intérêt à l'égard du risque. L'approche de la CIBC à l'égard de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise correspond au modèle à trois lignes de défense :

- i) les secteurs d'activité et les groupes fonctionnels et de soutien de la CIBC sont responsables de tous les risques liés à leurs activités, ce qui représente la première ligne de défense;
- ii) la deuxième ligne de défense, soit la fonction Gestion du risque, la fonction Conformité et les autres fonctions de surveillance de la CIBC, est responsable de la surveillance indépendante des risques à l'échelle de l'entreprise inhérents aux activités de la CIBC;
- iii) la troisième ligne de défense, la fonction Vérification interne de la CIBC, fournit une évaluation indépendante de la conception et de l'efficacité opérationnelle des contrôles, des processus et des systèmes de gestion du risque.

Nous exerçons une surveillance constante sur notre profil de risque en le comparant avec l'intérêt à l'égard du risque que nous avons établi et les limites connexes et en prenant les mesures qui s'imposent pour garder l'équilibre entre les risques courus et le rendement obtenu. Pour surveiller notre profil de risque, nous effectuons une analyse prospective de la sensibilité par rapport à des facteurs locaux et mondiaux du marché, à la conjoncture économique et au contexte politique et réglementaire ayant une incidence sur notre profil de risque global.

La production de rapports et la tenue de discussions périodiques et claires sur les risques par les comités de la haute direction facilitent la communication des risques et l'analyse des stratégies en gestion de risques à l'échelle de l'entreprise.

## Principaux risques et nouveaux risques

Nous faisons le suivi des principaux risques et des nouveaux risques qui peuvent avoir une incidence sur nos résultats futurs et nous les examinons, et nous prenons les mesures qui s'imposent pour réduire les risques éventuels. Nous procédons à des analyses approfondies, notamment par des simulations de crise de nos expositions aux risques, et nous informons le conseil sur une base régulière des nouveautés et des changements connexes. La présente section décrit les principaux risques et les nouveaux risques qui pourraient avoir, à notre avis, une incidence négative, ainsi que les faits nouveaux en matière de réglementation et de comptabilité qui sont importants pour la CIBC.

### Risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité

Les institutions financières telles que la CIBC améliorent leurs processus opérationnels pour tirer profit des technologies innovatrices et de l'Internet afin d'améliorer leur expérience client et de rationaliser leurs activités. Par contre, les cybermenaces et le risque financier, le risque de réputation et le risque d'interruption des activités qui y sont liés s'amplifient.

Nous continuons de gérer ces risques de façon active au moyen d'examen du risque stratégiques, d'outils technologiques déployés à l'échelle de l'entreprise et de programmes de protection de l'information, dont l'objectif est de continuer à lutter globalement contre ces cybermenaces pour prévenir, détecter et traiter des menaces telles que les fuites de données, les accès non autorisés et les attaques par déni de service.

Étant donné l'importance des systèmes financiers électroniques, y compris les services bancaires en direct et mobiles sécurisés offerts par la CIBC à ses clients, la CIBC continue d'élaborer des contrôles et processus visant à protéger nos systèmes et nos renseignements relatifs aux clients contre des dommages et la divulgation non autorisée. La CIBC surveille l'évolution du contexte à l'échelle mondiale, notamment les cybermenaces et les stratégies d'atténuation des risques. De plus, nous comparons nos pratiques avec les meilleures pratiques en la matière et informons régulièrement le conseil d'administration des faits nouveaux.

Malgré notre engagement à l'égard de la protection des renseignements et de la cybersécurité, la CIBC et ses tiers liés pourraient ne pas être en mesure d'atténuer entièrement tous les risques relatifs à la complexité croissante de ces menaces et au rythme rapide auquel celles-ci évoluent. Cependant, la CIBC surveille constamment les changements dans sa position de risque et améliore les paramètres de sécurité afin de minimiser les répercussions des incidents qui pourraient survenir.

### Risque de désintermédiation

Les clients du secteur bancaire canadien utilisent de plus en plus les plateformes numériques au détriment des centres bancaires pour effectuer leurs opérations. Par conséquent, les applications numériques qui perturbent le secteur exercent davantage de pressions concurrentielles, tant pour les chefs de file

mondiaux en matière de technologie que pour les nouveaux venus de plus petite taille dans le domaine de la technologie financière, ce qui augmente le risque de désintermédiation en raison de l'évolution sur le plan technologique de ces compétiteurs non traditionnels.

La CIBC gère le risque de désintermédiation au moyen d'examen du risque stratégiques, ainsi que par des investissements dans des canaux émergents, dans des capacités liées aux données et aux analyses, et dans la technologie et l'innovation en général, pour répondre aux besoins en évolution de nos clients, tout en nous employant à réduire notre structure de coûts et à simplifier nos activités.

### **Prix des marchandises**

Les prix des marchandises se sont maintenus à des niveaux peu élevés, la croissance de la demande mondiale demeurant modérée et l'offre excédentaire persistant. La faiblesse des prix des marchandises exerce une pression sur les marges bénéficiaires des entreprises, ce qui a pour sa part entraîné une diminution des recettes fiscales au Canada. L'inquiétude croissante quant au fait que les prix des marchandises pourraient demeurer à ces faibles niveaux sur une longue période constitue une source de stress supplémentaire chez les sociétés vulnérables du secteur.

Jusqu'à maintenant, notre exposition globale aux marchandises continue d'être conforme à notre intérêt à l'égard du risque. Cependant, nous avons enregistré des pertes dans notre portefeuille de titres dans le secteur du pétrole et du gaz, compte tenu de la faiblesse des prix, et si la tendance se maintient, nous pourrions subir des pertes à un rythme accéléré au cours des prochains trimestres. Nous évaluons actuellement nos clients dans notre portefeuille de titres dans le secteur du pétrole et du gaz selon nos mesures de risque améliorées, et notre portefeuille fait l'objet d'une surveillance prudente. Nous continuons d'appliquer les simulations statistiques de crise à l'échelle de l'entreprise en fonction d'un prix du pétrole plus bas pour déterminer les pertes directes potentielles. Nous avons également mené des simulations de crise pour évaluer les incidences secondaires de la baisse des prix du pétrole sur notre portefeuille de détail pour les régions touchées, où nous pourrions constater de plus grandes pertes si le taux de chômage continue à baisser.

### **Risque géopolitique**

Le risque géopolitique s'intensifie à certains moments. Bien que l'incidence précise sur l'économie mondiale dépende de la nature de l'événement, tout événement majeur pourrait être en règle générale une source d'instabilité et de volatilité, ce qui occasionnerait l'élargissement des différentiels de taux, une diminution de la valeur des actions, une ruée vers les devises refuges et l'augmentation des achats d'or. À court terme, les crises de marché peuvent nuire au résultat net tiré de nos positions de risque de marché dans les activités de négociation et les activités autres que de négociation. Bien qu'il soit peu probable que le Canada soit directement exposé à un risque géopolitique, l'incidence indirecte d'un ralentissement de la croissance économique ainsi que les répercussions possibles sur les prix des marchandises pourraient avoir des conséquences très graves sur les activités économiques et bancaires courantes.

Bien qu'il soit impossible de prédire quels pays connaîtront des conflits géopolitiques, nous surveillons étroitement les marchés et les régions actuellement ou récemment instables afin d'évaluer l'incidence de ces situations sur les marchés et les secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités.

### **Endettement des consommateurs canadiens et marché immobilier canadien**

En raison des taux d'intérêt historiquement bas, l'endettement des Canadiens a progressé plus rapidement que leur revenu. La hausse des prêts hypothécaires, qui sont liés au marché immobilier canadien, explique en grande partie l'accroissement de l'endettement des ménages. Les taux d'intérêt devraient rester relativement bas dans un avenir prévisible, mais des inquiétudes persistent quant à l'effet d'un choc externe, comme une montée du taux de chômage, sur la capacité des Canadiens à rembourser leurs emprunts. Ceci pourrait entraîner une correction du marché immobilier, et possiblement donner lieu à des pertes sur créances pour les banques.

À l'heure actuelle, nous déterminons l'admissibilité de toutes les demandes de prêts hypothécaires à taux variable en fonction du taux d'intérêt fixe de référence à 5 ans de la Banque du Canada, qui est habituellement plus élevé d'environ 2 points de pourcentage par rapport au taux variable. Ainsi, nos clients qui ont un prêt à taux variable devraient être en mesure d'encaisser une certaine hausse de taux d'intérêt. Un effondrement du marché immobilier, qui générerait des pertes importantes dans les portefeuilles de prêts hypothécaires, est peu probable selon nous, mais le fort endettement des consommateurs serait une source d'inquiétude si l'économie faiblissait et que les taux de chômage augmentaient. Pour plus de précisions sur nos stratégies d'atténuation du risque de crédit et sur nos portefeuilles de crédit garanti – immobilier, voir la rubrique Crédit personnel garanti – immobilier de la section Risque de crédit.

### **Risque lié aux politiques économiques en Chine**

L'économie de la Chine continue de suivre une trajectoire de croissance plus lente, affichant une croissance du PIB de 6,8 % pour le quatrième trimestre selon les statistiques officielles, ce qui donne une croissance pour l'exercice de 6,9 %, soit la plus lente depuis 1990. Malgré des difficultés sur les marchés boursiers, l'économie de la Chine devrait partiellement rebondir au cours des prochains mois, grâce aux mesures de relance monétaire mises en place au cours de la dernière année.

Nous continuons à surveiller les politiques économiques autant sur le plan national que régional pour déceler des signes de crise ou de changement d'orientation, et nous nous montrons prudents dans notre tolérance à l'égard de nos expositions à ce pays. Nous avons actuellement une faible exposition directe à la Chine, mais tout ralentissement de l'économie chinoise est susceptible d'avoir une incidence négative sur les clients qui exportent en Chine ou vendent sur un marché où les prix ont baissé du fait de la faiblesse de la demande en Chine, et de faire augmenter le risque de crédit lié à notre exposition aux contreparties.

### **Risques de crédit à l'échelle mondiale**

Étant donné la hausse généralisée des niveaux d'endettement, les gouvernements du monde entier visant constamment à donner un nouveau souffle à leur économie, le risque de crédit s'est amplifié à l'échelle internationale. Plus particulièrement, la possibilité d'un choc dans la zone euro persiste, les gouvernements européens étant encore aux prises avec des problèmes économiques. Le crédit est également une préoccupation au sein des marchés émergents, les économies n'ayant pas retrouvé les niveaux d'avant-crise et les cotes de crédit montrant des signes de stress. De plus, les sociétés ont gonflé leur niveau d'endettement, ce qui a mené à une augmentation des écarts de crédit des obligations à rendement élevé.

Bien que notre exposition à plusieurs de ces facteurs préoccupants soit limitée, nous continuons à surveiller et à évaluer activement toute évolution défavorable dans le contexte d'affaires et le contexte géopolitique à l'échelle mondiale.

### **Faits nouveaux en matière de réglementation**

Pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de réglementation, se reporter aux sections Sources de financement, Risque de liquidité et Questions relatives à la comptabilité et au contrôle.

### **Faits nouveaux en matière de comptabilité**

Pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de comptabilité, se reporter à la section Questions relatives à la comptabilité et au contrôle ainsi qu'à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires.

## Risques découlant des activités commerciales

Le graphique ci-dessous présente les activités et les mesures de risque correspondantes fondées sur les actifs réglementaires pondérés en fonction du risque, ainsi que le capital économique au 31 janvier 2016 :

|  | CIBC  |  |   |   |
|--|---|--|---|---|
|  | Services bancaires – détail et entreprises  | Gestion des avoirs   | Marchés des capitaux  | Siège social et autres  |
| <b>Activités régulières</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Dépôts</li> <li>Prêts hypothécaires à l'habitation</li> <li>Prêts personnels</li> <li>Cartes de crédit</li> <li>Prêts aux entreprises</li> <li>Assurance</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Courtage de détail</li> <li>Gestion d'actifs</li> <li>Gestion privée de patrimoine</li> </ul>                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Produits de crédit</li> <li>Marchés CIBC, réseau mondial</li> <li>Services bancaires d'investissement</li> <li>Portefeuilles de placement</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Services bancaires internationaux</li> <li>Portefeuilles de placement</li> <li>Coentreprises</li> <li>Groupes fonctionnels et de soutien (se reporter à la page 15)</li> </ul> |
| <b>Bilan</b>   | (en millions de dollars)<br>Actif moyen 257 152<br>Dépôts moyens 182 378  | (en millions de dollars)<br>Actif moyen 4 995<br>Dépôts moyens 9 505   | (en millions de dollars)<br>Actif moyen 157 537<br>Dépôts moyens 19 092   | (en millions de dollars)<br>Actif moyen 74 695<br>Dépôts moyens 182 118   |
| <b>APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (méthode tout compris)</b> | (en millions de dollars)<br>Risque de crédit 74 262<br>Risque de marché -<br>Risque opérationnel 5 900  | (en millions de dollars)<br>Risque de crédit 417<br>Risque de marché -<br>Risque opérationnel 3 366  | (en millions de dollars)<br>Risque de crédit <sup>1</sup> 47 074<br>Risque de marché 3 849<br>Risque opérationnel 7 572   | (en millions de dollars)<br>Risque de crédit <sup>2</sup> 18 560<br>Risque de marché 241<br>Risque opérationnel 1 342   |
| <b>Capital économique<sup>3</sup></b>  | (%)<br>Proportion du total de la CIBC 35<br>Comprend :<br>Risque de crédit <sup>4</sup> 73<br>Risque de marché 17<br>Risques opérationnel/stratégique 10  | (%)<br>Proportion du total de la CIBC 17<br>Comprend :<br>Risque de crédit <sup>4</sup> 3<br>Risque de marché 2<br>Risques opérationnel/stratégique 95 | (%)<br>Proportion du total de la CIBC 25<br>Comprend :<br>Risque de crédit <sup>4</sup> 75<br>Risque de marché 8<br>Risques opérationnel/stratégique 17                                     | (%)<br>Proportion du total de la CIBC 23<br>Comprend :<br>Risque de crédit <sup>4</sup> 26<br>Risque de marché 7<br>Risques opérationnel/stratégique 67   |
| <b>Profil de risque</b>  | Nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et au risque opérationnel, ainsi qu'à d'autres risques, comprenant notamment le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation, de même que le risque environnemental. |  |   |   |

1) Comprend le risque de crédit de la contrepartie de 7 997 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

2) Comprend le risque de crédit de la contrepartie de 497 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

3) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

4) Comprend le risque d'investissement.

## Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Le risque de crédit découle essentiellement de nos activités de Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises et de nos activités de prêts des Marchés financiers. Le risque de crédit provient également d'autres sources, notamment de nos activités de négociation, ce qui comprend nos dérivés de gré à gré, nos titres de créance et nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. En plus des pertes en cas de défaut d'un emprunteur ou d'une contrepartie, des profits latents ou des pertes latentes peuvent survenir en raison des variations des écarts de taux de la contrepartie qui pourraient influencer sur la valeur comptable ou la juste valeur de nos actifs.

### Expositions au risque de crédit

| En millions de dollars, au   | 31 janv.<br>2016 | 31 oct.<br>2015 |
|--|------------------|-----------------|
| <b>Portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements – approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée)</b> |                  |                 |
| Engagements utilisés   | 120 400 \$       | 114 965 \$      |
| Engagements non utilisés   | 44 020           | 43 185          |
| Transactions assimilées à des mises en pension de titres   | 72 406           | 72 657          |
| Divers – hors bilan  | 70 160           | 77 600          |
| Dérivés de gré à gré   | 18 575           | 16 300          |
| Expositions en cas de défaillance (ECD) du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut                          | 325 561          | 324 707         |
| Moins : les garanties au titre des mises en pension de titres  | 62 423           | 64 407          |
| ECD du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net   | 263 138          | 260 300         |
| <b>Portefeuille de détail – approche NI avancée</b>  |                  |                 |
| Engagements utilisés   | 215 770          | 212 482         |
| Engagements non utilisés   | 69 042           | 68 267          |
| Divers – hors bilan  | 303              | 340             |
| ECD du portefeuille de détail, montant brut  | 285 115          | 281 089         |
| Portefeuilles normalisés   | 14 864           | 13 770          |
| Expositions liées à la titrisation   | 18 868           | 15 876          |
| ECD, montant brut  | 644 408 \$       | 635 442 \$      |
| ECD, montant net   | 581 985 \$       | 571 035 \$      |

### Expositions au secteur pétrolier et gazier

Le tableau ci-après présente une répartition de nos expositions au secteur pétrolier et gazier selon l'approche NI avancée. De ces expositions, 74 % sont des expositions de première qualité selon notre système interne de notation du risque, ce qui comprend les valeurs données en garantie (note équivalente à BBB-/Baa3 ou à une note supérieure selon S&P/Moody's).

| En millions de dollars, au 31 janvier 2016 | Engagements<br>utilisés | Engagements<br>non utilisés | Divers –<br>hors bilan | Dérivés<br>de gré à gré | Total     |
|--|-------------------------|-----------------------------|------------------------|-------------------------|-----------|
| Exploration et production                  | 4 925 \$                | 4 703 \$                    | 350 \$                 | 511 \$                  | 10 489 \$ |
| Secteur médian                             | 707                     | 2 003                       | 73                     | 368                     | 3 151     |
| Secteur en aval                            | 132                     | 310                         | 25                     | 3                       | 470       |
| Secteur intégré                            | 235                     | 2 061                       | 381                    | 174                     | 2 851     |
| Services pétroliers et gaziers             | 473                     | 317                         | 37                     | 4                       | 831       |
| Distribution de produits pétroliers        | 466                     | 294                         | 64                     | 37                      | 861       |
|  | 6 938 \$                | 9 688 \$                    | 930 \$                 | 1 097 \$                | 18 653 \$ |
| 31 octobre 2015                            | 6 068 \$                | 9 473 \$                    | 784 \$                 | 951 \$                  | 17 276 \$ |

### Politique en matière d'allégement

Nous utilisons des techniques d'allégement pour gérer les relations avec nos clients et pour réduire les pertes sur créances en cas de défaut, de saisie ou de reprise de possession. Dans certains cas, nous devons peut-être modifier les modalités d'un emprunt pour des raisons économiques ou juridiques découlant des difficultés financières d'un emprunteur et accorder à ce dernier une concession prenant la forme de taux inférieurs à ceux du marché ou de modalités qui n'auraient pas été autrement considérées, afin de pouvoir recouvrer le montant maximal de l'emprunt. Dans les cas où l'on estime que la concession est meilleure que ce qui est offert sur le marché, la modification est comptabilisée comme une restructuration de la dette d'un débiteur en difficulté. Cette restructuration est soumise à notre test courant de dépréciation trimestriel qui évalue, entre autres facteurs, les clauses restrictives ou les défauts de paiement. Une dotation à la provision pour pertes sur créances appropriée, par segment de portefeuille, est alors comptabilisée.

En ce qui concerne le crédit de détail, les techniques d'allégement comprennent la capitalisation des intérêts, la révision de l'amortissement et la consolidation de dettes. Nous avons instauré des conditions d'admissibilité qui permettent à l'équipe de la Gestion des comptes de clients de formuler des mesures correctives qui conviennent et de proposer des solutions adaptées à la situation de chaque emprunteur. Ces solutions fournissent souvent de meilleures conditions que celles initialement offertes et visent à augmenter la capacité de l'emprunteur à s'acquitter de son obligation envers la CIBC, et nous considérons qu'elles sont représentatives du marché et qu'elles peuvent être comparées aux modalités que nous offririons à de nouveaux clients ayant des notes de crédit semblables.

Les solutions qui existent pour les clients d'affaires et les grandes entreprises dépendent de la situation de chaque client et sont offertes de façon circonspecte dans les cas où il a été établi que le client a ou risque d'avoir de la difficulté à s'acquitter de ses obligations. Les clauses restrictives permettent souvent de déceler des changements dans la situation financière du client avant que ne se concrétise un changement sur le plan de ses habitudes de remboursement, et prévoient généralement un droit de refixation de prix ou de rappel du prêt. Les solutions peuvent être temporaires ou peuvent impliquer d'autres options spéciales de gestion.

Au cours du trimestre considéré, des prêts de 58 M\$ (1 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2015) ont fait l'objet d'une restructuration de la dette d'un débiteur en difficulté.

## Expositions au crédit personnel garanti – immobilier

Le portefeuille de crédit personnel garanti – immobilier comprend des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels et des marges garanties par des biens immobiliers résidentiels (marges de crédit hypothécaires). Ce portefeuille ne présente qu'un faible risque, car nous détenons un privilège de premier rang sur la plupart des biens immobiliers et un privilège de deuxième rang sur une petite partie du portefeuille. Nous utilisons les mêmes critères de prêt pour approuver les prêts, qu'ils soient assortis d'un privilège de premier rang ou de deuxième rang.

Le tableau suivant présente le détail de nos portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit hypothécaires :

| En milliards de dollars, au 31 janvier 2016 | Prêts hypothécaires à l'habitation |             |                |             | Marges de crédit hypothécaires <sup>1</sup> |              | Total           |             |                |             |
|---|------------------------------------|-------------|----------------|-------------|---|--------------|-----------------|-------------|----------------|-------------|
|   | Assurés                            |             | Non assurés    |             | Non assurées                                |              | Assurés         |             | Non assurés    |             |
| Ontario                                     | <b>48,0 \$</b>                     | <b>61 %</b> | <b>31,1 \$</b> | <b>39 %</b> | <b>9,8 \$</b>                               | <b>100 %</b> | <b>48,0 \$</b>  | <b>54 %</b> | <b>40,9 \$</b> | <b>46 %</b> |
| Colombie-Britannique et territoires         | <b>18,1</b>                        | <b>52</b>   | <b>16,8</b>    | <b>48</b>   | <b>3,8</b>                                  | <b>100</b>   | <b>18,1</b>     | <b>47</b>   | <b>20,6</b>    | <b>53</b>   |
| Alberta                                     | <b>16,9</b>                        | <b>69</b>   | <b>7,5</b>     | <b>31</b>   | <b>2,7</b>                                  | <b>100</b>   | <b>16,9</b>     | <b>62</b>   | <b>10,2</b>    | <b>38</b>   |
| Québec                                      | <b>7,7</b>                         | <b>63</b>   | <b>4,5</b>     | <b>37</b>   | <b>1,5</b>                                  | <b>100</b>   | <b>7,7</b>      | <b>56</b>   | <b>6,0</b>     | <b>44</b>   |
| Provinces des Prairies/du Centre            | <b>5,2</b>                         | <b>71</b>   | <b>2,1</b>     | <b>29</b>   | <b>0,9</b>                                  | <b>100</b>   | <b>5,2</b>      | <b>63</b>   | <b>3,0</b>     | <b>37</b>   |
| Provinces de l'Atlantique                   | <b>5,9</b>                         | <b>71</b>   | <b>2,4</b>     | <b>29</b>   | <b>0,8</b>                                  | <b>100</b>   | <b>5,9</b>      | <b>65</b>   | <b>3,2</b>     | <b>35</b>   |
| Portefeuille canadien <sup>2,3</sup>        | <b>101,8</b>                       | <b>61</b>   | <b>64,4</b>    | <b>39</b>   | <b>19,5</b>                                 | <b>100</b>   | <b>101,8</b>    | <b>55</b>   | <b>83,9</b>    | <b>45</b>   |
| Portefeuille international <sup>2</sup>     | -                                  | -           | <b>2,6</b>     | <b>100</b>  | -   | -            | -               | -           | <b>2,6</b>     | <b>100</b>  |
| Total des portefeuilles                     | <b>101,8 \$</b>                    | <b>60 %</b> | <b>67,0 \$</b> | <b>40 %</b> | <b>19,5 \$</b>                              | <b>100 %</b> | <b>101,8 \$</b> | <b>54 %</b> | <b>86,5 \$</b> | <b>46 %</b> |
| 31 octobre 2015                             | 103,9 \$                           | 63 %        | 61,2 \$        | 37 %        | 19,5 \$                                     | 100 %        | 103,9 \$        | 56 %        | 80,7 \$        | 44 %        |

1) Nous n'avons aucune marge de crédit hypothécaire assurée au 31 janvier 2016 et 31 octobre 2015.

2) La répartition géographique est fondée sur l'adresse du bien immobilier sous gestion.

3) Une tranche de 80 % (82 % au 31 octobre 2015) des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens sont assurés par la SCHL et le solde, par deux assureurs canadiens du secteur privé, tous les deux notés au moins AA (faible) par DBRS Limited.

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie<sup>1</sup> moyens pour nos prêts hypothécaires à l'habitation et nos marges de crédit hypothécaires non assurés au Canada qui ont été montés au cours du trimestre. Nous n'avons pas acquis de prêts hypothécaires à l'habitation ou de marges de crédit hypothécaires non assurés auprès de tiers pour les périodes présentées dans le tableau ci-dessous.

| Pour les trimestres clos le         | 31 janv. 2016                      |                                | 31 oct. 2015                       |                                | 31 janv. 2015                      |                                |
|-------------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|
|                                     | Prêts hypothécaires à l'habitation | Marges de crédit hypothécaires | Prêts hypothécaires à l'habitation | Marges de crédit hypothécaires | Prêts hypothécaires à l'habitation | Marges de crédit hypothécaires |
| Ontario                             | <b>64 %</b>                        | <b>69 %</b>                    | 65 %                               | 69 %                           | 65 %                               | 70 %                           |
| Colombie-Britannique et territoires | <b>60</b>                          | <b>64</b>                      | 61                                 | 65                             | 62                                 | 65                             |
| Alberta                             | <b>68</b>                          | <b>72</b>                      | 68                                 | 72                             | 68                                 | 71                             |
| Québec                              | <b>67</b>                          | <b>72</b>                      | 66                                 | 71                             | 67                                 | 73                             |
| Provinces des Prairies/du Centre    | <b>69</b>                          | <b>74</b>                      | 69                                 | 74                             | 68                                 | 73                             |
| Provinces de l'Atlantique           | <b>72</b>                          | <b>74</b>                      | 72                                 | 73                             | 71                                 | 73                             |
| Portefeuille canadien <sup>2</sup>  | <b>64 %</b>                        | <b>68 %</b>                    | 65 %                               | 69 %                           | 65 %                               | 70 %                           |
| Portefeuille international          | <b>71 %</b>                        | <b>négl.</b>                   | 72 %                               | négl.                          | 71 %                               | négl.                          |

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit hypothécaires montés depuis peu sont calculés en fonction de la moyenne pondérée.

2) La répartition géographique est fondée sur l'adresse du bien immobilier sous gestion.

négl. Négligeable.

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie moyens pour l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada :

|                                    | Assurés     | Non assurés |
|------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>31 janvier 2016<sup>1</sup></b> | <b>60 %</b> | <b>59 %</b> |
| 31 octobre 2015 <sup>1</sup>       | 60 %        | 59 %        |

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation sont calculés en fonction de la moyenne pondérée. Les estimations du prix des maisons pour les 31 janvier 2016 et 31 octobre 2015 sont fondées sur les indices liés aux régions de tri d'acheminement (RTA) tirés de l'indice composé de Prix de Maison Teranet canadien – Banque Nationale (Teranet) respectivement aux 31 décembre 2015 et 30 septembre 2015. L'indice Teranet constitue une estimation indépendante du taux de changement dans les prix des maisons au Canada.

Les tableaux ci-après résument le profil des périodes d'amortissement restantes concernant l'ensemble de nos prêts hypothécaires à l'habitation canadiens et internationaux. Le premier tableau comprend les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements contractuels minimums et le deuxième tableau présente les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements réels des clients, qui comprennent les paiements qui sont supérieurs au montant contractuel minimum ou dont la fréquence est plus élevée.

### En fonction des paiements contractuels

|                            | Moins de cinq ans | De 5 ans à 10 ans | De 10 ans à 15 ans | De 15 ans à 20 ans | De 20 ans à 25 ans | De 25 ans à 30 ans | De 30 ans à 35 ans | 35 ans et plus |
|----------------------------|-------------------|-------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|----------------|
| Portefeuille canadien      |                   |                   |                    |                    |                    |                    |                    |                |
| <b>31 janvier 2016</b>     | - %               | <b>1 %</b>        | <b>3 %</b>         | <b>7 %</b>         | <b>27 %</b>        | <b>57 %</b>        | <b>5 %</b>         | - %            |
| 31 octobre 2015            | - %               | 1 %               | 3 %                | 7 %                | 26 %               | 56 %               | 7 %                | - %            |
| Portefeuille international |                   |                   |                    |                    |                    |                    |                    |                |
| <b>31 janvier 2016</b>     | <b>7 %</b>        | <b>15 %</b>       | <b>26 %</b>        | <b>25 %</b>        | <b>17 %</b>        | <b>8 %</b>         | <b>2 %</b>         | - %            |
| 31 octobre 2015            | 7 %               | 16 %              | 26 %               | 25 %               | 16 %               | 8 %                | 2 %                | - %            |

En fonction des paiements réels des clients

|                            | Moins de cinq ans | De 5 ans à 10 ans | De 10 ans à 15 ans | De 15 ans à 20 ans | De 20 ans à 25 ans | De 25 ans à 30 ans | De 30 ans à 35 ans | 35 ans et plus |
|----------------------------|-------------------|-------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|----------------|
| Portefeuille canadien      |                   |                   |                    |                    |                    |                    |                    |                |
| <b>31 janvier 2016</b>     | <b>2 %</b>        | <b>5 %</b>        | <b>9 %</b>         | <b>13 %</b>        | <b>33 %</b>        | <b>35 %</b>        | <b>3 %</b>         | <b>- %</b>     |
| 31 octobre 2015            | 2 %               | 6 %               | 9 %                | 13 %               | 33 %               | 34 %               | 3 %                | - %            |
| Portefeuille international |                   |                   |                    |                    |                    |                    |                    |                |
| <b>31 janvier 2016</b>     | <b>7 %</b>        | <b>15 %</b>       | <b>26 %</b>        | <b>24 %</b>        | <b>17 %</b>        | <b>8 %</b>         | <b>2 %</b>         | <b>1 %</b>     |
| 31 octobre 2015            | 7 %               | 16 %              | 26 %               | 24 %               | 17 %               | 7 %                | 2 %                | 1 %            |

Nous avons deux types de risques liés aux copropriétés au Canada : les prêts hypothécaires et les prêts octroyés aux promoteurs. Les deux visent principalement les régions de Toronto et de Vancouver. Au 31 janvier 2016, nos prêts hypothécaires liés aux copropriétés au Canada s'élevaient à 18,9 G\$ (18,5 G\$ au 31 octobre 2015), et une tranche de 61 % de ces prêts (64 % au 31 octobre 2015) étaient assurés. Le montant utilisé des prêts que nous avons octroyés aux promoteurs s'établissait à 0,8 G\$ (1,0 G\$ au 31 octobre 2015) ou 1,0 % de notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, et les engagements non utilisés connexes s'élevaient à 2,0 G\$ (1,9 G\$ au 31 octobre 2015). Le risque lié aux promoteurs de copropriétés est réparti entre 81 projets.

Nous soumettons nos portefeuilles de prêts hypothécaires et de marges de crédit hypothécaires à des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence possible d'événements économiques variés. Nos simulations de crise peuvent faire appel à différentes variables, telles que le taux de chômage, le ratio du service de la dette et les variations des prix du secteur immobilier, afin d'établir des modèles de résultats possibles dans des circonstances précises. Ces simulations font intervenir des variables qui pourraient se comporter différemment selon les situations. Les variables économiques utilisées pour nos principales simulations se situent dans des fourchettes semblables à celles liées à des événements historiques s'étant déroulés dans des périodes durant lesquelles le Canada a connu une récession. Nos résultats démontrent qu'en période de récession, notre solide situation de fonds propres devrait suffire pour absorber les pertes liées aux prêts hypothécaires et aux marges de crédit hypothécaires.

### Risque de crédit de contrepartie

Nous nous exposons à un risque de crédit de contrepartie qui découle de nos activités de négociation, de couverture et de gestion de portefeuilles visant les taux d'intérêt, les devises, les actions, les marchandises et les dérivés de crédit, comme il est précisé à la note 12 des états financiers consolidés annuels de 2015.

Le tableau ci-après présente la notation des créances évaluées à la valeur du marché liée à des dérivés de gré à gré :

| En milliards de dollars, au | 31 janv. 2016            |                | 31 oct. 2015   |                |
|-----------------------------|--------------------------|----------------|----------------|----------------|
|                             | Expositions <sup>1</sup> |                |                |                |
| De première qualité         | 8,41 \$                  | 86,7 %         | 7,59 \$        | 89,3 %         |
| De qualité inférieure       | 0,93                     | 9,5            | 0,80           | 9,4            |
| Liste de surveillance       | 0,29                     | 3,0            | 0,01           | 0,1            |
| Défaut                      | -                        | -              | -              | -              |
| Sans note                   | 0,08                     | 0,8            | 0,10           | 1,2            |
|                             | <b>9,71 \$</b>           | <b>100,0 %</b> | <b>8,50 \$</b> | <b>100,0 %</b> |

1) Évaluation à la valeur de marché des contrats de dérivés de gré à gré, compte tenu des accords généraux de compensation, mais compte non tenu des garanties.

Le tableau ci-après présente le détail des prêts douteux et de la dotation à la provision pour pertes sur créances :

| En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trimestres clos le | 31 janv. 2016                              |               |                         | 31 oct. 2015                               |               |                         | 31 janv. 2015                              |               |                         |
|--|--|---------------|-------------------------|--|---------------|-------------------------|--|---------------|-------------------------|
|  | Prêts aux entreprises et aux gouvernements |               | Prêts à la consommation | Prêts aux entreprises et aux gouvernements |               | Prêts à la consommation | Prêts aux entreprises et aux gouvernements |               | Prêts à la consommation |
|  |  |               | Total                   |  |               | Total                   |  |               | Total                   |
| <b>Prêts douteux bruts</b>   |  |               |                         |  |               |                         |  |               |                         |
| Solde au début de la période   | 659 \$                                     | 760 \$        | 1 419 \$                | 687 \$                                     | 792 \$        | 1 479 \$                | 700 \$                                     | 734 \$        | 1 434 \$                |
| Classement dans les prêts douteux au cours de la période                   | 58   | 271           | 329                     | 106  | 275           | 381                     | 37   | 288           | 325                     |
| Transfert dans les prêts non douteux au cours de la période                | (4)  | (22)          | (26)                    | (7)  | (29)          | (36)                    | (2)  | (21)          | (23)                    |
| Remboursements nets  | (46)                                       | (52)          | (98)                    | (56)                                       | (74)          | (130)                   | (22)                                       | (54)          | (76)                    |
| Montants sortis du bilan   | (12)                                       | (197)         | (209)                   | (71)                                       | (204)         | (275)                   | (28)                                       | (193)         | (221)                   |
| Recouvrements de prêts et avances auparavant sortis du bilan               | -  | -             | -                       | -  | -             | -                       | -  | -             | -                       |
| Cessions de prêts  | -  | -             | -                       | -  | -             | -                       | -  | -             | -                       |
| Change et autres   | 33   | 29            | 62                      | -  | -             | -                       | 73   | 49            | 122                     |
| Solde à la fin de la période   | <b>688 \$</b>                              | <b>789 \$</b> | <b>1 477 \$</b>         | <b>659 \$</b>                              | <b>760 \$</b> | <b>1 419 \$</b>         | <b>758 \$</b>                              | <b>803 \$</b> | <b>1 561 \$</b>         |
| <b>Provision pour dépréciation<sup>1</sup></b>                             |  |               |                         |  |               |                         |  |               |                         |
| Solde au début de la période   | 313 \$                                     | 333 \$        | 646 \$                  | 350 \$                                     | 341 \$        | 691 \$                  | 337 \$                                     | 307 \$        | 644 \$                  |
| Montants sortis du bilan   | (12)                                       | (197)         | (209)                   | (71)                                       | (204)         | (275)                   | (28)                                       | (193)         | (221)                   |
| Recouvrements de montants sortis du bilan au cours de périodes antérieures | 7  | 43            | 50                      | 1  | 41            | 42                      | 3  | 44            | 47                      |
| Montant passé en charges au compte de résultat                             | 28   | 163           | 191                     | 35   | 156           | 191                     | 29   | 165           | 194                     |
| Intérêts courus sur prêts douteux  | (4)  | (2)           | (6)                     | (2)  | (3)           | (5)                     | (3)  | (3)           | (6)                     |
| Cessions de prêts  | -  | -             | -                       | -  | -             | -                       | -  | -             | -                       |
| Change et autres   | 17   | 9             | 26                      | -  | 2             | 2                       | 39   | 22            | 61                      |
| Solde à la fin de la période   | <b>349 \$</b>                              | <b>349 \$</b> | <b>698 \$</b>           | <b>313 \$</b>                              | <b>333 \$</b> | <b>646 \$</b>           | <b>377 \$</b>                              | <b>342 \$</b> | <b>719 \$</b>           |
| <b>Prêts douteux, montant net</b>  |  |               |                         |  |               |                         |  |               |                         |
| Solde au début de la période   | 346 \$                                     | 427 \$        | 773 \$                  | 337 \$                                     | 451 \$        | 788 \$                  | 363 \$                                     | 427 \$        | 790 \$                  |
| Variation nette des prêts douteux bruts                                    | 29   | 29            | 58                      | (28)                                       | (32)          | (60)                    | 58   | 69            | 127                     |
| Variation nette de la provision  | (36)                                       | (16)          | (52)                    | 37   | 8             | 45                      | (40)                                       | (35)          | (75)                    |
| Solde à la fin de la période   | <b>339 \$</b>                              | <b>440 \$</b> | <b>779 \$</b>           | <b>346 \$</b>                              | <b>427 \$</b> | <b>773 \$</b>           | <b>381 \$</b>                              | <b>461 \$</b> | <b>842 \$</b>           |
| Prêts douteux nets en pourcentage des prêts et des acceptations nets       |  |               | <b>0,26 %</b>           |  |               | <b>0,27 %</b>           |  |               | <b>0,31 %</b>           |

1) Comprend la provision collective relative aux prêts personnels, aux prêts notés aux PME et aux prêts hypothécaires douteux qui sont en souffrance depuis plus de 90 jours, et la provision individuelle.

### Prêts douteux bruts

Au 31 janvier 2016, les prêts douteux bruts s'élevaient à 1 477 M\$, une diminution de 84 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout des sorties du bilan et de nouveaux classements moins élevés liés à CIBC FirstCaribbean et aux secteurs de l'immobilier et de la construction et des services publics, en partie contrebalancés par une hausse dans le portefeuille de titres du secteur du pétrole et du gaz ainsi que par l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur nos portefeuilles existants.

Les prêts douteux bruts se sont accrus de 58 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur nos portefeuilles existants et d'une hausse dans le portefeuille de titres du secteur du pétrole et du gaz, en partie contrebalancées par le remboursement d'un compte lié au pétrole et au gaz déprécié.

Plus de la moitié des prêts douteux bruts à la fin du trimestre considéré se rapportaient à CIBC FirstCaribbean, dont la majorité était liée aux prêts hypothécaires à l'habitation, aux services aux entreprises (p. ex., le tourisme et l'hôtellerie) et aux secteurs de l'immobilier et de la construction.

### Provision pour dépréciation

La provision pour dépréciation s'est élevée à 698 M\$, en baisse de 21 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison des sorties du bilan et de nouveaux classements moins élevés liés à CIBC FirstCaribbean et aux secteurs de l'immobilier et de la construction et des services publics aux États-Unis, en partie contrebalancés par une hausse dans le portefeuille de titres du secteur du pétrole et du gaz ainsi que par l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur nos portefeuilles existants. La provision pour dépréciation de CIBC FirstCaribbean et aux États-Unis a diminué, mais celle au Canada a augmenté.

La provision pour dépréciation a augmenté de 52 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur nos portefeuilles existants et d'une hausse dans le portefeuille de titres du secteur du pétrole et du gaz. La provision pour dépréciation est comparable à celle du trimestre précédent aux États-Unis, mais celle au Canada et celle de CIBC FirstCaribbean ont augmenté.

### Expositions à certains pays et à certaines régions

Au cours des dernières années, la situation du crédit dans plusieurs pays en Europe a été préoccupante. Les tableaux suivants présentent nos expositions à des pays d'Europe, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone euro.

Nous n'avons pas d'exposition importante aux pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord qui ont subi une certaine instabilité ou qui présentent un risque d'instabilité.

### Expositions directes à certains pays et à certaines régions

Nos expositions directes présentées dans les tableaux ci-après se composent A) des expositions capitalisées – les prêts au bilan (présentés au coût amorti, net des provisions individuelles, le cas échéant), les dépôts auprès d'autres banques (présentés au coût amorti, net des provisions individuelles, le cas échéant) et les valeurs mobilières (présentées à leur juste valeur); B) des expositions non capitalisées – les engagements de crédit inutilisés, les lettres de crédit et cautionnements (présentés au montant notionnel, net des provisions individuelles, le cas échéant) et les swaps sur défaillance vendus pour lesquels nous ne jouissons pas de privilèges d'antériorité (présentés au montant notionnel moins la juste valeur); et C) des créances évaluées à la valeur de marché liées à des dérivés (présentées à leur juste valeur) et des transactions assimilées à des mises en pension de titres (présentées à leur juste valeur).

Du total de nos expositions directes européennes, environ 89 % (91 % au 31 octobre 2015) correspondent à des entités dans des pays assortis d'une note Aaa/AAA auprès d'au moins Moody's ou de S&P.

Les tableaux ci-après présentent un sommaire de nos positions dans ce segment :

| En millions de dollars, au 31 janvier 2016      | Expositions directes        |                                     |                         |  |                             |                         |  |  |
|---|-----------------------------|-------------------------------------|-------------------------|--|-----------------------------|-------------------------|--|--|
|   | Capitalisées                |                                     |                         |  | Non capitalisées            |                         |  |  |
|   | Expositions aux entreprises | Expositions aux entités souveraines | Expositions aux banques | Total des expositions capitalisées (A) | Expositions aux entreprises | Expositions aux banques | Total des expositions non capitalisées (B) |  |
| Autriche  | - \$                        | 138 \$                              | - \$                    | 138 \$                                 | - \$                        | 1 \$                    | 1 \$                                       |  |
| Belgique  | 9                           | -                                   | 9                       | 18                                     | -                           | -                       | -  |  |
| Finlande  | 265                         | 1                                   | -                       | 266                                    | 31                          | -                       | 31   |  |
| France  | 110                         | 2                                   | 147                     | 259                                    | 222                         | 6                       | 228  |  |
| Allemagne                                       | 141                         | 392                                 | 453                     | 986                                    | 6                           | -                       | 6  |  |
| Irlande   | 60                          | -                                   | 1                       | 61                                     | -                           | 11                      | 11   |  |
| Italie  | -                           | -                                   | -                       | -                                      | -                           | 2                       | 2  |  |
| Luxembourg                                      | -                           | -                                   | -                       | -                                      | 7                           | -                       | 7  |  |
| Pays-Bas  | 89                          | 26                                  | 74                      | 189                                    | 37                          | 1                       | 38   |  |
| Espagne   | -                           | -                                   | 1                       | 1                                      | -                           | -                       | -  |  |
| <b>Total pour les pays de la zone euro</b>      | <b>674 \$</b>               | <b>559 \$</b>                       | <b>685 \$</b>           | <b>1 918 \$</b>                        | <b>303 \$</b>               | <b>21 \$</b>            | <b>324 \$</b>                              |  |
| République tchèque                              | - \$                        | - \$                                | - \$                    | - \$                                   | - \$                        | - \$                    | - \$                                       |  |
| Danemark  | -                           | 13                                  | 2                       | 15                                     | -                           | 5                       | 5  |  |
| Norvège   | -                           | -                                   | 6                       | 6                                      | 333                         | -                       | 333  |  |
| Pologne   | -                           | -                                   | 2                       | 2                                      | -                           | -                       | -  |  |
| Suède   | 438                         | 274                                 | 91                      | 803                                    | 80                          | -                       | 80   |  |
| Suisse  | 215                         | -                                   | 220                     | 435                                    | 95                          | -                       | 95   |  |
| Turquie   | -                           | -                                   | 534                     | 534                                    | -                           | 19                      | 19   |  |
| Royaume-Uni                                     | 719                         | 426                                 | 535                     | 1 680                                  | 3 673 <sup>1</sup>          | 248                     | 3 921                                      |  |
| <b>Total pour les pays hors de la zone euro</b> | <b>1 372 \$</b>             | <b>713 \$</b>                       | <b>1 390 \$</b>         | <b>3 475 \$</b>                        | <b>4 181 \$</b>             | <b>272 \$</b>           | <b>4 453 \$</b>                            |  |
| <b>Total pour l'Europe</b>                      | <b>2 046 \$</b>             | <b>1 272 \$</b>                     | <b>2 075 \$</b>         | <b>5 393 \$</b>                        | <b>4 484 \$</b>             | <b>293 \$</b>           | <b>4 777 \$</b>                            |  |
| 31 octobre 2015                                 | 2 017 \$                    | 764 \$                              | 1 609 \$                | 4 390 \$                               | 4 264 \$                    | 603 \$                  | 4 867 \$                                   |  |

1) Comprend une exposition de 216 M\$ (d'un montant notionnel de 243 M\$ et d'une juste valeur de 27 M\$) au titre d'un swap sur défaillance vendu sur une obligation émise par une société du Royaume-Uni, garanti par un garant financier. Nous détenons actuellement le swap sur défaillance vendu dans le cadre de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation. La faillite de l'entité de référence ou le manquement de cette entité à faire un remboursement de capital ou un versement d'intérêts exigible, ainsi que le manquement du garant financier à satisfaire à ses obligations aux termes de la garantie entraînerait un versement pour le swap sur défaillance.

## Expositions directes (suite)

Créances découlant de l'évaluation à la valeur de marché liées à des dérivés et transactions assimilées à des mises en pension de titres

| En millions de dollars, au 31 janvier 2016      | Expositions aux entreprises | Expositions aux entités souveraines | Expositions aux banques | Expositions brutes <sup>1</sup> | Garanties détenues <sup>2</sup> | Expositions nettes (C) | Total de l'exposition directe (A)+(B)+(C) |
|---|-----------------------------|-------------------------------------|-------------------------|---------------------------------|---------------------------------|------------------------|---|
| Autriche  | - \$                        | 2 \$                                | 32 \$                   | 34 \$                           | 29 \$                           | 5 \$                   | 144 \$                                    |
| Belgique  | 5                           | -                                   | 25                      | 30                              | 24                              | 6                      | 24  |
| Finlande  | 6                           | -                                   | 18                      | 24                              | 14                              | 10                     | 307                                       |
| France  | 39                          | -                                   | 894                     | 933                             | 851                             | 82                     | 569                                       |
| Allemagne                                       | -                           | -                                   | 1 290                   | 1 290                           | 1 242                           | 48                     | 1 040                                     |
| Irlande   | -                           | -                                   | 446                     | 446                             | 428                             | 18                     | 90  |
| Italie  | -                           | -                                   | 5                       | 5                               | -                               | 5                      | 7   |
| Luxembourg                                      | 3                           | -                                   | 52                      | 55                              | -                               | 55                     | 62  |
| Pays-Bas  | 118                         | -                                   | 75                      | 193                             | 59                              | 134                    | 361                                       |
| Espagne   | -                           | -                                   | 14                      | 14                              | 14                              | -                      | 1   |
| <b>Total pour les pays de la zone euro</b>      | <b>171 \$</b>               | <b>2 \$</b>                         | <b>2 851 \$</b>         | <b>3 024 \$</b>                 | <b>2 661 \$</b>                 | <b>363 \$</b>          | <b>2 605 \$</b>                           |
| République tchèque                              | - \$                        | 1 \$                                | - \$                    | 1 \$                            | - \$                            | 1 \$                   | 1 \$                                      |
| Danemark  | -                           | -                                   | 18                      | 18                              | 13                              | 5                      | 25  |
| Norvège   | -                           | 322                                 | -                       | 322                             | 319                             | 3                      | 342                                       |
| Pologne   | -                           | -                                   | -                       | -                               | -                               | -                      | 2   |
| Suède   | 8                           | -                                   | 82                      | 90                              | 81                              | 9                      | 892                                       |
| Suisse  | -                           | -                                   | 1 952                   | 1 952                           | 1 918                           | 34                     | 564                                       |
| Turquie   | -                           | -                                   | -                       | -                               | -                               | -                      | 553                                       |
| Royaume-Uni                                     | 764                         | 5                                   | 3 791                   | 4 560                           | 3 639                           | 921                    | 6 522                                     |
| <b>Total pour les pays hors de la zone euro</b> | <b>772 \$</b>               | <b>328 \$</b>                       | <b>5 843 \$</b>         | <b>6 943 \$</b>                 | <b>5 970 \$</b>                 | <b>973 \$</b>          | <b>8 901 \$</b>                           |
| <b>Total pour l'Europe</b>                      | <b>943 \$</b>               | <b>330 \$</b>                       | <b>8 694 \$</b>         | <b>9 967 \$</b>                 | <b>8 631 \$</b>                 | <b>1 336 \$</b>        | <b>11 506 \$</b>                          |
| 31 octobre 2015                                 | 841 \$                      | 245 \$                              | 8 132 \$                | 9 218 \$                        | 8 142 \$                        | 1 076 \$               | 10 333 \$                                 |

1) Les montants sont présentés nets des REC.

2) La garantie offerte à l'égard des créances découlant de l'évaluation à la valeur de marché liées à des dérivés s'établissait à 1,1 G\$ (1,1 G\$ au 31 octobre 2015), et la garantie offerte à l'égard des transactions assimilées à des mises en pension de titres s'élevait à 7,5 G\$ (7,0 G\$ au 31 octobre 2015), les deux garanties consistant en des liquidités et des titres de créance de qualité supérieure.

*Expositions indirectes à certains pays et à certaines régions*

Nos expositions indirectes comprennent des valeurs mobilières (surtout des TAP flux groupés, classés comme prêts dans notre bilan consolidé) et des protections de crédit vendues à l'égard de titres dans notre portefeuille d'activités de crédit structuré en voie de liquidation pour lesquels nous jouissons de privilèges d'antériorité.

Nos expositions brutes avant privilèges d'antériorité sont présentées à la valeur comptable pour les titres et au montant notionnel, moins la juste valeur pour les dérivés à l'égard desquels nous avons une protection vendue.

| En millions de dollars, au 31 janvier 2016      | Total des expositions indirectes |
|---|----------------------------------|
| Belgique  | 3 \$                             |
| Finlande  | 6                                |
| France  | 36                               |
| Allemagne                                       | 24                               |
| Grèce   | 5                                |
| Irlande   | 3                                |
| Italie  | 13                               |
| Luxembourg                                      | 39                               |
| Pays-Bas  | 61                               |
| Espagne   | 23                               |
| <b>Total pour les pays de la zone euro</b>      | <b>213 \$</b>                    |
| Danemark  | 3 \$                             |
| Norvège   | 1                                |
| Suède   | 4                                |
| Royaume-Uni                                     | 47                               |
| <b>Total pour les pays hors de la zone euro</b> | <b>55 \$</b>                     |
| <b>Total des expositions</b>                    | <b>268 \$</b>                    |
| 31 octobre 2015                                 | 404 \$                           |

Outre nos expositions indirectes présentées ci-dessus, nous avons des expositions indirectes à des contreparties européennes lorsque nous avons reçu d'entités qui ne sont pas établies en Europe des titres de créance et des titres de participation émis par des entités européennes à titre de garanties aux termes de nos activités de prêts de valeurs et d'emprunts de valeurs. Nos expositions indirectes étaient de 518 M\$ (533 M\$ au 31 octobre 2015).

## Expositions à certaines activités choisies

Conformément aux recommandations du Financial Stability Board, cette section donne des précisions sur d'autres activités choisies dans nos activités poursuivies et nos activités abandonnées auxquelles les investisseurs pourraient s'intéresser en raison des caractéristiques du risque et de la conjoncture du marché. Pour plus de précisions sur ces expositions, se reporter à la page 59 du Rapport annuel 2015.

### Financement immobilier aux États-Unis

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions dans ce segment :

| En millions de dollars, au 31 janvier 2016                     | Engagements<br>utilisés | Engagements<br>non utilisés |
|--|-------------------------|-----------------------------|
| Programme de prêt à la construction                            | 78 \$                   | 175 \$                      |
| Programme de crédit-relais                                     | 7 666                   | 401                         |
| Programme permanent  | 161                     | -                           |
| <b>Expositions, nettes de la provision</b>                     | <b>7 905 \$</b>         | <b>576 \$</b>               |
| Par rapport à ci-dessus :                                      |                         |                             |
| Prêts douteux, montant net                                     | 71 \$                   | - \$                        |
| Soumis à une surveillance de crédit                            | 160                     | 11                          |
| <b>Expositions, nettes de la provision, au 31 octobre 2015</b> | <b>7 600 \$</b>         | <b>453 \$</b>               |

Au 31 janvier 2016, la provision pour pertes sur créances de ce portefeuille s'établissait à 29 M\$ (27 M\$ au 31 octobre 2015). Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2016, la dotation à la provision pour pertes sur créances était de 1 M\$ (14 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2015).

Le segment a aussi des capacités de négociation et de distribution de titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC). Au 31 janvier 2016, il n'y avait pas de TACHC (néant au 31 octobre 2015).

### Financement à effet de levier en Europe

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions dans ce segment abandonné :

| En millions de dollars, au 31 janvier 2016                     | Engagements<br>utilisés | Engagements<br>non utilisés |
|--|-------------------------|-----------------------------|
| <b>Expositions, nettes de la provision</b>                     | <b>233 \$</b>           | <b>2 \$</b>                 |
| Par rapport à ci-dessus :                                      |                         |                             |
| Prêts douteux, montant net                                     | - \$                    | - \$                        |
| Soumis à une surveillance de crédit                            | 209                     | 2                           |
| <b>Expositions, nettes de la provision, au 31 octobre 2015</b> | <b>220 \$</b>           | <b>2 \$</b>                 |

Au 31 janvier 2016, la provision pour pertes sur créances de ce portefeuille s'établissait à 41 M\$ (38 M\$ au 31 octobre 2015). Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2016, la dotation à la provision pour pertes sur créances était de néant (néant pour le trimestre clos le 31 janvier 2015).

## Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte financière dans nos portefeuilles de négociation et nos portefeuilles autres que de négociation attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des marchandises, les écarts de taux et le comportement des clients à l'égard des produits de détail. Il découle des activités de négociation et de trésorerie de la CIBC et englobe toutes les activités de positionnement sur le marché et les activités de tenue de marché.

Le portefeuille de négociation s'entend des positions sur instruments financiers et produits de base détenues dans le but de répondre aux besoins à court terme de nos clients.

Les portefeuilles autres que de négociation comprennent des positions détenues dans diverses devises qui ont trait à la gestion de l'actif et du passif (GAP) et aux activités de placement.

## Mesure de risque

Le tableau suivant présente les soldes du bilan consolidé intermédiaire qui sont exposés au risque de marché. Certains écarts entre le classement comptable et le classement fondé sur les risques sont expliqués en détail dans les notes de bas de tableau ci-après :

| En millions de dollars, au  | 31 janv.<br>2016            |                          |                                     |                                 | 31 oct.<br>2015             |                     |                                 |                          | Risque autre que de négociation – principale sensibilité aux risques |
|---|-----------------------------|--------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|-----------------------------|---------------------|---------------------------------|--------------------------|--|
|   | Exposés au risque de marché |                          | Activités autres que de négociation | Non exposés au risque de marché | Exposés au risque de marché |                     | Non exposés au risque de marché |                          |  |
|   | Bilan consolidé             | Activités de négociation |                                     |                                 |                             | Bilan consolidé     |                                 | Activités de négociation |  |
| Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques        | 3 255 \$                    | - \$                     | 1 949 \$                            | 1 306 \$                        | 3 053 \$                    | - \$                | 1 770 \$                        | 1 283 \$                 | de change  |
| Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques                          | 9 374                       | 15                       | 9 359                               | -                               | 15 584                      | 501                 | 15 083                          | -                        | de taux d'intérêt lié aux actions, de taux d'intérêt                 |
| Valeurs mobilières  | 78 503                      | 43 244 <sup>1</sup>      | 35 259                              | -                               | 74 982                      | 45 299 <sup>1</sup> | 29 683                          | -                        | de taux d'intérêt  |
| Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées                           | 3 982                       | -                        | 3 982                               | -                               | 3 245                       | -                   | 3 245                           | -                        | de taux d'intérêt  |
| Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres                      | 30 829                      | -                        | 30 829                              | -                               | 30 089                      | -                   | 30 089                          | -                        | de taux d'intérêt  |
| Prêts   |                             |                          |                                     |                                 |                             |                     |                                 |                          |  |
| Prêts hypothécaires à l'habitation  | 172 998                     | -                        | 172 998                             | -                               | 169 258                     | -                   | 169 258                         | -                        | de taux d'intérêt  |
| Prêts personnels  | 36 406                      | -                        | 36 406                              | -                               | 36 517                      | -                   | 36 517                          | -                        | de taux d'intérêt  |
| Cartes de crédit  | 11 817                      | -                        | 11 817                              | -                               | 11 804                      | -                   | 11 804                          | -                        | de taux d'intérêt  |
| Entreprises et gouvernements  | 71 297                      | 6 442 <sup>2</sup>       | 64 855                              | -                               | 65 276                      | 5 658 <sup>2</sup>  | 59 618                          | -                        | de taux d'intérêt  |
| Provision pour pertes sur créances  | (1 790)                     | -                        | (1 790)                             | -                               | (1 670)                     | -                   | (1 670)                         | -                        | de taux d'intérêt  |
| Dérivés   | 31 939                      | 27 226 <sup>3</sup>      | 4 713                               | -                               | 26 342                      | 22 457 <sup>3</sup> | 3 885                           | -                        | de taux d'intérêt, de change   |
| Engagements de clients en vertu d'acceptations                                | 10 573                      | -                        | 10 573                              | -                               | 9 796                       | -                   | 9 796                           | -                        | de taux d'intérêt  |
| Autres actifs   | 19 849                      | 1 362                    | 11 572                              | 6 915                           | 19 033                      | 1 381               | 10 260                          | 7 392                    | de taux d'intérêt, lié aux actions, de change                        |
|   | <b>479 032 \$</b>           | <b>78 289 \$</b>         | <b>392 522 \$</b>                   | <b>8 221 \$</b>                 | <b>463 309 \$</b>           | <b>75 296 \$</b>    | <b>379 338 \$</b>               | <b>8 675 \$</b>          |  |
| Dépôts  | 377 234 \$                  | 376 <sup>4</sup> \$      | 338 039 \$                          | 38 819 \$                       | 366 657 \$                  | 363 <sup>4</sup> \$ | 327 557 \$                      | 38 737 \$                | de taux d'intérêt  |
| Engagements liés à des valeurs vendues à découvert                            | 9 590                       | 9 516                    | 74                                  | -                               | 9 806                       | 9 468               | 338                             | -                        | de taux d'intérêt  |
| Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées                             | 2 340                       | -                        | 2 340                               | -                               | 1 429                       | -                   | 1 429                           | -                        | de taux d'intérêt  |
| Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres | 6 544                       | -                        | 6 544                               | -                               | 8 914                       | -                   | 8 914                           | -                        | de taux d'intérêt  |
| Dérivés   | 35 702                      | 30 313 <sup>3</sup>      | 5 389                               | -                               | 29 057                      | 24 655 <sup>3</sup> | 4 402                           | -                        | de taux d'intérêt, de change   |
| Acceptations  | 10 579                      | -                        | 10 579                              | -                               | 9 796                       | -                   | 9 796                           | -                        | de taux d'intérêt  |
| Autres passifs  | 11 693                      | 941                      | 5 627                               | 5 125                           | 12 223                      | 1 038               | 5 138                           | 6 047                    | de taux d'intérêt  |
| Titres secondaires  | 3 385                       | -                        | 3 385                               | -                               | 3 874                       | -                   | 3 874                           | -                        | de taux d'intérêt  |
|   | <b>457 067 \$</b>           | <b>41 146 \$</b>         | <b>371 977 \$</b>                   | <b>43 944 \$</b>                | <b>441 756 \$</b>           | <b>35 524 \$</b>    | <b>361 448 \$</b>               | <b>44 784 \$</b>         |  |

1) Exclut des valeurs de 567 M\$ (565 M\$ au 31 octobre 2015) dans notre portefeuille d'activités de crédit structuré en voie de liquidation. Ces éléments sont considérés comme des activités autres que de négociation aux fins du risque de marché.

2) Exclut des prêts de 164 M\$ (333 M\$ au 31 octobre 2015) qui sont entreposés à des fins de titrisation future. Ces éléments sont considérés comme des activités autres que de négociation aux fins du risque de marché.

3) Exclut les dérivés liés aux activités de crédit structuré et aux autres activités en voie de liquidation qui sont considérés comme des éléments autres que de négociation aux fins du risque de marché.

4) Comprend des dépôts désignés à leur juste valeur qui sont considérés comme des activités de négociation aux fins du risque de marché.

## Activités de négociation

Nous détenons des positions dans des contrats financiers négociés en vue de répondre aux besoins de nos clients en matière de gestion du risque et de placement. Les produits de négociation (produits nets d'intérêts et produits autres que d'intérêts) proviennent de ces transactions. Les instruments de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur et comprennent des titres de créance, des titres de participation, et des dérivés de taux d'intérêt, de change, d'actions, de marchandises et de crédit.

### Valeur à risque

Notre méthode de la valeur à risque (VAR) est une technique statistique qui permet de mesurer la perte envisageable en un jour selon un degré de confiance de 99 %. Nous utilisons une méthode de réévaluation totale au moyen d'une simulation historique pour calculer la VAR, la VAR en situation de crise et d'autres mesures de risque.

Les trois tableaux suivants présentent la VAR, la VAR en situation de crise et les exigences supplémentaires liées aux risques selon la catégorie de risque pour nos activités de négociation en fonction d'une approche fondée sur des modèles internes.

La VAR totale moyenne en situation de crise pour le trimestre clos le 31 janvier 2016 a augmenté de 0,2 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la hausse du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque spécifique à la dette, en partie contrebalancée par la baisse des risques liés aux actions et aux marchandises.

La VAR totale moyenne en situation de crise pour le trimestre clos le 31 janvier 2016 a diminué de 1,7 M\$ par rapport au trimestre précédent. Au cours de la période de VAR en simulation de crise, s'échelonnant du 16 septembre 2008 au 14 septembre 2009, le marché a affiché non seulement une volatilité accrue des taux d'intérêt, mais également une volatilité accrue du cours des actions combinée à une réduction des taux d'intérêt, ainsi qu'une augmentation des écarts de taux.

Les exigences supplémentaires moyennes liées aux risques pour le trimestre clos le 31 janvier 2016 ont diminué de 24,2 M\$ en regard du trimestre précédent, en raison surtout de la baisse des titres détenus à des fins de négociation de première qualité.

## VAR par catégorie de risque – portefeuille de négociation

En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trimestres clos le

|  | 31 janv. 2016 |               |               |               | 31 oct. 2015  |               | 31 janv. 2015 |               |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
|  | Haut          | Bas           | Clôture       | Moyenne       | Clôture       | Moyenne       | Clôture       | Moyenne       |
| Risque de taux d'intérêt                   | 2,4 \$        | 1,2 \$        | 1,8 \$        | 1,7 \$        | 1,6 \$        | 1,6 \$        | 1,7 \$        | 1,6 \$        |
| Risque d'écart de taux                     | 5,2           | 1,7           | 5,0           | 2,3           | 2,3           | 2,3           | 4,3           | 3,3           |
| Risque lié aux actions                     | 3,4           | 1,4           | 2,4           | 2,0           | 2,0           | 2,3           | 2,1           | 2,1           |
| Risque de change                           | 2,6           | 0,7           | 2,0           | 1,3           | 1,3           | 0,9           | 1,0           | 1,0           |
| Risque lié aux marchandises                | 2,5           | 1,0           | 1,4           | 1,6           | 1,5           | 1,9           | 1,0           | 1,0           |
| Risque spécifique de la dette              | 2,1           | 1,2           | 1,5           | 1,6           | 1,7           | 1,5           | 2,3           | 2,4           |
| Effet de diversification <sup>1</sup>      | négl.         | négl.         | (6,2)         | (6,4)         | (7,0)         | (6,6)         | (7,5)         | (7,6)         |
| <b>Total de la VAR (mesure de un jour)</b> | <b>7,9 \$</b> | <b>3,1 \$</b> | <b>7,9 \$</b> | <b>4,1 \$</b> | <b>3,4 \$</b> | <b>3,9 \$</b> | <b>4,9 \$</b> | <b>3,8 \$</b> |

1) Le total de la VAR est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille.

négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

## VAR en situation de crise par catégorie de risque – portefeuille de négociation

En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trimestres clos le

|  | 31 janv. 2016  |               |                |               | 31 oct. 2015   |                | 31 janv. 2015  |                |
|--|----------------|---------------|----------------|---------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
|  | Haut           | Bas           | Clôture        | Moyenne       | Clôture        | Moyenne        | Clôture        | Moyenne        |
| Risque de taux d'intérêt   | 11,6 \$        | 5,2 \$        | 8,9 \$         | 8,1 \$        | 9,3 \$         | 6,4 \$         | 7,3 \$         | 5,3 \$         |
| Risque d'écart de taux   | 14,1           | 8,2           | 12,1           | 10,9          | 10,9           | 12,7           | 16,8           | 13,6           |
| Risque lié aux actions   | 3,9            | 1,2           | 3,1            | 2,2           | 4,2            | 2,5            | 1,4            | 1,5            |
| Risque de change   | 13,1           | 1,3           | 3,4            | 5,6           | 3,4            | 4,2            | 3,8            | 4,4            |
| Risque lié aux marchandises                                      | 4,9            | 1,8           | 3,5            | 2,9           | 2,1            | 2,7            | 3,2            | 3,9            |
| Risque spécifique de la dette                                    | 2,8            | 1,9           | 2,6            | 2,4           | 2,5            | 3,1            | 3,9            | 4,4            |
| Effet de diversification <sup>1</sup>                            | négl.          | négl.         | (21,6)         | (22,4)        | (20,8)         | (20,2)         | (18,7)         | (19,0)         |
| <b>Total de la VAR en situation de crise (mesure de un jour)</b> | <b>15,3 \$</b> | <b>6,6 \$</b> | <b>12,0 \$</b> | <b>9,7 \$</b> | <b>11,6 \$</b> | <b>11,4 \$</b> | <b>17,7 \$</b> | <b>14,1 \$</b> |

1) Le total de la VAR en situation de crise est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille.

négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

## Exigences supplémentaires liées aux risques – portefeuille de négociation

En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trimestres clos le

|   | 31 janv. 2016   |                |                |                 | 31 oct. 2015   |                 | 31 janv. 2015   |                 |
|---|-----------------|----------------|----------------|-----------------|----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
|   | Haut            | Bas            | Clôture        | Moyenne         | Clôture        | Moyenne         | Clôture         | Moyenne         |
| Risque de défaut  | 94,0 \$         | 54,4 \$        | 58,4 \$        | 70,1 \$         | 64,2 \$        | 91,3 \$         | 81,0 \$         | 97,8 \$         |
| Risque de migration   | 46,3            | 25,6           | 30,8           | 34,0            | 27,3           | 37,0            | 36,8            | 42,4            |
| <b>Exigences supplémentaires liées aux risques (mesure sur un exercice)</b> | <b>134,2 \$</b> | <b>84,5 \$</b> | <b>89,2 \$</b> | <b>104,1 \$</b> | <b>91,5 \$</b> | <b>128,3 \$</b> | <b>117,8 \$</b> | <b>140,2 \$</b> |

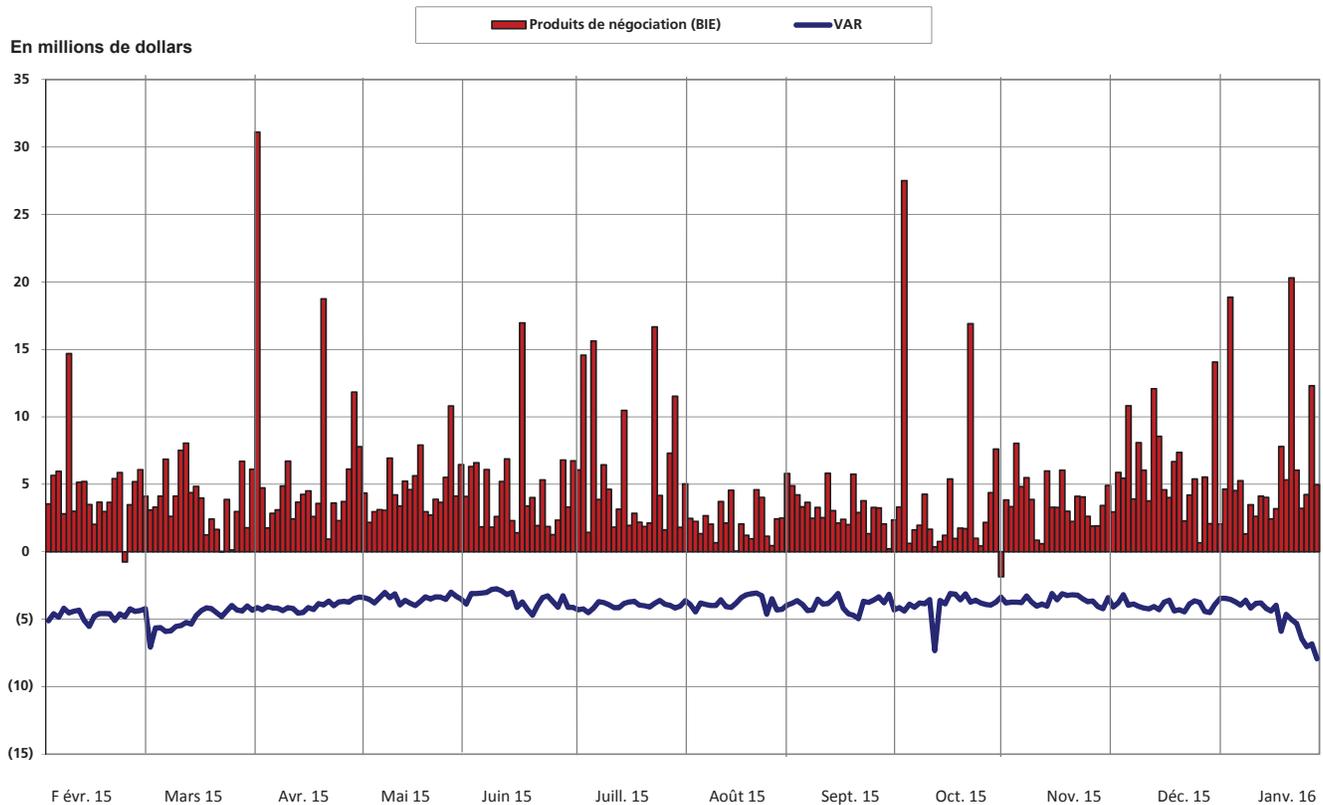
## Produits de négociation

Les produits de négociation (BIE) comprennent les produits nets d'intérêts et les produits autres que d'intérêts et excluent la rémunération de prise ferme et les commissions. Les produits de négociation (BIE) présentés dans le graphique ci-dessous excluent les positions décrites dans la section Activités de crédit structuré en voie de liquidation du rapport de gestion et certains autres portefeuilles abandonnés.

Le graphique des produits de négociation (BIE) par rapport à la VAR ci-après présente les produits quotidiens de négociation (BIE) du trimestre considéré et des trois trimestres précédents par rapport aux mesures de la VAR à la fermeture des bureaux. La distribution des produits de négociation sur laquelle est calculée la VAR n'est pas effectuée sur une base d'imposition équivalente (BIE).

Au cours du trimestre, les produits de négociation (BIE) ont été positifs pendant 100 % des jours. Le plus grand profit, qui a totalisé 20,3 M\$, a été enregistré le 22 janvier 2016 et est attribuable au cours normal des activités au sein de notre secteur d'activité Marchés CIBC, réseau mondial, notamment dans les dérivés sur actions. Les produits quotidiens moyens de négociation (BIE) se sont établis à 5,3 M\$ au cours du trimestre, et la BIE quotidienne moyenne a été de 1,8 M\$.

Produits de négociation (BIE) c. la VAR



## Activités autres que de négociation

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt à l'égard du portefeuille autre que de négociation, qui comprend le risque de taux d'intérêt structurel, s'entend essentiellement du risque inhérent à la GAP et aux activités des filiales au Canada et à l'étranger. Le risque de taux d'intérêt résulte des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des actifs et passifs au bilan et hors bilan, ainsi que des options intégrées des produits de détail. Ces options découlent principalement du risque de remboursement anticipé des produits hypothécaires, des engagements hypothécaires et de certains certificats de placement garanti assortis de caractéristiques de rachat anticipé. Divers instruments de trésorerie et dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme normalisés et des options, sont employés pour gérer ces risques.

Le tableau ci-après présente l'incidence éventuelle qu'aurait une hausse ou une baisse immédiate et soutenue de 100 et de 200 points de base de tous les taux d'intérêt sur les 12 prochains mois, ajustée pour tenir compte des hypothèses sur les éléments structurels (à l'exception des capitaux propres pris en compte dans le calcul de la valeur actuelle des capitaux propres), des remboursements anticipés estimatifs et des retraits anticipés.

## Sensibilité aux taux d'intérêt – activités autres que de négociation (après impôt)

| En millions de dollars, au  | 31 janv.<br>2016 |         |        | 31 oct.<br>2015 |        |        | 31 janv.<br>2015 |         |        |
|---|------------------|---------|--------|-----------------|--------|--------|------------------|---------|--------|
|   | \$ CA            | \$ US   | Divers | \$ CA           | \$ US  | Divers | \$ CA            | \$ US   | Divers |
| <b>Hausse de 100 points de base des taux d'intérêt</b>                |                  |         |        |                 |        |        |                  |         |        |
| Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires | 67 \$            | (5) \$  | - \$   | 83 \$           | (5) \$ | - \$   | 113 \$           | (7) \$  | (3) \$ |
| Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres  | (100)            | (126)   | (32)   | (87)            | (128)  | (27)   | (192)            | (25)    | (36)   |
| <b>Baisse de 100 points de base des taux d'intérêt</b>                |                  |         |        |                 |        |        |                  |         |        |
| Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires | (133)            | (3)     | 1      | (154)           | (8)    | -      | (164)            | 1       | 4      |
| Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres  | (45)             | 107     | 30     | (39)            | 92     | 26     | 93               | 10      | 36     |
| <b>Hausse de 200 points de base des taux d'intérêt</b>                |                  |         |        |                 |        |        |                  |         |        |
| Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires | 116 \$           | (10) \$ | - \$   | 154 \$          | (9) \$ | 1 \$   | 181 \$           | (15) \$ | (7) \$ |
| Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres  | (233)            | (253)   | (65)   | (188)           | (256)  | (54)   | (438)            | (51)    | (72)   |
| <b>Baisse de 200 points de base des taux d'intérêt</b>                |                  |         |        |                 |        |        |                  |         |        |
| Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires | (227)            | (6)     | -      | (244)           | (13)   | -      | (330)            | 1       | 6      |
| Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres  | (264)            | 117     | 54     | (279)           | 103    | 45     | (7)              | 21      | 60     |

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de la trésorerie et des équivalents de trésorerie nécessaires pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance. Les sources de risque de liquidité courantes propres aux services bancaires comprennent les retraits non prévus de dépôts, l'incapacité de remplacer les dettes arrivant à échéance, les engagements au titre du crédit et des liquidités, et les mises en gage additionnelles ou autres exigences en matière de garantie.

Nos stratégies de gestion du risque de liquidité visent à maintenir un niveau suffisant d'actifs liquides et des sources de financement diversifiées pour financer continuellement notre bilan et nos engagements éventuels, et pour maintenir une entreprise solide, que les conditions soient normales ou difficiles.

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à un cas de situation de crise pouvant tarir les liquidités sans mettre en péril la survie de nos activités. Les rentrées et les sorties de fonds réelles et prévues découlant des positions au bilan et hors bilan sont évaluées et suivies quotidiennement pour assurer leur conformité aux limites convenues.

Le comité mondial de gestion de l'actif et du passif (CMGAP) supervise la gestion du risque de liquidité de la CIBC en s'assurant que le cadre de risque de liquidité ainsi que les politiques, méthodes et hypothèses liées au risque de liquidité sont évalués régulièrement et, le cas échéant, modifiés pour s'assurer qu'ils sont conformes à notre contexte d'exploitation et à nos exigences réglementaires. Le Comité de gestion du risque de liquidité, un sous-comité du CMGAP, surveille aussi particulièrement le risque de liquidité mondial et est composé de membres de la haute direction des groupes Trésorerie et Gestion du risque ainsi que des activités régionales de la CIBC.

Le comité de gestion du risque (CGR) assure la gouvernance par l'examen du cadre de gestion du risque de liquidité de la CIBC, qui comprend des procédures, limites et structures de suivi indépendantes, et l'approbation de la politique de gestion du risque de liquidité et du plan de financement de la CIBC.

### Actifs grevés et actifs liquides

Nous avons comme politique de maintenir un bloc d'actifs liquides non grevés de grande qualité dont nous pourrions facilement nous servir pour faire face aux sorties de trésorerie envisagées comme hypothèses en cas de crise. Les actifs liquides se composent de liquidités, de titres négociables de grande qualité et d'autres actifs pouvant être utilisés pour accéder rapidement à du financement. Les actifs grevés, qui comprennent les actifs donnés en garantie et les autres actifs qui sont réputés être soumis à des restrictions juridiques, opérationnelles ou à toute autre restriction, ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles lorsque nous évaluons le risque de liquidité.

Le sommaire de nos actifs non grevés figurant au bilan et hors bilan est présenté ci-après :

| En millions de dollars, au  | Actifs liquides bruts         |                                 | Actifs liquides grevés <sup>1</sup> |                                 | 31 janv.<br>2016           | 31 oct.<br>2015   |
|---|-------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|----------------------------|-------------------|
|   | Actifs détenus<br>par la CIBC | Actifs détenus<br>par des tiers | Actifs détenus<br>par la CIBC       | Actifs détenus<br>par des tiers | Actifs liquides non grevés |                   |
| Trésorerie et montants à recevoir de banques  | 12 629 <sup>2</sup> \$        | - \$                            | 682 \$                              | - \$                            | 11 947 \$                  | 18 177 \$         |
| Valeurs mobilières  | 77 374 <sup>3</sup>           | 69 484 <sup>4</sup>             | 21 185                              | 34 712                          | 90 961                     | 82 872            |
| Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de<br>la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> | 54 426 <sup>5</sup>           | -                               | 22 725                              | -                               | 31 701                     | 32 440            |
| Prêts hypothécaires   | 12 173 <sup>6</sup>           | -                               | 12 173                              | -                               | -                          | -                 |
| Cartes de crédit  | 3 910 <sup>7</sup>            | -                               | 3 910                               | -                               | -                          | -                 |
| Autres actifs   | 7 202 <sup>8</sup>            | -                               | 6 755                               | -                               | 447                        | 427               |
|   | <b>167 714 \$</b>             | <b>69 484 \$</b>                | <b>67 430 \$</b>                    | <b>34 712 \$</b>                | <b>135 056 \$</b>          | <b>133 916 \$</b> |

- 1) Exclut les garanties intrajournalières fournies à la Banque du Canada ayant trait au système de transfert de paiements de grande valeur puisqu'elles nous sont généralement rendues chaque jour à la fin du cycle de règlement.
- 2) Comprend la trésorerie, les dépôts non productifs d'intérêts et les dépôts productifs d'intérêts avec des échéances contractuelles à moins de 30 jours.
- 3) Comprend les valeurs du compte de négociation, les valeurs disponibles à la vente et les valeurs désignées à leur juste valeur, mais exclut les valeurs de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation, les titres de participation de sociétés fermées et les titres de créance de sociétés fermées de 1 129 M\$ (1 116 M\$ au 31 octobre 2015).
- 4) Comprend des valeurs empruntées contre de la trésorerie de 3 982 M\$ (3 245 M\$ au 31 octobre 2015), des valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres de 30 829 M\$ (30 089 M\$ au 31 octobre 2015), des valeurs empruntées en échange de valeurs prêtées de 32 749 M\$ (32 169 M\$ au 31 octobre 2015) et des valeurs obtenues en échange de garantie sur dérivés de 1 924 M\$ (1 058 M\$ au 31 octobre 2015).
- 5) Comprend les prêts hypothécaires à l'habitation titrisés et transférés en vertu du programme d'Obligations hypothécaires du Canada ainsi que les prêts hypothécaires titrisés qui n'ont pas été transférés à des parties externes. Ces éléments sont présentés à titre de prêts dans le bilan consolidé intermédiaire.
- 6) Comprend les prêts hypothécaires compris dans le programme d'obligations sécurisées.
- 7) Comprend les actifs détenus dans des fiduciaires consolidées à l'appui des passifs au titre du financement.
- 8) Comprend des liquidités données en garantie sur dérivés d'un montant de 6 755 M\$ (5 460 M\$ au 31 octobre 2015) et des certificats d'or et d'argent d'un montant de 447 M\$ (427 M\$ au 31 octobre 2015).

Dans le cours des activités quotidiennes de la CIBC, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont donnés en gage afin de garantir les obligations, de participer aux systèmes de compensation et de règlement et à d'autres fins de gestion des garanties. Pour plus de précisions, voir la note 22 des états financiers consolidés annuels de 2015.

Des décotes hypothétiques à l'actif dans un scénario de crise de liquidité sont appliquées pour déterminer la valeur de la liquidité des actifs et tiennent compte des décotes applicables aux banques centrales, comme la Banque du Canada et la Banque de la réserve fédérale de New York, d'observations historiques, de caractéristiques liées aux valeurs mobilières, y compris le type, l'émetteur, la note de crédit, la devise et la durée à courir jusqu'à l'échéance, et des lignes directrices réglementaires applicables.

Nos actifs liquides non grevés ont augmenté de 1,1 G\$, ou 1 %, depuis le 31 octobre 2015, en raison surtout des hausses des valeurs mobilières non grevées, en partie contrebalancée par le recul des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques.

En outre, la CIBC conserve son admissibilité au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada et au guichet d'escompte des banques de la Réserve fédérale des États-Unis.

Voici le sommaire des actifs liquides non grevés détenus par la CIBC (société mère) et ses principales filiales :

| En millions de dollars, au              | 31 janv.<br>2016  | 31 oct.<br>2015   |
|---|-------------------|-------------------|
| CIBC (société mère)                     | 101 226 \$        | 100 698 \$        |
| Marchés mondiaux CIBC inc. <sup>1</sup> | 14 461            | 16 005            |
| Autres filiales                         | 19 369            | 17 213            |
|   | <b>135 056 \$</b> | <b>133 916 \$</b> |

<sup>1</sup>) Comprend Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp.

## Actifs assortis d'une charge

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos actifs grevés et non grevés :

| En millions de dollars, au | Actifs détenus par la CIBC  | Actifs détenus par des tiers | Total de l'actif | Grevés             |                  | Non grevés                      |                   |                   |
|----------------------------|---|------------------------------|------------------|--------------------|------------------|---------------------------------|-------------------|-------------------|
|                            |   |                              |                  | Donnés en garantie | Divers           | Disponibles à titre de garantie | Divers            |                   |
| <b>31 janv. 2016</b>       | <b>Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques</b>   | <b>12 629 \$</b>             | <b>- \$</b>      | <b>12 629 \$</b>   | <b>10 \$</b>     | <b>672 \$</b>                   | <b>11 947 \$</b>  | <b>- \$</b>       |
|                            | <b>Valeurs mobilières</b>   | <b>78 503</b>                | <b>-</b>         | <b>78 503</b>      | <b>21 185</b>    | <b>-</b>                        | <b>56 189</b>     | <b>1 129</b>      |
|                            | <b>Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres</b>   | <b>-</b>                     | <b>34 811</b>    | <b>34 811</b>      | <b>13 656</b>    | <b>-</b>                        | <b>21 155</b>     | <b>-</b>          |
|                            | <b>Prêts, nets de la provision</b>  | <b>290 728</b>               | <b>-</b>         | <b>290 728</b>     | <b>38 808</b>    | <b>55</b>                       | <b>31 701</b>     | <b>220 164</b>    |
|                            | <b>Divers</b>   |                              |                  |                    |                  |                                 |                   |                   |
|                            | <b>Dérivés</b>  | <b>31 939</b>                | <b>-</b>         | <b>31 939</b>      | <b>-</b>         | <b>-</b>                        | <b>-</b>          | <b>31 939</b>     |
|                            | <b>Engagements de clients en vertu d'acceptations</b>   | <b>10 573</b>                | <b>-</b>         | <b>10 573</b>      | <b>-</b>         | <b>-</b>                        | <b>-</b>          | <b>10 573</b>     |
|                            | <b>Terrains, bâtiments et matériel</b>  | <b>1 930</b>                 | <b>-</b>         | <b>1 930</b>       | <b>-</b>         | <b>-</b>                        | <b>-</b>          | <b>1 930</b>      |
|                            | <b>Goodwill</b>   | <b>1 564</b>                 | <b>-</b>         | <b>1 564</b>       | <b>-</b>         | <b>-</b>                        | <b>-</b>          | <b>1 564</b>      |
|                            | <b>Logiciels et autres immobilisations incorporelles</b>  | <b>1 266</b>                 | <b>-</b>         | <b>1 266</b>       | <b>-</b>         | <b>-</b>                        | <b>-</b>          | <b>1 266</b>      |
|                            | <b>Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence</b> | <b>1 839</b>                 | <b>-</b>         | <b>1 839</b>       | <b>-</b>         | <b>-</b>                        | <b>-</b>          | <b>1 839</b>      |
|                            | <b>Autres actifs</b>  | <b>13 250</b>                | <b>-</b>         | <b>13 250</b>      | <b>6 755</b>     | <b>-</b>                        | <b>447</b>        | <b>6 048</b>      |
|                            |   | <b>444 221 \$</b>            | <b>34 811 \$</b> | <b>479 032 \$</b>  | <b>80 414 \$</b> | <b>727 \$</b>                   | <b>121 439 \$</b> | <b>276 452 \$</b> |
| <b>31 oct. 2015</b>        | <b>Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques</b>   | <b>18 637 \$</b>             | <b>- \$</b>      | <b>18 637 \$</b>   | <b>16 \$</b>     | <b>444 \$</b>                   | <b>18 177 \$</b>  | <b>- \$</b>       |
|                            | <b>Valeurs mobilières</b>   | <b>74 982</b>                | <b>-</b>         | <b>74 982</b>      | <b>24 603</b>    | <b>-</b>                        | <b>49 263</b>     | <b>1 116</b>      |
|                            | <b>Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres</b>   | <b>-</b>                     | <b>33 334</b>    | <b>33 334</b>      | <b>16 748</b>    | <b>-</b>                        | <b>16 586</b>     | <b>-</b>          |
|                            | <b>Prêts, nets de la provision</b>  | <b>281 185</b>               | <b>-</b>         | <b>281 185</b>     | <b>39 858</b>    | <b>76</b>                       | <b>32 440</b>     | <b>208 811</b>    |
|                            | <b>Divers</b>   |                              |                  |                    |                  |                                 |                   |                   |
|                            | <b>Dérivés</b>  | <b>26 342</b>                | <b>-</b>         | <b>26 342</b>      | <b>-</b>         | <b>-</b>                        | <b>-</b>          | <b>26 342</b>     |
|                            | <b>Engagements de clients en vertu d'acceptations</b>   | <b>9 796</b>                 | <b>-</b>         | <b>9 796</b>       | <b>-</b>         | <b>-</b>                        | <b>-</b>          | <b>9 796</b>      |
|                            | <b>Terrains, bâtiments et matériel</b>  | <b>1 897</b>                 | <b>-</b>         | <b>1 897</b>       | <b>-</b>         | <b>-</b>                        | <b>-</b>          | <b>1 897</b>      |
|                            | <b>Goodwill</b>   | <b>1 526</b>                 | <b>-</b>         | <b>1 526</b>       | <b>-</b>         | <b>-</b>                        | <b>-</b>          | <b>1 526</b>      |
|                            | <b>Logiciels et autres immobilisations incorporelles</b>  | <b>1 197</b>                 | <b>-</b>         | <b>1 197</b>       | <b>-</b>         | <b>-</b>                        | <b>-</b>          | <b>1 197</b>      |
|                            | <b>Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence</b> | <b>1 847</b>                 | <b>-</b>         | <b>1 847</b>       | <b>-</b>         | <b>-</b>                        | <b>-</b>          | <b>1 847</b>      |
|                            | <b>Autres actifs</b>  | <b>12 566</b>                | <b>-</b>         | <b>12 566</b>      | <b>5 460</b>     | <b>-</b>                        | <b>427</b>        | <b>6 679</b>      |
|                            |   | <b>429 975 \$</b>            | <b>33 334 \$</b> | <b>463 309 \$</b>  | <b>86 685 \$</b> | <b>520 \$</b>                   | <b>116 893 \$</b> | <b>259 211 \$</b> |

## Restrictions sur les mouvements de fonds

Nos filiales ne sont pas soumises à des exigences importantes qui empêcheraient le transfert de fonds, de dividendes ou de distributions de fonds propres, sauf que certaines filiales sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres réglementaires et de liquidité, qui sont fixées par des organismes de réglementation des banques et des valeurs mobilières pertinents.

Nous suivons et gérons les exigences en matière de liquidité et de fonds propres dans ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace des ressources et le respect, par chacune de ces entités, des exigences réglementaires et politiques régionales.

## Ratio de liquidité à court terme

L'objectif du ratio de liquidité à court terme (LCR) est de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité d'une banque en veillant à ce qu'elle dispose de suffisamment de ressources liquides de haute qualité non grevées pour répondre à ses besoins de liquidité dans un scénario de crise grave qui durerait 30 jours. Les banques canadiennes sont tenues d'atteindre un LCR minimal de 100 %. La CIBC se conforme à cette exigence.

Conformément à la méthode de calibrage contenue dans les lignes directrices sur les normes de liquidité publiées par le BSIF en mai 2014, la CIBC présente chaque mois des rapports sur le LCR au BSIF. Le ratio se calcule de la façon suivante :

$$\frac{\text{Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)}}{\text{Total des sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours calendaires suivants}} \geq 100 \%$$

Le numérateur du LCR est l'encours de HQLA non grevés, qui respecte un ensemble de critères d'admissibilité définis par le BSIF qui tient compte des caractéristiques fondamentales et des caractéristiques liées au marché, et de la capacité opérationnelle relative de monétiser les actifs rapidement dans une période de crise. Le portefeuille d'actifs liquides de la CIBC, dont la gestion est centralisée, comprend les actifs liquides présentés dans les HQLA, tels que les bons du Trésor et les obligations du gouvernement central, les dépôts de la banque centrale ainsi que les titres d'État, d'organismes, de provinces et de sociétés ayant une cote élevée. Les limites de l'admissibilité des actifs inhérentes au LCR ne reflètent pas nécessairement l'évaluation interne de la CIBC quant à sa capacité à monétiser ses actifs négociables en situation de crise.

Le dénominateur du ratio reflète les sorties nettes de trésorerie attendues dans un scénario de crise pour le LCR durant une période de 30 jours calendaires. Les sorties nettes de trésorerie attendues représentent les taux de retrait et de décaissement défini pour le LCR appliqués respectivement aux soldes de passifs et aux engagements hors bilan. Les retraits sur dépôts des entreprises et des institutions financières, les retraits sur les marges de crédit non utilisées ainsi que les importantes créances non garanties à l'échéance sont parmi les principales sorties de trésorerie du LCR de la CIBC. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui sont calculées selon les taux d'entrées prescrits et qui comprennent les remboursements de prêts productifs et les actifs négociables qui ne sont pas des HQLA.

Le LCR est présenté à l'aide d'un modèle de divulgation standard prescrit par le BSIF et est calculé selon une formule ordinaire moyenne des positions de la fin de la période de trois mois au cours du trimestre.

| En millions de dollars  |  | Valeur non pondérée totale <sup>1</sup> | Valeur pondérée totale <sup>2</sup> |
|---|--|---|-------------------------------------|
| <b>HQLA</b>   |  |   |                                     |
| 1   | HQLA   | s. o.                                   | 95 869 \$                           |
| <b>Sorties de trésorerie</b>                                      |  |   |                                     |
| 2   | Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :                                      | 127 152 \$                              | 8 545                               |
| 3   | Dépôts stables   | 59 625                                  | 1 792                               |
| 4   | Dépôts moins stables   | 67 527                                  | 6 753                               |
| 5   | Financement de gros non garantis, dont :   | 105 920                                 | 60 010                              |
| 6   | Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives | 42 589                                  | 10 464                              |
| 7   | Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)  | 41 779                                  | 27 994                              |
| 8   | Dettes non garanties   | 21 552                                  | 21 552                              |
| 9   | Financement de gros garanti  | s. o.                                   | 3 446                               |
| 10  | Exigences supplémentaires, dont :  | 65 800                                  | 19 276                              |
| 11  | Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées                        | 9 564                                   | 6 234                               |
| 12  | Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette                             | 3 581                                   | 3 581                               |
| 13  | Facilités de crédit et de liquidité  | 52 655                                  | 9 461                               |
| 14  | Autres obligations de financement contractuelles   | 1 634                                   | 1 634                               |
| 15  | Autres obligations de financement conditionnelles  | 223 221                                 | 3 959                               |
| 16  | Total des sorties de trésorerie  | s. o.                                   | 96 870                              |
| <b>Entrées de trésorerie</b>                                      |  |   |                                     |
| 17  | Prêts garantis (par ex. prises en pension de titres)   | 43 537                                  | 7 986                               |
| 18  | Entrées liées aux expositions parfaitement productives   | 14 528                                  | 7 369                               |
| 19  | Autres entrées de trésorerie   | 2 374                                   | 2 374                               |
| 20  | Total des entrées de trésorerie  | 60 439 \$                               | 17 729 \$                           |
|   |  | <b>Valeur ajustée totale</b>            |                                     |
| 21  | Total des HQLA   | s. o.                                   | 95 869 \$                           |
| 22  | Total des sorties nettes de trésorerie   | s. o.                                   | 79 141 \$                           |
| 23  | LCR  | s. o.                                   | 121 %                               |
| En millions de dollars, pour le trimestre clos le 31 octobre 2015 |  |   |                                     |
|   |  | <b>Valeur ajustée totale</b>            |                                     |
| 21  | Total des HQLA   | s. o.                                   | 97 663 \$                           |
| 22  | Total des sorties nettes de trésorerie   | s. o.                                   | 82 130 \$                           |
| 23  | LCR  | s. o.                                   | 119 %                               |

1) Les valeurs des entrées et sorties de trésorerie non pondérées sont calculées comme étant les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours des différents catégories ou types de passifs, d'éléments hors bilan ou de créances contractuelles.

2) Les valeurs pondérées sont calculées après application des décotes (aux fins des HQLA) et des taux d'entrées et de sorties de trésorerie prescrits par le BSIF.

s. o. Sans objet, conformément au modèle de divulgation commun du LCR.

Au 31 janvier 2016, notre LCR moyen était supérieur à celui du trimestre précédent, passant de 119 % à 121 %, surtout en raison de la hausse des dépôts de détail et du financement à terme, en partie contrebalancée par une augmentation des activités de prêt. De nombreux autres facteurs faisant partie des activités normales influent également sur le LCR.

La CIBC tient compte de l'incidence de ses décisions d'affaires sur le LCR et les autres mesures du risque de liquidité qu'elle surveille régulièrement grâce à une solide fonction de gestion du risque de liquidité. Les variables pouvant avoir un effet sur le ratio de mois en mois comprennent, sans s'y limiter, des éléments tels que les activités et les échéances du financement de gros, les initiatives stratégiques au chapitre du bilan ainsi que les opérations et les considérations environnementales ayant une incidence sur les garanties. De plus, la CIBC présente au BSIF des rapports sur le LCR dans différentes monnaies. Ainsi, elle détermine la mesure d'éventuelles asymétries de devises en vertu du ratio. La CIBC exerce principalement ses activités dans les grandes monnaies dont les marchés des changes sont larges et fongibles.

La présentation du LCR est calibrée de façon centralisée par la fonction Trésorerie de la CIBC, en collaboration avec les unités d'exploitation stratégique de la CIBC et d'autres groupes fonctionnels et de soutien.

## Financement

La stratégie de financement de la CIBC consiste notamment à maintenir une composition du financement diversifiée par l'entremise de dépôts de détail provenant des clients et de financement de gros, y compris la titrisation d'actifs, les obligations sécurisées et les créances non garanties. Nous avons un accès continu à diverses sources de financement actives, garanties et non garanties, à court terme et à long terme, pour nous aider à satisfaire nos besoins de financement. De plus, nous surveillons régulièrement la confiance accordée au financement de gros et les concentrations, y compris le type et la contrepartie, par rapport aux limites internes permises, ce qui est conforme au profil de liquidité que nous recherchons. Les dépôts des particuliers continuent de représenter une source principale de financement et totalisaient 142,6 G\$ au 31 janvier 2016 (137,4 G\$ au 31 octobre 2015).

Le tableau ci-après présente, à leur valeur comptable, les échéances contractuelles du financement tiré par la CIBC du marché de gros :

| En millions de dollars, au 31 janvier 2016                                 | Moins de<br>1 mois | De 1 mois<br>à 3 mois | De 3 mois<br>à 6 mois | De 6 mois<br>à 12 mois | Moins de<br>1 an au total | De 1 an<br>à 2 ans | Plus de<br>2 ans | Total             |
|--|--------------------|-----------------------|-----------------------|------------------------|---------------------------|--------------------|------------------|-------------------|
| <b>Dépôts provenant d'autres banques</b>                                   | <b>7 771 \$</b>    | <b>130 \$</b>         | <b>3 \$</b>           | <b>70 \$</b>           | <b>7 974 \$</b>           | <b>- \$</b>        | <b>- \$</b>      | <b>7 974 \$</b>   |
| <b>Certificats de dépôt et papier commercial</b>                           | <b>5 183</b>       | <b>16 829</b>         | <b>19 195</b>         | <b>2 747</b>           | <b>43 954</b>             | <b>2 045</b>       | <b>-</b>         | <b>45 999</b>     |
| <b>Billets de dépôt au porteur<br/>et acceptations bancaires</b>           | <b>1 854</b>       | <b>1 103</b>          | <b>1 122</b>          | <b>2 325</b>           | <b>6 404</b>              | <b>-</b>           | <b>-</b>         | <b>6 404</b>      |
| <b>Papier commercial adossé à des créances</b>                             | <b>-</b>           | <b>-</b>              | <b>-</b>              | <b>-</b>               | <b>-</b>                  | <b>-</b>           | <b>-</b>         | <b>-</b>          |
| <b>Billets à moyen terme non garantis<br/>de premier rang</b>              | <b>-</b>           | <b>500</b>            | <b>5 562</b>          | <b>4 299</b>           | <b>10 361</b>             | <b>13 562</b>      | <b>8 891</b>     | <b>32 814</b>     |
| <b>Billets structurés non garantis<br/>de premier rang</b>                 | <b>-</b>           | <b>-</b>              | <b>-</b>              | <b>38</b>              | <b>38</b>                 | <b>358</b>         | <b>-</b>         | <b>396</b>        |
| <b>Obligations sécurisées/titres adossés à des<br/>créances mobilières</b> | <b>-</b>           | <b>970</b>            | <b>1 130</b>          | <b>1 519</b>           | <b>3 619</b>              | <b>2 547</b>       | <b>16 341</b>    | <b>22 507</b>     |
| Titrisation de créances hypothécaires                                      | -                  | 697                   | -                     | 495                    | 1 192                     | 1 703              | 9 278            | 12 173            |
| Obligations sécurisées   | -                  | -                     | 600                   | 1 897                  | 2 497                     | 630                | 783              | 3 910             |
| Titrisation de créances sur cartes de crédit                               | -                  | -                     | -                     | -                      | -                         | -                  | 3 385            | 3 385             |
| <b>Passifs subordonnés</b>   | <b>-</b>           | <b>-</b>              | <b>-</b>              | <b>-</b>               | <b>-</b>                  | <b>-</b>           | <b>-</b>         | <b>-</b>          |
| <b>Divers</b>  | <b>-</b>           | <b>-</b>              | <b>-</b>              | <b>-</b>               | <b>-</b>                  | <b>-</b>           | <b>-</b>         | <b>-</b>          |
|  | <b>14 808 \$</b>   | <b>20 229 \$</b>      | <b>27 612 \$</b>      | <b>13 390 \$</b>       | <b>76 039 \$</b>          | <b>20 845 \$</b>   | <b>38 678 \$</b> | <b>135 562 \$</b> |
| <b>Dont :</b>  |                    |                       |                       |                        |                           |                    |                  |                   |
| <b>Garanti</b>   | <b>- \$</b>        | <b>1 667 \$</b>       | <b>1 730 \$</b>       | <b>3 911 \$</b>        | <b>7 308 \$</b>           | <b>4 880 \$</b>    | <b>26 402 \$</b> | <b>38 590 \$</b>  |
| <b>Non garanti</b>   | <b>14 808</b>      | <b>18 562</b>         | <b>25 882</b>         | <b>9 479</b>           | <b>68 731</b>             | <b>15 965</b>      | <b>12 276</b>    | <b>96 972</b>     |
|  | <b>14 808 \$</b>   | <b>20 229 \$</b>      | <b>27 612 \$</b>      | <b>13 390 \$</b>       | <b>76 039 \$</b>          | <b>20 845 \$</b>   | <b>38 678 \$</b> | <b>135 562 \$</b> |
| 31 octobre 2015  | 15 361 \$          | 23 429 \$             | 17 787 \$             | 20 601 \$              | 77 178 \$                 | 18 977 \$          | 37 237 \$        | 133 392 \$        |

Le tableau ci-après présente un résumé du financement tiré par la CIBC du marché de gros exprimé en dollars canadiens et réparti par monnaie :

| En milliards de dollars, au | 31 janv.<br>2016 |              | 31 oct.<br>2015 |              |
|-----------------------------|------------------|--------------|-----------------|--------------|
| CAD                         | 58,6 \$          | 43 %         | 61,5 \$         | 46 %         |
| USD                         | 61,8             | 46           | 60,1            | 45           |
| Divers                      | 15,2             | 11           | 11,8            | 9            |
|                             | <b>135,6 \$</b>  | <b>100 %</b> | <b>133,4 \$</b> | <b>100 %</b> |

Nos niveaux de financement et de liquidité sont demeurés stables au cours du trimestre clos le 31 janvier 2016 et nous ne prévoyons pas d'événements, d'engagements ou d'exigences qui pourraient avoir une incidence notable sur notre position de risque de liquidité.

### Exigences supplémentaires en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés dans l'éventualité d'une baisse de notre note de crédit actuelle. Cette exigence de garantie est fondée sur les renseignements sur l'évaluation à la valeur de marché, l'évaluation des garanties et les seuils des ententes de garantie applicables. Le tableau suivant présente des exigences supplémentaires en matière de garantie (cumulatives) à l'égard des baisses de note de crédit :

| En milliards de dollars, au | 31 janv.<br>2016 | 31 oct.<br>2015 |
|-----------------------------|------------------|-----------------|
| Baisse de un cran           | 0,1 \$           | 0,1 \$          |
| Baisse de deux crans        | 0,2              | 0,2             |
| Baisse de trois crans       | 0,5              | 0,5             |

### Autres normes réglementaires de liquidité

En mai 2014, le BSIF a publié la version définitive de la ligne directrice sur les normes de liquidité, qui s'inspire des exigences de liquidité à l'échelle mondiale du CBCB, comprenant le LCR, le ratio de liquidité à long terme (NSFR) et d'autres outils de suivi des liquidités. Elle est appuyée par un outil de surveillance conçu par le BSIF, soit l'indicateur des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF). Le BSIF utilisera la ligne directrice sur les normes de liquidité et les mesures connexes afin d'évaluer la suffisance des liquidités de chaque banque. Les outils de suivi des liquidités supplémentaires, y compris les relevés sur les liquidités intrajournalières, devraient être exigés d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Le 31 octobre 2014, le CBCB a publié ses lignes directrices définitives sur le NSFR. En février 2015, le BSIF a publié une version révisée du modèle de suivi Bâle III et participe à des consultations ciblées et publiques avant la publication du modèle de déclaration définitif concernant le NSFR. La production de relevé sur le NSFR entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018, et la déclaration publique s'effectuera au cours du premier trimestre de 2018, conformément aux exigences de déclaration définitives concernant la présentation du NSFR publiées en juin 2015.

Conformément aux exigences susmentionnées, nous présentons chaque mois des rapports sur le ratio de liquidité à court terme et les flux de trésorerie nets cumulatifs au BSIF, et les rapports sur le ratio de liquidité à long terme, chaque trimestre. Nous transmettons nos rapports sur le LCR et le NSFR au CBCB deux fois par an.

## Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles donnent lieu à des engagements de paiements futurs ayant une incidence sur nos besoins en matière de liquidité et de fonds propres à court et à long terme. Ces obligations comprennent des passifs financiers, des engagements au titre du crédit et des liquidités et d'autres obligations contractuelles.

### Actifs et passifs

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos actifs et de nos passifs au bilan à leur valeur comptable. Les échéances contractuelles fournissent des données pour établir un bilan touché par des facteurs comportementaux, ce qui constitue un élément clé du cadre de gestion du risque de liquidité de la CIBC.

| En millions de dollars, au 31 janvier 2016                                       | Moins de<br>1 mois | De 1 mois<br>à 3 mois | De 3 mois<br>à 6 mois | De 6 mois<br>à 9 mois | De 9 mois<br>à 12 mois | De 1 an<br>à 2 ans | De 2 ans<br>à 5 ans | Plus de<br>5 ans | Sans<br>échéance<br>précise | Total      |
|--|--------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|------------------------|--------------------|---------------------|------------------|-----------------------------|------------|
| <b>Actif</b>   |                    |                       |                       |                       |                        |                    |                     |                  |                             |            |
| Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts<br>auprès d'autres banques        | 3 255              | \$ -                  | \$ -                  | \$ -                  | \$ -                   | \$ -               | \$ -                | \$ -             | \$ -                        | 3 255      |
| Dépôts productifs d'intérêts auprès<br>d'autres banques                          | 9 374              | -                     | -                     | -                     | -                      | -                  | -                   | -                | -                           | 9 374      |
| Valeurs mobilières   | 2 215              | 2 870                 | 2 301                 | 2 460                 | 2 003                  | 6 440              | 15 688              | 12 255           | 32 271                      | 78 503     |
| Garantie au comptant au titre<br>de valeurs empruntées                           | 3 982              | -                     | -                     | -                     | -                      | -                  | -                   | -                | -                           | 3 982      |
| Valeurs acquises en vertu de prises en pension<br>de titres                      | 14 793             | 8 956                 | 3 845                 | 3 188                 | -                      | 47                 | -                   | -                | -                           | 30 829     |
| <b>Prêts</b>   |                    |                       |                       |                       |                        |                    |                     |                  |                             |            |
| Prêts hypothécaires à l'habitation   | 1 832              | 5 618                 | 11 245                | 8 898                 | 6 562                  | 28 960             | 101 651             | 7 524            | 708                         | 172 998    |
| Prêts personnels   | 283                | 605                   | 925                   | 862                   | 926                    | 110                | 285                 | 2 719            | 29 691                      | 36 406     |
| Cartes de crédit   | 248                | 496                   | 744                   | 744                   | 744                    | 2 978              | 5 863               | -                | -                           | 11 817     |
| Entreprises et gouvernements   | 4 140              | 2 447                 | 3 646                 | 2 928                 | 2 945                  | 11 360             | 23 935              | 12 163           | 7 733                       | 71 297     |
| Provision pour pertes sur créances   | -                  | -                     | -                     | -                     | -                      | -                  | -                   | -                | (1 790)                     | (1 790)    |
| Dérivés  | 1 843              | 3 308                 | 1 843                 | 876                   | 1 884                  | 2 853              | 7 545               | 11 787           | -                           | 31 939     |
| Engagements de clients en vertu d'acceptations                                   | 9 091              | 1 425                 | 55                    | 1                     | 1                      | -                  | -                   | -                | -                           | 10 573     |
| Autres actifs  | -                  | -                     | -                     | -                     | -                      | -                  | -                   | -                | 19 849                      | 19 849     |
|  | 51 056             | \$ 25 725             | \$ 24 604             | \$ 19 957             | \$ 15 065              | \$ 52 748          | \$ 154 967          | \$ 46 448        | \$ 88 462                   | \$ 479 032 |
| 31 octobre 2015  | 54 058             | \$ 22 927             | \$ 21 064             | \$ 22 485             | \$ 16 347              | \$ 49 380          | \$ 141 529          | \$ 47 362        | \$ 88 157                   | \$ 463 309 |
| <b>Passif</b>  |                    |                       |                       |                       |                        |                    |                     |                  |                             |            |
| Dépôts <sup>1</sup>  | 29 982             | \$ 27 489             | \$ 37 028             | \$ 15 712             | \$ 17 215              | \$ 28 631          | \$ 40 307           | \$ 6 373         | \$ 174 497                  | \$ 377 234 |
| Engagements liés à des valeurs vendues<br>à découvert                            | 9 590              | -                     | -                     | -                     | -                      | -                  | -                   | -                | -                           | 9 590      |
| Garanties au comptant au titre de<br>valeurs prêtées                             | 2 340              | -                     | -                     | -                     | -                      | -                  | -                   | -                | -                           | 2 340      |
| Engagements liés à des valeurs vendues en<br>vertu de mises en pension de titres | 5 517              | 1 027                 | -                     | -                     | -                      | -                  | -                   | -                | -                           | 6 544      |
| Dérivés  | 1 975              | 3 122                 | 1 811                 | 885                   | 2 412                  | 5 385              | 8 877               | 11 235           | -                           | 35 702     |
| Acceptations   | 9 097              | 1 425                 | 55                    | 1                     | 1                      | -                  | -                   | -                | -                           | 10 579     |
| Autres passifs   | -                  | -                     | -                     | -                     | -                      | -                  | -                   | -                | 11 693                      | 11 693     |
| Titres secondaires   | -                  | -                     | -                     | -                     | -                      | -                  | 43                  | 3 342            | -                           | 3 385      |
| <b>Capitaux propres</b>  | -                  | -                     | -                     | -                     | -                      | -                  | -                   | -                | 21 965                      | 21 965     |
|  | 58 501             | \$ 33 063             | \$ 38 894             | \$ 16 598             | \$ 19 628              | \$ 34 016          | \$ 49 227           | \$ 20 950        | \$ 208 155                  | \$ 479 032 |
| 31 octobre 2015  | 60 305             | \$ 34 090             | \$ 27 455             | \$ 26 453             | \$ 15 499              | \$ 30 998          | \$ 47 403           | \$ 18 902        | \$ 202 204                  | \$ 463 309 |

1) Comprennent des dépôts des particuliers totalisant 142,6 G\$ (137,4 G\$ au 31 octobre 2015), dont 137,5 G\$ (132,7 G\$ au 31 octobre 2015) au Canada et 5,1 G\$ (4,7 G\$ au 31 octobre 2015) dans d'autres pays, des dépôts d'entreprises et de gouvernements et des emprunts garantis totalisant 220,0 G\$ (218,5 G\$ au 31 octobre 2015), dont 157,1 G\$ (158,9 G\$ au 31 octobre 2015) au Canada et 64,9 G\$ (59,6 G\$ au 31 octobre 2015) dans d'autres pays, et des dépôts bancaires totalisant 12,6 G\$ (10,8 G\$ au 31 octobre 2015), dont 4,4 G\$ (4,0 G\$ au 31 octobre 2015) au Canada et 8,2 G\$ (6,8 G\$ au 31 octobre 2015) dans d'autres pays.

Les variations du profil des échéances contractuelles ont découlé principalement de la migration naturelle des échéances et ont reflété également l'incidence de nos activités régulières.

### Engagements au titre du crédit

Le tableau ci-après présente les échéances contractuelles des montants notionnels dans le cas d'engagements au titre du crédit. Le total des montants contractuels n'est pas représentatif des liquidités futures requises, car on prévoit qu'une tranche importante des engagements arrivera à échéance sans que des prélèvements ne soient effectués.

| En millions de dollars, au 31 janvier 2016      | Moins de<br>1 mois | De 1 mois<br>à 3 mois | De 3 mois<br>à 6 mois | De 6 mois<br>à 9 mois | De 9 mois<br>à 12 mois | De 1 an<br>à 2 ans | De 2 ans<br>à 5 ans | Plus de<br>5 ans | Sans<br>échéance<br>précise <sup>1</sup> | Total      |
|---|--------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|------------------------|--------------------|---------------------|------------------|--|------------|
| Prêts de valeurs <sup>2</sup>                   | 22 044             | \$ 9 679              | \$ 1 026              | \$ -                  | \$ -                   | \$ -               | \$ -                | \$ -             | \$ -                                     | 32 749     |
| Engagements de crédit inutilisés                | 601                | 5 059                 | 1 170                 | 1 692                 | 1 475                  | 6 700              | 33 375              | 1 001            | 127 506                                  | 178 579    |
| Facilités de garantie de liquidité              | 4 180              | 668                   | 306                   | 1 588                 | 737                    | 483                | -                   | 14               | -  | 7 976      |
| Lettres de crédit de soutien et de bonne fin    | 1 867              | 1 538                 | 2 187                 | 1 632                 | 3 002                  | 665                | 850                 | 241              | -  | 11 982     |
| Lettres de crédit documentaires et commerciales | 55                 | 70                    | 31                    | 6                     | 19                     | 11                 | 5                   | -                | -  | 197        |
| Divers  | 244                | -                     | -                     | -                     | -                      | -                  | -                   | -                | -  | 244        |
|   | 28 991             | \$ 17 014             | \$ 4 720              | \$ 4 918              | \$ 5 233               | \$ 7 859           | \$ 34 230           | \$ 1 256         | \$ 127 506                               | \$ 231 727 |
| 31 octobre 2015                                 | 25 115             | \$ 19 910             | \$ 5 597              | \$ 4 322              | \$ 3 748               | \$ 8 912           | \$ 32 321           | \$ 1 560         | \$ 124 034                               | \$ 225 519 |

1) Comprend les marges de crédit personnelles, les marges de crédit garanties par un bien immobilier et les marges sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps à notre gré d'un montant de 99,2 G\$ (97,1 G\$ au 31 octobre 2015).

2) Excluent les prêts de valeurs de 2,3 G\$ (1,4 G\$ au 31 octobre 2015) contre espèces puisqu'ils sont comptabilisés au bilan consolidé intermédiaire.

## Autres obligations contractuelles

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des autres obligations contractuelles ayant une incidence sur nos besoins en financement :

| En millions de dollars, au 31 janvier 2016 | Moins de<br>1 mois | De 1 mois<br>à 3 mois | De 3 mois<br>à 6 mois | De 6 mois<br>à 9 mois | De 9 mois<br>à 12 mois | De 1 an<br>à 2 ans | De 2 ans<br>à 5 ans | Plus de<br>5 ans | Total           |
|--|--------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|------------------------|--------------------|---------------------|------------------|-----------------|
| Contrats de location simple                | 37 \$              | 73 \$                 | 110 \$                | 109 \$                | 108 \$                 | 412 \$             | 914 \$              | 1 070 \$         | 2 833 \$        |
| Obligations d'achat <sup>1</sup>           | 54                 | 145                   | 220                   | 236                   | 175                    | 621                | 849                 | 429              | 2 729           |
| Cotisations de retraite <sup>2</sup>       | 14                 | 27                    | 41                    | 41                    | -                      | -                  | -                   | -                | 123             |
| Engagements de prise ferme                 | 112                | 72                    | -                     | -                     | -                      | -                  | -                   | -                | 184             |
| Engagements d'investissement               | -                  | -                     | -                     | -                     | 5                      | 5                  | 10                  | 120              | 140             |
|  | <b>217 \$</b>      | <b>317 \$</b>         | <b>371 \$</b>         | <b>386 \$</b>         | <b>288 \$</b>          | <b>1 038 \$</b>    | <b>1 773 \$</b>     | <b>1 619 \$</b>  | <b>6 009 \$</b> |
| 31 octobre 2015                            | 797 \$             | 284 \$                | 306 \$                | 336 \$                | 340 \$                 | 1 093 \$           | 1 869 \$            | 1 669 \$         | 6 694 \$        |

- 1) Ententes exécutoires en droit en vertu desquelles nous convenons d'acheter des biens ou des services pour une quantité minimale ou de référence précise, à des prix fixes, minimums ou variables stipulés, sur une période donnée. Les obligations d'achat sont comprises jusqu'aux dates de fin de contrat précisées dans les ententes respectives, même si les contrats sont renouvelables. Nombre des contrats d'achat de biens et de services comprennent des dispositions nous permettant de résilier les ententes avant la fin des contrats moyennant un préavis donné. Cependant, le tableau ci-dessus présente nos obligations sans égard à ces clauses de résiliation (à moins que nous n'ayons fait connaître notre intention de résilier le contrat à la contrepartie). Le tableau exclut les achats de titres de créance et de participation réglés dans les délais standards du marché.
- 2) Comprennent les cotisations minimales estimées de nos régimes de retraite à prestations définies par capitalisation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans les Caraïbes. Les cotisations minimales estimées seront uniquement comptabilisées au cours du prochain exercice, étant donné que les cotisations minimales dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché et les exigences réglementaires et, de ce fait, elles sont assujetties à une grande variabilité.

## Autres risques

Nous avons également des politiques et des processus pour évaluer et contrôler les autres risques, y compris le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité, les risques juridiques et de réputation, le risque de conformité réglementaire et le risque environnemental, et d'en faire le suivi. Ces risques, ainsi que les politiques et les processus connexes, sont similaires à ceux décrits aux pages 73 à 75 du Rapport annuel 2015.

# Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

## Méthodes comptables critiques et estimations

Un sommaire des principales méthodes comptables est présenté à la note 1 des états financiers consolidés du Rapport annuel 2015. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC de l'exercice clos le 31 octobre 2015. Certaines méthodes comptables exigent que nous posions des jugements et fassions des estimations, dont certains pourraient avoir trait à des questions incertaines.

## Évaluation des instruments financiers

Les titres de créance et de participation du compte de négociation, les prêts liés aux activités de négociation dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements, les engagements liés à des valeurs vendues à découvert, les contrats de dérivés, les valeurs disponibles à la vente et les instruments financiers désignés à leur juste valeur sont comptabilisés à la juste valeur. Les instruments financiers désignés à leur juste valeur sont composés de certains titres de créance, de dépôts structurés et de dépôts des entreprises et des gouvernements. Les engagements portant sur les taux d'intérêt des prêts hypothécaires de détail sont également classés comme instruments financiers désignés à leur juste valeur.

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif entre des intervenants du marché principal à la date d'évaluation dans des conditions de concurrence normales et dans les conditions actuelles du marché (c.-à-d., la valeur de sortie). Les évaluations de la juste valeur sont classées par niveau au sein d'une hiérarchie fondée sur les données d'évaluation (niveaux 1, 2 et 3). Nous avons un processus formel et bien documenté pour établir la juste valeur. La juste valeur est fondée sur les cours du marché non ajustés sur un marché actif pour un instrument identique, lorsque ceux-ci sont disponibles (niveau 1). Si des prix ou des cours sur un marché actif ne sont pas disponibles pour un instrument, la juste valeur est alors fondée sur des modèles d'évaluation dans lesquels les données importantes sont observables sur le marché (niveau 2) ou dans lesquels au moins une donnée importante est inobservable sur le marché (niveau 3). Il faut faire preuve de jugement dans l'estimation de la juste valeur. La part de jugement qu'il convient d'appliquer dépend en grande partie de la quantité d'information observable disponible sur le marché. En ce qui concerne les instruments évalués selon des modèles internes utilisant beaucoup de données inobservables sur le marché et qui sont par conséquent classés au niveau 3 de la hiérarchie, la part de jugement qu'il convient d'utiliser pour estimer la juste valeur est plus grande que celle utilisée pour estimer la juste valeur des instruments classés aux niveaux 1 et 2. Pour assurer la qualité de l'évaluation, un certain nombre de politiques et de contrôles sont en place. Des validations indépendantes de la juste valeur sont effectuées au moins une fois par mois. Les données d'évaluation sont corroborées à partir de sources externes, comme les cours de la Bourse, les cours des courtiers ou d'autres sources indépendantes d'établissement des prix approuvées par la direction.

Le tableau ci-après présente les montants des instruments financiers, classés par catégorie, qui font l'objet d'une évaluation à la juste valeur au moyen d'une technique d'évaluation basée sur des données de niveau 3 en ce qui a trait aux activités de crédit structuré en voie de liquidation et à la CIBC consolidée. Pour plus de précisions sur l'évaluation et la sensibilité des actifs et des passifs financiers du niveau 3, voir la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires.

| En millions de dollars, au                | 31 janv.<br>2016  |                 |                            | 31 oct.<br>2015   |                 |                            |
|---|---|-----------------|----------------------------|---|-----------------|----------------------------|
|   | Activités de crédit<br>structuré<br>en voie de<br>liquidation | Total<br>CIBC   | Total<br>CIBC <sup>1</sup> | Activités de crédit<br>structuré<br>en voie de<br>liquidation | Total<br>CIBC   | Total<br>CIBC <sup>1</sup> |
| <b>Actif</b>                              |   |                 |                            |   |                 |                            |
| Valeurs et prêts du compte de négociation | 567 \$  | 614 \$          | 1,2 %                      | 565 \$  | 611 \$          | 1,2 %                      |
| Valeurs disponibles à la vente            | 32  | 1 887           | 5,5                        | 32  | 2 041           | 7,2                        |
| Valeurs désignées à leur juste valeur     | 115   | 115             | 40,8                       | 111   | 111             | 41,6                       |
| Dérivés                                   | 169   | 199             | 0,6                        | 165   | 192             | 0,7                        |
|   | <b>883 \$</b>   | <b>2 815 \$</b> | <b>2,4 %</b>               | <b>873 \$</b>   | <b>2 955 \$</b> | <b>2,7 %</b>               |
| <b>Passif</b>                             |   |                 |                            |   |                 |                            |
| Dépôts et autres passifs <sup>2</sup>     | 280 \$  | 448 \$          | 18,8 %                     | 280 \$  | 474 \$          | 17,8 %                     |
| Dérivés                                   | 247   | 311             | 0,9                        | 244   | 297             | 1,0                        |
|   | <b>527 \$</b>   | <b>759 \$</b>   | <b>1,6 %</b>               | <b>524 \$</b>   | <b>771 \$</b>   | <b>1,9 %</b>               |

1) Représente le pourcentage des actifs et des passifs de niveau 3 par rapport au total des actifs et des passifs dans chaque catégorie présentée dans les états financiers consolidés intermédiaires à la juste valeur.

2) Comprennent les dépôts désignés à leur juste valeur et les dérivés incorporés séparés.

## Ajustements de la juste valeur

Nous faisons preuve de jugement pour établir les ajustements de la valeur compte tenu de divers facteurs pouvant toucher l'évaluation des instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé. Ces facteurs comprennent, entre autres, l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur, l'illiquidité découlant des problèmes d'absorption du marché et d'autres risques de marché, l'incertitude des paramètres, le risque lié aux modèles, le risque de crédit et les frais d'administration futurs.

Le calcul des ajustements de la juste valeur et des baisses de valeur exige que nous fondions nos estimations sur les processus comptables et sur le jugement de la direction. Nous évaluons de façon continue le caractère adéquat des ajustements de la juste valeur et des baisses de valeur. Les montants des ajustements de la juste valeur et des baisses de valeur pourraient être modifiés si des événements le justifient et pourraient ne pas correspondre à la valeur de réalisation définitive.

Le tableau suivant résume nos ajustements de valeur :

| En millions de dollars, au             | 31 janv.<br>2016 | 31 oct.<br>2015 |
|--|------------------|-----------------|
| <b>Valeurs mobilières</b>              |                  |                 |
| Risque de marché                       | 2 \$             | 1 \$            |
| <b>Dérivés</b>                         |                  |                 |
| Risque de marché                       | 65               | 68              |
| Risque de crédit                       | 138              | 99              |
| Frais d'administration                 | 5                | 6               |
| <b>Total des ajustements de valeur</b> | <b>210 \$</b>    | <b>174 \$</b>   |

### Provision pour pertes sur créances

Nous constituons et maintenons une provision pour pertes sur créances que nous considérons, compte tenu de la conjoncture, comme la meilleure estimation des pertes probables liées aux créances qui existent dans notre portefeuille d'instruments financiers au bilan et hors bilan.

La provision pour pertes sur créances comprend des provisions individuelles et des provisions collectives.

#### Provisions individuelles

La majorité de nos portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements est évaluée en fonction des prêts individuels. Des provisions individuelles sont établies lorsque des prêts douteux sont décelés dans les portefeuilles évalués individuellement. Un prêt est classé comme prêt douteux lorsque, à notre avis, nous ne sommes plus raisonnablement assurés de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. La provision individuelle désigne le montant requis pour réduire la valeur comptable d'un prêt douteux jusqu'à sa valeur de réalisation estimée. Cette valeur est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus au taux d'intérêt effectif inhérent au prêt.

Des provisions individuelles ne sont pas constituées pour les portefeuilles évalués collectivement, ce qui comprend la plupart des portefeuilles de détail.

#### Provisions collectives

##### *Provisions pour prêts à la consommation et certains prêts aux PME*

Les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts sur cartes de crédit, de prêts personnels et de certains prêts aux PME se composent d'un nombre élevé de soldes homogènes relativement faibles, à l'égard desquels nous adoptons une approche de gestion de portefeuille pour établir la provision collective. Étant donné qu'il n'est pas réaliste d'évaluer les prêts un à un, nous utilisons une formule en nous fondant sur les ratios historiques des radiations de comptes courants et de soldes arriérés. En ce qui concerne les prêts hypothécaires à l'habitation, les prêts personnels et certains prêts aux PME, la CIBC se sert des pertes passées afin de déterminer les paramètres de probabilité de défaut (PD) et de pertes en cas de défaut (PCD), qui sont utilisés aux fins du calcul d'une partie de la provision collective des comptes courants. La correspondance entre les PD établie dans le cadre de ce processus et les niveaux de risque dans nos portefeuilles de détail est présentée à la page 51 de notre Rapport annuel 2015. En ce qui concerne les prêts sur cartes de crédit, les prêts hypothécaires à l'habitation non courants, les prêts personnels et certains prêts aux PME, les pertes passées permettent à la CIBC de calculer le montant des flux à radier dans nos modèles qui établissent la provision collective ayant trait à ces prêts.

Nous tenons aussi compte de la période estimative au cours de laquelle des pertes existantes seront relevées et une provision sera établie, de notre opinion sur les tendances actuelles de l'économie et des portefeuilles, et des signes d'amélioration ou de détérioration de la qualité du crédit. Les paramètres qui ont une incidence sur le calcul de la provision sont mis à jour régulièrement, en fonction de notre expérience et du contexte économique.

##### *Provisions pour prêts aux entreprises et aux gouvernements*

En ce qui concerne les groupes de prêts qui ont fait l'objet d'un test de dépréciation individuel pour lesquels il n'existe pas de preuve objective de dépréciation, une provision collective est constituée pour les pertes qui, à notre avis, sont inhérentes au portefeuille à la date de clôture, mais qui n'ont pas encore été décelées de façon précise aux termes d'une évaluation individuelle du prêt.

Le montant de la provision collective est établi compte tenu d'un certain nombre de facteurs, dont la taille des portefeuilles, les niveaux de pertes prévues et les profils de risque relatifs. Nous tenons aussi compte de la période estimative au cours de laquelle des pertes existantes seront relevées et une provision sera établie, de notre opinion sur les tendances actuelles de l'économie et des portefeuilles, et des signes d'amélioration ou de détérioration de la qualité du crédit. Les paramètres qui ont une incidence sur le calcul de la provision collective sont mis à jour régulièrement, en fonction de notre expérience et du contexte économique. Les niveaux de pertes prévues à l'égard des portefeuilles de prêts aux entreprises sont calculés d'après l'évaluation de risque propre à chaque facilité de crédit et la PD associée à chaque évaluation de risque, ainsi que d'après les estimations des PCD. La PD reflète nos pertes passées ainsi que des données tirées des défaillances sur les marchés de la dette publique. Notre méthode et les catégories de notation du risque sont présentées à la page 50 du Rapport annuel 2015. Les pertes passées sont ajustées en fonction de données observables afin de tenir compte de l'incidence de la conjoncture. Les estimations des PCD sont fondées sur l'expérience acquise au cours d'exercices antérieurs.

Pour plus de précisions sur la provision pour pertes sur créances, voir la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

### Titrisations et entités structurées

#### *Titrisation de nos propres actifs*

En vertu de l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, il faut faire preuve de jugement pour évaluer si un investisseur contrôle une entité émettrice, notamment s'il i) détient le pouvoir sur l'entité émettrice, ii) est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice, et iii) a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Nous sommes le promoteur de plusieurs entités structurées qui achètent et titrisent nos propres actifs, notamment Cards II Trust, Broadway Trust et Crisp Trust, entités que nous consolidons en vertu de l'IFRS 10.

Nous titrisons également nos propres actifs hypothécaires en vertu d'un programme de titrisation soutenu par le gouvernement. Nous vendons ces actifs titrisés à une entité de titrisation soutenue par le gouvernement que nous ne consolidons pas, ainsi qu'à d'autres tiers. La Norme comptable internationale 39 (IAS 39), *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, précise à quel moment il faut décomptabiliser les actifs financiers. Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie rattachés à l'actif sont arrivés à échéance ou lorsque nous avons transféré les droits de recevoir les flux de trésorerie rattachés à l'actif, notamment :

- nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à l'actif;
- nous n'avons ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à l'actif, mais avons transféré le contrôle de l'actif.

Nous avons établi que nos activités de titrisation liées aux prêts hypothécaires à l'habitation et aux créances sur cartes de crédit sont comptabilisées à titre de transactions d'emprunts garantis puisque nous n'avons pas satisfait aux critères susmentionnés.

En outre, nous vendons et décomptabilisons des prêts hypothécaires commerciaux au moyen d'une entente de transfert de flux de trésorerie sans transformation à une fiducie qui titre ces prêts en certificats de propriété détenus par divers investisseurs externes. Nous continuons à fournir des services de gestion spéciale à l'égard de ces prêts hypothécaires en échange d'honoraires établis au taux du marché et nous ne consolidons pas la fiducie. Nous vendons aussi certains prêts hypothécaires commerciaux du marché américain à des tiers qui sont admissibles à la décomptabilisation puisque nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des prêts hypothécaires et que nous ne conservons pas de liens après le transfert.

#### *Titrisation d'actifs de tiers*

Nous sommes également le promoteur de plusieurs entités structurées qui achètent des groupes d'actifs de tiers. Nous évaluons un certain nombre de facteurs au moment d'établir si la CIBC contrôle ces entités structurées. Nous contrôlons la mesure dans laquelle nous intervenons au sein de ces entités structurées en investissant directement dans les titres de créance émis par l'entité structurée et en fournissant une protection des liquidités aux autres créanciers afin de déterminer si nous devons consolider ces entités.

L'IFRS 10 exige également que nous procédions à une nouvelle évaluation de la consolidation lorsque les faits et circonstances propres à l'entité indiquent qu'un ou plus d'un des trois éléments du contrôle énumérés ci-dessus a changé. Les facteurs entraînant la réévaluation comprennent, mais sans s'y limiter, des changements importants au sein de la structure de propriété des entités, des changements dans les accords contractuels ou de gouvernance, l'attribution d'une facilité de liquidité au-delà des modalités établies à l'origine, la conclusion de transactions avec les entités qui n'étaient pas prévues au départ et des changements à la structure de financement des entités.

Dans le cas plus précis de nos fonds multicédants, nous procédons à une nouvelle évaluation quant à la consolidation si notre participation dans le PCAC émis par les fonds multicédants change de façon importante ou, ce qui est plus rare, lorsque la facilité de liquidité que nous offrons aux fonds multicédants est utilisée ou modifiée.

Une augmentation appréciable de notre participation dans le papier commercial émis par les fonds multicédants serait plus probable dans les situations où le marché du PCAC soutenu par les banques se détériorait de façon importante, de telle sorte que les fonds multicédants seraient incapables de renouveler leur PCAC.

Pour plus de précisions sur la titrisation de nos propres actifs et d'actifs de tiers, se reporter à la section Arrangements hors bilan et à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires.

#### **Dépréciation des actifs**

##### *Goodwill, autres immobilisations incorporelles et actifs à long terme*

Au 31 janvier 2016, nous avons un goodwill de 1 564 M\$ (1 526 M\$ au 31 octobre 2015). Le goodwill n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation, au moins une fois par année, au moyen de la comparaison entre la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT), à laquelle le goodwill a été affecté, et sa valeur comptable, y compris le goodwill. Tout écart défavorable est comptabilisé à titre de perte de valeur du goodwill. La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur estimée diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Le goodwill doit être soumis à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe des indices que l'actif ait pu perdre de la valeur.

Il faut faire preuve de jugement important dans l'estimation de la valeur recouvrable. Les valeurs recouvrables sont estimées en fonction de modèles internes selon lesquels il faut poser des hypothèses importantes, notamment les résultats attendus, les taux d'actualisation, les taux de croissance, les exigences prévues en matière de fonds propres réglementaires et les ratios cours/bénéfice. Des réductions de la valeur recouvrable estimée pourraient découler de différents facteurs tels qu'une diminution des flux de trésorerie attendus, une augmentation du niveau hypothétique de fonds propres requis et une variation négative du taux d'actualisation ou des taux de croissance finaux, pris isolément ou selon une combinaison de ces facteurs. Si la valeur recouvrable que nous avons estimée n'excède pas considérablement la valeur comptable de l'UGT, il faut davantage faire appel au jugement, et des réductions à la valeur recouvrable sont plus susceptibles d'entraîner un écart pouvant donner lieu à la comptabilisation d'une perte de valeur.

La valeur recouvrable de CIBC FirstCaribbean repose sur le calcul de la valeur d'utilité qui est estimée à l'aide de projections de flux de trésorerie sur une période de cinq ans approuvées par la direction de CIBC FirstCaribbean et d'une estimation des fonds propres qui doivent être maintenus dans la région pour soutenir les activités courantes.

Nous avons effectué notre test de dépréciation annuel en date du 1<sup>er</sup> août 2015 selon les prévisions sur cinq ans établies par la direction de CIBC FirstCaribbean au cours du quatrième trimestre de 2015. Bien que notre test de dépréciation annuel de 2015 n'ait pas donné lieu à une dépréciation, les prévisions pour CIBC FirstCaribbean reflétaient la conjoncture économique difficile qui persiste dans les Caraïbes, mais qui montre des signes de reprise qui devraient se manifester davantage dans ce contexte au cours de la période visée par les prévisions.

La conjoncture économique est toujours difficile dans les Caraïbes, et la volatilité récente des marchés laisse supposer que les perspectives économiques générales risquent de se détériorer, notamment les prévisions des taux d'intérêt. Par conséquent, nous continuons de surveiller étroitement notre investissement. Des réductions de la valeur recouvrable estimée de notre UGT CIBC FirstCaribbean pourraient entraîner une perte de valeur additionnelle du goodwill pour les périodes subséquentes. Au 31 janvier 2016, la valeur comptable du goodwill lié à CIBC FirstCaribbean s'élevait à 439 M\$ (314 M\$ US).

##### *Autres immobilisations incorporelles et actifs à long terme*

Au 31 janvier 2016, nous avons d'autres immobilisations incorporelles d'une durée d'utilité indéterminée de 143 M\$ (142 M\$ au 31 octobre 2015). Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées séparément lorsque les avantages qu'elles comportent résultent de droits contractuels ou légaux ou qu'elles peuvent être vendues ou faire l'objet d'une cession, d'une licence, d'un contrat de location ou d'un échange. Déterminer la durée d'utilité des immobilisations incorporelles exige du jugement et une analyse fondée sur des faits.

Les immobilisations incorporelles d'une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties, mais font plutôt l'objet d'un test de dépréciation au moyen de la comparaison entre la valeur recouvrable et la valeur comptable. Un test de dépréciation doit être effectué au moins chaque année ou chaque fois qu'il existe des indices que ces actifs aient pu perdre de la valeur.

Les actifs à long terme et les autres immobilisations incorporelles identifiables dont la durée d'utilité est déterminée sont amortis sur leur durée d'utilité estimée. Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur estimée diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

Il faut faire preuve de jugement pour déterminer la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et des actifs à long terme, étant donné que nous estimons les flux de trésorerie futurs que nous prévoyons tirer des actifs et, le cas échéant, les flux de trésorerie découlant de l'éventuelle cession des actifs.

## Impôt sur le résultat

Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de notre part et de celle des autorités fiscales visées. Nous faisons preuve de jugement pour estimer l'impôt sur le résultat ainsi que les actifs et passifs d'impôt différé. Ainsi, la direction exerce un jugement pour interpréter les lois fiscales pertinentes et pour estimer la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé. Des actifs ou des passifs d'impôt différé sont déterminés pour chaque différence temporaire en fonction des taux d'impôt qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs réglés. Les passifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables sauf si les différences temporaires sont liées à nos investissements nets dans des établissements à l'étranger et ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

Nous devons évaluer s'il est probable que nos actifs d'impôt différé seront réalisés avant leur échéance et, selon tous les renseignements dont nous disposons, s'il convient de ne pas comptabiliser une partie de nos actifs d'impôt différé. Notre expérience passée en matière de produits et de gains en capital, nos prévisions à l'égard du résultat net futur avant impôt sur le résultat, les stratégies de planification fiscale qui pourraient être mises en œuvre pour réaliser le montant des actifs d'impôt différé et la durée à courir avant l'échéance des reports en avant de pertes fiscales comptent parmi les facteurs servant à évaluer la probabilité de réalisation des actifs. En outre, pour les différences temporaires déductibles découlant de nos investissements dans des établissements à l'étranger, nous devons évaluer si les différences temporaires se résorberont dans un avenir prévisible. Bien que la réalisation ne soit pas assurée, nous croyons, selon tous les renseignements dont nous disposons, qu'il est probable que les actifs d'impôt différé comptabilisés seront réalisés.

La comptabilisation de l'impôt sur le résultat a une incidence sur tous nos secteurs d'activité. Pour plus de précisions sur l'impôt sur le résultat, voir la note 11 des états financiers consolidés intermédiaires.

## Passifs éventuels et provisions

### *Procédures judiciaires et autres éventualités*

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Des provisions sont constituées pour les procédures judiciaires si, de l'avis de la direction, il est probable que des ressources économiques devront être affectées au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé.

Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, ait des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés. Par contre, l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée. Nous évaluons régulièrement le caractère adéquat des provisions pour les procédures judiciaires de la CIBC et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Les provisions présentées à la note 23 des états financiers consolidés annuels de 2015 comprennent toutes les provisions de la CIBC au titre des procédures judiciaires à cette période, notamment des montants liés aux procédures judiciaires importantes décrites dans cette note et à d'autres procédures judiciaires.

Selon la CIBC, les pertes sont raisonnablement possibles lorsque le risque qu'elles surviennent n'est pas probable, sans être faible. Il est raisonnablement possible que la CIBC puisse subir des pertes au-delà des montants comptabilisés lorsque la perte comptabilisée correspond au point médian d'une fourchette de pertes raisonnablement possibles, ou que la perte éventuelle se rapporte à un litige pour lequel une issue défavorable est raisonnablement possible, sans être probable.

La CIBC croit qu'outre les montants déjà comptabilisés au titre des pertes raisonnablement possibles, la fourchette globale estimative pour les procédures judiciaires importantes la visant susceptibles de faire l'objet d'une telle estimation, allait de néant à environ 1,3 G\$ au 31 janvier 2016. La fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures importantes dans lesquelles la CIBC est partie, compte tenu de la meilleure estimation de la CIBC quant aux pertes pouvant résulter de ces procédures et susceptibles de faire l'objet d'une estimation. L'estimation de la CIBC exige beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures et, dans bien des cas, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer. La fourchette ne tient pas compte des dommages-intérêts exemplaires potentiels ni des intérêts. La fourchette estimative au 31 janvier 2016 est fondée sur les procédures judiciaires importantes présentées à la note 23 des états financiers consolidés annuels de l'exercice 2015 telles qu'elles sont mises à jour ci-après. Les éléments déterminant la fourchette estimative changeront au fil du temps, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Pour certaines procédures judiciaires, la CIBC ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire, et les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Ainsi, ces procédures judiciaires ne sont pas incluses dans la fourchette.

Voici les faits nouveaux ayant trait à nos procédures judiciaires importantes depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2015 :

- *Banque Canadienne Impériale de Commerce c. Green* : En décembre 2015, la Cour suprême du Canada a confirmé la décision de la Cour d'appel de l'Ontario autorisant la cause à titre de recours collectif certifié.
- *Recours collectifs relatifs au remboursement anticipé des prêts hypothécaires* : L'appel de la CIBC concernant la décision de certification dans l'affaire *Sherry* est prévu en avril 2016.
- *Cerberus Capital Management L.P. v. CIBC* : En janvier 2016, la CIBC a déposé sa réponse et sa demande reconditionnelle.

Outre les points mentionnés ci-dessus, il n'y a pas eu de changements importants relativement aux affaires présentées à la note 23 de nos états financiers consolidés annuels de 2015, et aucune nouvelle procédure judiciaire importante n'est survenue depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2015.

### *Restructuration*

Au cours de 2015, nous avons comptabilisé des charges de restructuration cumulées de 296 M\$ (225 M\$ après impôt) dans Siège social et autres. Les charges avaient surtout trait à des indemnités de départ et comprenaient le Programme Clarté, une priorité à l'échelle de la Banque destinée à simplifier nos activités. Les charges comprenaient également des coûts de restructuration liés à CIBC FirstCaribbean, ce qui comprend des coûts liés à la vente des opérations bancaires au Belize de CIBC FirstCaribbean. Au 31 janvier 2016, la provision restante liée à ces charges de restructuration s'élevait à 200 M\$. Bien que ce montant représente notre meilleure estimation au 31 janvier 2016 du montant nécessaire au règlement de l'obligation, l'incertitude persiste quant au moment où l'obligation sera réglée et aux montants réellement payés, puisque cela dépendra en grande partie de chacun des faits et des circonstances.

Pour plus de précisions sur la provision relative à la restructuration, voir la note 23 des états financiers consolidés annuels de 2015.

### **Hypothèses relatives aux avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme**

Nous sommes le promoteur de divers régimes d'avantages du personnel destinés aux employés admissibles, notamment des régimes de retraite agréés, des régimes complémentaires de retraite, ainsi que des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi pour les soins de santé et les soins dentaires (les autres avantages postérieurs à l'emploi). En outre, nous continuons d'être le promoteur d'un régime de remplacement de revenu d'invalidité de longue durée et des prestations en soins de santé et en soins dentaires connexes (collectivement, les régimes d'autres avantages à long terme). Le régime de revenu d'invalidité de longue durée ne prend aucune nouvelle réclamation depuis le 1<sup>er</sup> juin 2004.

Le calcul de la charge nette et des obligations au titre des prestations définies dépend de plusieurs hypothèses actuarielles, dont les taux d'actualisation, les taux tendanciels du coût des soins de santé, le taux de roulement du personnel, les augmentations de salaire prévues, l'âge de la retraite et le taux de mortalité. Les hypothèses actuarielles utilisées dans le calcul de la charge nette au titre des prestations définies pour un exercice sont formulées au début de la période annuelle de présentation de l'information financière. Ces hypothèses sont passées en revue chaque année conformément aux pratiques actuarielles reconnues et sont approuvées par la direction.

Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer la charge nette et les obligations nettes au titre du régime de retraite à prestations définies tient compte des rendements du marché, à la date d'évaluation, sur des instruments de créance de qualité supérieure assortis d'une monnaie et d'une durée à l'échéance qui correspondent à la monnaie et à l'échelonnement prévu des versements au titre des prestations. Notre taux d'actualisation est estimé au moyen d'une courbe de rendement fondée sur des obligations de sociétés de haute qualité. Bien qu'il existe un marché profond d'obligations de sociétés de haute qualité libellées en dollars canadiens assorties de durées jusqu'à l'échéance courtes et moyennes, il n'en existe pas pour les obligations assorties de durées jusqu'à l'échéance qui correspondent à l'échelonnement de tous les versements prévus au titre des prestations des régimes offerts au Canada. Par conséquent, pour nos régimes canadiens de retraite, nos autres avantages postérieurs à l'emploi et nos régimes d'autres avantages à long terme, nous avons estimé les rendements des obligations de sociétés de grande qualité assorties d'échéances à plus long terme en extrapolant les rendements à court terme des obligations assorties de durées à court et à moyen terme sur la courbe de rendement. La construction de la courbe de rendement fait appel au jugement; c'est pourquoi, selon les différentes méthodes utilisées, la courbe de rendement peut donner lieu à différents taux d'actualisation.

Pour plus de précisions sur la charge et les obligations comptabilisées chaque année au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, voir la note 19 des états financiers consolidés annuels de 2015.

## Faits nouveaux en matière de comptabilité

### Transition à l'IFRS 9

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, (IFRS 9) qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, ce qui aurait représenté pour nous le 1<sup>er</sup> novembre 2018. Une entité peut l'adopter de façon anticipée si elle en applique toutes les dispositions. Au cours de 2015, le BSIF a publié un préavis définitif exigeant que toutes les BISN adoptent l'IFRS 9 pour leur exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017, soit un an plus tôt que la date prescrite par l'IASB. En tant que BISN, nous publierons nos premiers états financiers consolidés intermédiaires selon l'IFRS 9 pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2018, sauf les informations qui ont trait aux dispositions relatives au « risque de crédit propre », que nous avons volontairement adoptées de façon anticipée le 1<sup>er</sup> novembre 2014. L'IFRS 9 doit être appliquée de manière rétrospective, compte tenu de certaines exceptions.

En décembre 2015, le CBCB a publié la version définitive de son document intitulé *Recommandations relatives au risque de crédit et à la comptabilisation des pertes de crédit attendues*, qui présente les recommandations prudentielles pour les banques en ce qui concerne les saines pratiques en matière de risque de crédit dans le cadre de la mise en œuvre et de l'application de modèles de comptabilisation des pertes de crédit attendues, notamment le modèle de comptabilisation des pertes de crédit attendues de l'IFRS 9. Le BSIF devrait publier des lignes directrices en vertu desquelles les BISN devront appliquer les recommandations du CBCB. Nous concevons actuellement une méthode pour appliquer le modèle de comptabilisation des pertes de crédit attendues de l'IFRS 9 à nos portefeuilles de prêts et de titres de créance, qui tient compte des recommandations prudentielles du CBCB. Veuillez vous reporter aux pages 80 et 81 de notre Rapport annuel 2015 pour obtenir plus de précisions sur notre programme de transition.

## Faits nouveaux en matière de réglementation

### La Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act

La loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (la « Loi Dodd-Frank ») a été adoptée aux États-Unis en juillet 2010. Elle contient de nombreuses mesures de réforme ayant une incidence sur le secteur des services financiers. Ces réformes touchent toutes les institutions financières aux États-Unis et de nombreuses institutions financières qui exercent des activités à l'étranger. Bien que certains passages de la Loi Dodd-Frank soient entrés en vigueur immédiatement ou soient maintenant en vigueur à la suite de périodes de transition ou de l'adoption de règles définitives, l'entrée en vigueur d'autres passages demeure soumise à l'adoption des règles définitives par les autorités gouvernementales américaines ou à l'expiration de périodes de transition. Par conséquent, il est encore difficile d'évaluer entièrement les répercussions qu'aura la Loi Dodd-Frank sur la CIBC et sur le secteur des services financiers en général. La CIBC est assujettie à certaines exigences particulières, notamment des obligations de compensation, de déclaration des opérations et d'inscription des activités de négociation pour les dérivés de gré à gré, des normes plus exigeantes en matière de fonds propres, de liquidité et de prudence, dont les normes prudentielles et les exigences de mesures correctives précoces plus rigoureuses en vertu des articles 165 et 166 de la Loi Dodd-Frank, ainsi que des restrictions à la négociation pour compte propre et aux activités relatives aux fonds de capital-investissement et aux fonds de couverture souvent appelées la Règle Volcker. La CIBC continue d'affecter les ressources nécessaires pour s'assurer qu'elle met en œuvre toutes les mesures requises en vertu des dispositions réglementaires applicables prises aux termes de la Loi Dodd-Frank. Nous surveillons constamment l'évolution de la situation à ce chapitre, en vue de nous préparer à l'adoption de règles susceptibles d'influer sur nos activités aux États-Unis et ailleurs. Ces réformes ont fait croître les coûts engagés pour se conformer à la réglementation et ont limité notre faculté d'entreprendre certaines activités aux États-Unis et ailleurs, mais nous ne nous attendons pas à ce que les coûts et les restrictions liés aux nouvelles dispositions réglementaires aient une incidence notable sur nos résultats financiers.

### Échange automatique de renseignements – Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Dans le cadre de l'initiative de l'OCDE, de nombreux pays se sont engagés à échanger automatiquement de renseignements relativement aux comptes détenus par des résidents fiscaux des pays signataires au moyen de la Norme commune de déclaration (NCD). Les pays pionniers mettent la NCD en œuvre depuis janvier 2016, d'autres pays, dont le Canada, ont accepté de la mettre en œuvre au cours des prochaines années par l'adoption de lois locales. La CIBC s'acquittera de toutes ses obligations en vertu de la NCD en conformité avec le droit local, dans tous les pays visés où elle exerce ses activités.

### Principes aux fins de l'agrégation des données sur les risques et de la notification des risques

En janvier 2013, le CBCB a publié le document intitulé *Principes aux fins de l'agrégation des données sur les risques et de la notification des risques*. Les principes décrivent les attentes du CBCB quant à la surveillance accrue des données sur les risques et l'amélioration de l'agrégation des données sur les risques et des pratiques de notification des risques, dans le but de favoriser une prise de décisions opportune, cohérente et précise. En raison de ces principes, nous prévoyons faire l'objet d'une surveillance accrue concernant la production de nos rapports et nous pourrions devoir engager des charges d'exploitation supplémentaires. Pour nous conformer aux principes, nous avons mis en place une initiative sur l'agrégation des données sur les risques à l'échelle de la Banque.

## Contrôles et procédures

### Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction de la CIBC, en collaboration avec le président et chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC en date du 31 janvier 2016 (conformément aux règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières). D'après cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que ces contrôles et procédures étaient efficaces.

### Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2016, le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement qui a modifié de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière, ou qui aurait raisonnablement pu le faire.

# États financiers consolidés intermédiaires (non audité)

## Table des matières

|           |   |
|-----------|---|
| <b>49</b> | <b>Bilan consolidé</b>                                      |
| <b>50</b> | <b>Compte de résultat consolidé</b>                         |
| <b>51</b> | <b>État du résultat global consolidé</b>                    |
| <b>52</b> | <b>État des variations des capitaux propres consolidé</b>   |
| <b>53</b> | <b>Tableau des flux de trésorerie consolidé</b>             |
| <b>54</b> | <b>Notes des états financiers consolidés intermédiaires</b> |

|    |        |   |   |    |         |   |   |
|----|--------|---|---|----|---------|---|---|
| 54 | Note 1 | – | Changements de méthodes comptables                              | 65 | Note 8  | – | Titres secondaires                              |
| 56 | Note 2 | – | Évaluation de la juste valeur                                   | 65 | Note 9  | – | Capital-actions                                 |
| 62 | Note 3 | – | Cession importante  | 66 | Note 10 | – | Avantages postérieurs à l'emploi                |
| 62 | Note 4 | – | Valeurs mobilières  | 67 | Note 11 | – | Impôt sur le résultat                           |
| 62 | Note 5 | – | Prêts   | 67 | Note 12 | – | Résultat par action                             |
| 63 | Note 6 | – | Entités structurées et décomptabilisation des actifs financiers | 67 | Note 13 | – | Passifs éventuels et provisions                 |
| 65 | Note 7 | – | Dépôts  | 68 | Note 14 | – | Informations sectorielles                       |
|    |        |   |   | 70 | Note 15 | – | Instruments financiers – informations à fournir |

# Bilan consolidé

| Non audité, en millions de dollars, au  | 31 janv.<br>2016  | 31 oct.<br>2015   |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>ACTIF</b>  |                   |                   |
| <b>Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques</b>   | <b>3 255 \$</b>   | <b>3 053 \$</b>   |
| <b>Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques</b>   | <b>9 374</b>      | <b>15 584</b>     |
| <b>Valeurs mobilières</b>   |                   |                   |
| Compte de négociation   | 44 084            | 46 181            |
| Disponibles à la vente (note 4)   | 34 137            | 28 534            |
| Désignées à leur juste valeur   | 282               | 267               |
|   | <b>78 503</b>     | <b>74 982</b>     |
| <b>Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées</b>  | <b>3 982</b>      | <b>3 245</b>      |
| <b>Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres</b>   | <b>30 829</b>     | <b>30 089</b>     |
| <b>Prêts</b>  |                   |                   |
| Prêts hypothécaires à l'habitation  | 172 998           | 169 258           |
| Prêts personnels  | 36 406            | 36 517            |
| Cartes de crédit  | 11 817            | 11 804            |
| Entreprises et gouvernements  | 71 297            | 65 276            |
| Provision pour pertes sur créances (note 5)   | (1 790)           | (1 670)           |
|   | <b>290 728</b>    | <b>281 185</b>    |
| <b>Divers</b>   |                   |                   |
| Dérivés   | 31 939            | 26 342            |
| Engagements de clients en vertu d'acceptations  | 10 573            | 9 796             |
| Terrains, bâtiments et matériel   | 1 930             | 1 897             |
| Goodwill  | 1 564             | 1 526             |
| Logiciels et autres immobilisations incorporelles   | 1 266             | 1 197             |
| Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (note 3) | 1 839             | 1 847             |
| Actif d'impôt différé   | 713               | 507               |
| Autres actifs   | 12 537            | 12 059            |
|   | <b>62 361</b>     | <b>55 171</b>     |
|   | <b>479 032 \$</b> | <b>463 309 \$</b> |
| <b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>   |                   |                   |
| <b>Dépôts (note 7)</b>  |                   |                   |
| Prêts personnels  | 142 583 \$        | 137 378 \$        |
| Entreprises et gouvernements  | 183 423           | 178 850           |
| Banques   | 12 638            | 10 785            |
| Emprunts garantis   | 38 590            | 39 644            |
|   | <b>377 234</b>    | <b>366 657</b>    |
| <b>Engagements liés à des valeurs vendues à découvert</b>   | <b>9 590</b>      | <b>9 806</b>      |
| <b>Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées</b>  | <b>2 340</b>      | <b>1 429</b>      |
| <b>Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres</b>  | <b>6 544</b>      | <b>8 914</b>      |
| <b>Divers</b>   |                   |                   |
| Dérivés   | 35 702            | 29 057            |
| Acceptations  | 10 579            | 9 796             |
| Passif d'impôt différé  | 28                | 28                |
| Autres passifs  | 11 665            | 12 195            |
|   | <b>57 974</b>     | <b>51 076</b>     |
| <b>Titres secondaires</b>   | <b>3 385</b>      | <b>3 874</b>      |
| <b>Capitaux propres</b>   |                   |                   |
| Actions privilégiées  | 1 000             | 1 000             |
| Actions ordinaires (note 9)   | 7 786             | 7 813             |
| Surplus d'apport  | 75                | 76                |
| Résultats non distribués  | 11 785            | 11 433            |
| Cumul des autres éléments du résultat global  | 1 124             | 1 038             |
| <b>Total des capitaux propres applicables aux actionnaires</b>  | <b>21 770</b>     | <b>21 360</b>     |
| Participations ne donnant pas le contrôle   | 195               | 193               |
| <b>Total des capitaux propres</b>   | <b>21 965</b>     | <b>21 553</b>     |
|   | <b>479 032 \$</b> | <b>463 309 \$</b> |

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# Compte de résultat consolidé

|  | 31 janv.<br>2016 | 31 oct.<br>2015 | 31 janv.<br>2015 |
|--|------------------|-----------------|------------------|
| Non audité, en millions de dollars, sauf indication contraire, pour les trimestres clos le                                   |                  |                 |                  |
| <b>Produits d'intérêts</b>   |                  |                 |                  |
| Prêts  | 2 426 \$         | 2 385 \$        | 2 464 \$         |
| Valeurs mobilières   | 435              | 385             | 389              |
| Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres   | 73               | 60              | 99               |
| Dépôts auprès d'autres banques   | 33               | 23              | 19               |
|  | <b>2 967</b>     | <b>2 853</b>    | <b>2 971</b>     |
| <b>Charges d'intérêts</b>  |                  |                 |                  |
| Dépôts   | 742              | 680             | 843              |
| Valeurs vendues à découvert  | 55               | 52              | 73               |
| Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres  | 24               | 23              | 35               |
| Titres secondaires   | 28               | 39              | 51               |
| Divers   | 12               | 16              | 13               |
|  | <b>861</b>       | <b>810</b>      | <b>1 015</b>     |
| <b>Produits nets d'intérêts</b>  | <b>2 106</b>     | <b>2 043</b>    | <b>1 956</b>     |
| <b>Produits autres que d'intérêts</b>  |                  |                 |                  |
| Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation  | 80               | 100             | 87               |
| Frais sur les dépôts et les paiements  | 213              | 208             | 205              |
| Commissions sur crédit   | 147              | 140             | 127              |
| Honoraires d'administration de cartes  | 122              | 115             | 111              |
| Honoraires de gestion de placements et de garde  | 212              | 208             | 194              |
| Produits tirés des fonds communs de placement  | 366              | 363             | 371              |
| Produits tirés des assurances, nets des réclamations   | 100              | 103             | 86               |
| Commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières  | 84               | 88              | 102              |
| Pertes de négociation  | (46)             | (114)           | (8)              |
| Profits sur valeurs disponibles à la vente, montant net  | 8                | 19              | 61               |
| Profits (pertes) sur valeurs désignées à leur juste valeur, montant net  | 5                | 19              | (2)              |
| Produits tirés des opérations de change autres que de négociation  | 57               | 46              | 7                |
| Quote-part du résultat d'entreprises associées et de coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence | 29               | 37              | 43               |
| Divers   | 104              | 108             | 119              |
|  | <b>1 481</b>     | <b>1 440</b>    | <b>1 503</b>     |
| <b>Total des produits</b>  | <b>3 587</b>     | <b>3 483</b>    | <b>3 459</b>     |
| <b>Dotation à la provision pour pertes sur créances</b> (note 5)   | <b>262</b>       | <b>198</b>      | <b>187</b>       |
| <b>Charges autres que d'intérêts</b>   |                  |                 |                  |
| Salaires et avantages du personnel   | 1 217            | 1 379           | 1 311            |
| Frais d'occupation   | 200              | 209             | 189              |
| Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau   | 321              | 335             | 310              |
| Communications   | 81               | 80              | 82               |
| Publicité et expansion des affaires  | 63               | 80              | 61               |
| Honoraires   | 44               | 78              | 39               |
| Taxes d'affaires et impôts et taxes sur le capital   | 21               | 16              | 19               |
| Divers   | 217              | 206             | 184              |
|  | <b>2 164</b>     | <b>2 383</b>    | <b>2 195</b>     |
| <b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>  | <b>1 161</b>     | <b>902</b>      | <b>1 077</b>     |
| <b>Impôt sur le résultat</b>   | <b>179</b>       | <b>124</b>      | <b>154</b>       |
| <b>Résultat net</b>  | <b>982 \$</b>    | <b>778 \$</b>   | <b>923 \$</b>    |
| <b>Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle</b>   | <b>5 \$</b>      | <b>2 \$</b>     | <b>3 \$</b>      |
| Porteurs d'actions privilégiées  | 9 \$             | 9 \$            | 13 \$            |
| Porteurs d'actions ordinaires  | 968              | 767             | 907              |
| <b>Résultat net applicable aux actionnaires</b>  | <b>977 \$</b>    | <b>776 \$</b>   | <b>920 \$</b>    |
| <b>Résultat par action (en dollars)</b> (note 12)  |                  |                 |                  |
| – de base  | 2,44 \$          | 1,93 \$         | 2,28 \$          |
| – dilué  | 2,43             | 1,93            | 2,28             |
| <b>Dividendes par action ordinaire (en dollars)</b>  | <b>1,15</b>      | <b>1,12</b>     | <b>1,03</b>      |

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# État du résultat global consolidé

| Non audité, en millions de dollars, pour les trimestres clos le   | 31 janv.<br>2016 | 31 oct.<br>2015 | 31 janv.<br>2015 |
|---|------------------|-----------------|------------------|
| Résultat net  | 982 \$           | 778 \$          | 923 \$           |
| Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net        |                  |                 |                  |
| <b>Écart de change, montant net</b>   |                  |                 |                  |
| Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger   | 742              | 2               | 1 140            |
| Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger                                  | (340)            | (2)             | (563)            |
|   | 402              | -               | 577              |
| <b>Variation nette des valeurs disponibles à la vente</b>   |                  |                 |                  |
| Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente   | (16)             | (71)            | 7                |
| Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur valeurs disponibles à la vente   | (6)              | (15)            | (42)             |
|   | (22)             | (86)            | (35)             |
| <b>Variation nette des couvertures de flux de trésorerie</b>  |                  |                 |                  |
| Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie   | (40)             | 35              | (77)             |
| Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie                             | 33               | (29)            | 50               |
|   | (7)              | 6               | (27)             |
| Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net |                  |                 |                  |
| <b>Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies</b>                                    | (286)            | 240             | (344)            |
| <b>Variation nette de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit</b>                     | (1)              | 7               | (2)              |
| <b>Total des autres éléments du résultat global<sup>1</sup></b>   | 86               | 167             | 169              |
| <b>Résultat global</b>  | 1 068 \$         | 945 \$          | 1 092 \$         |
| <b>Résultat global applicable aux participations ne donnant pas le contrôle</b>   | 5 \$             | 2 \$            | 3 \$             |
| Porteurs d'actions privilégiées   | 9 \$             | 9 \$            | 13 \$            |
| Porteurs d'actions ordinaires   | 1 054            | 934             | 1 076            |
| <b>Résultat global applicable aux actionnaires</b>  | 1 063 \$         | 943 \$          | 1 089 \$         |

1) Comprend des pertes de 4 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2016 (pertes de 15 M\$ au 31 octobre 2015 et profits de 11 M\$ au 31 janvier 2015) ayant trait à nos placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

| Non audité, en millions de dollars, pour les trimestres clos le   | 31 janv.<br>2016 | 31 oct.<br>2015 | 31 janv.<br>2015 |
|---|------------------|-----------------|------------------|
| (Charge) économie d'impôt   |                  |                 |                  |
| Éléments qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net  |                  |                 |                  |
| <b>Écart de change, montant net</b>   |                  |                 |                  |
| Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger   | (61)\$           | - \$            | (95)\$           |
| Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger              | 85               | 1               | 69               |
|   | 24               | 1               | (26)             |
| <b>Variation nette des valeurs disponibles à la vente</b>   |                  |                 |                  |
| Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente   | 8                | 18              | 23               |
| Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur valeurs disponibles à la vente                                   | 2                | 5               | 23               |
|   | 10               | 23              | 46               |
| <b>Variation nette des couvertures de flux de trésorerie</b>  |                  |                 |                  |
| Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie   | 14               | (13)            | 28               |
| Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie         | (11)             | 10              | (18)             |
|   | 3                | (3)             | 10               |
| Éléments qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net   |                  |                 |                  |
| <b>Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies</b>                | 104              | (79)            | 122              |
| <b>Variation nette de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit</b> | -                | (2)             | 1                |
|   | 141 \$           | (60) \$         | 153 \$           |

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# État des variations des capitaux propres consolidé

|   | 31 janv.<br>2016 | 31 oct.<br>2015 | 31 janv.<br>2015 |
|---|------------------|-----------------|------------------|
| Non audité, en millions de dollars, pour les trimestres clos le   |                  |                 |                  |
| <b>Actions privilégiées</b>   |                  |                 |                  |
| Solde au début de la période  | 1 000 \$         | 1 000 \$        | 1 031 \$         |
| Émission d'actions privilégiées   | -                | -               | 300              |
| Rachat d'actions privilégiées   | -                | -               | (300)            |
| Solde à la fin de la période  | 1 000 \$         | 1 000 \$        | 1 031 \$         |
| <b>Actions ordinaires</b> (note 9)  |                  |                 |                  |
| Solde au début de la période  | 7 813 \$         | 7 800 \$        | 7 782 \$         |
| Émission d'actions ordinaires   | 20               | 8               | 13               |
| Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation  | (46)             | (2)             | -                |
| Actions autodétenues  | (1)              | 7               | (2)              |
| Solde à la fin de la période  | 7 786 \$         | 7 813 \$        | 7 793 \$         |
| <b>Surplus d'apport</b>   |                  |                 |                  |
| Solde au début de la période  | 76 \$            | 79 \$           | 75 \$            |
| Charge au titre des options sur actions   | 1                | 1               | 1                |
| Options sur actions exercées  | (3)              | (1)             | (2)              |
| Divers  | 1                | (3)             | 3                |
| Solde à la fin de la période  | 75 \$            | 76 \$           | 77 \$            |
| <b>Résultats non distribués</b>   |                  |                 |                  |
| Solde au début de la période  | 11 433 \$        | 11 119 \$       | 9 626 \$         |
| Résultat net applicable aux actionnaires  | 977              | 776             | 920              |
| Dividendes  |                  |                 |                  |
| Actions privilégiées  | (9)              | (9)             | (13)             |
| Actions ordinaires  | (457)            | (445)           | (409)            |
| Prime à l'achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation  | (159)            | (9)             | -                |
| Divers  | -                | 1               | (3)              |
| Solde à la fin de la période  | 11 785 \$        | 11 433 \$       | 10 121 \$        |
| <b>Cumul des autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat</b>  |                  |                 |                  |
| Cumul des autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net        |                  |                 |                  |
| <b>Écart de change, montant net</b>   |                  |                 |                  |
| Solde au début de la période  | 1 035 \$         | 1 035 \$        | 313 \$           |
| Variation nette de l'écart de change  | 402              | -               | 577              |
| Solde à la fin de la période  | 1 437 \$         | 1 035 \$        | 890 \$           |
| <b>Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente</b>  |                  |                 |                  |
| Solde au début de la période  | 94 \$            | 180 \$          | 258 \$           |
| Variation nette des valeurs disponibles à la vente  | (22)             | (86)            | (35)             |
| Solde à la fin de la période  | 72 \$            | 94 \$           | 223 \$           |
| <b>Profits nets (pertes nettes) sur couvertures de flux de trésorerie</b>   |                  |                 |                  |
| Solde au début de la période  | 22 \$            | 16 \$           | 26 \$            |
| Variation nette des couvertures de flux de trésorerie   | (7)              | 6               | (27)             |
| Solde à la fin de la période  | 15 \$            | 22 \$           | (1) \$           |
| Cumul des autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net |                  |                 |                  |
| <b>Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies</b>  |                  |                 |                  |
| Solde au début de la période  | (118) \$         | (358) \$        | (492) \$         |
| Variation nette des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies   | (286)            | 240             | (344)            |
| Solde à la fin de la période  | (404) \$         | (118) \$        | (836) \$         |
| <b>Variation nette de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit</b>                               |                  |                 |                  |
| Solde au début de la période  | 5 \$             | (2) \$          | - \$             |
| Variation nette attribuable aux variations du risque de crédit  | (1)              | 7               | (2)              |
| Solde à la fin de la période  | 4 \$             | 5 \$            | (2) \$           |
| <b>Total du cumul des autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat</b>   | 1 124 \$         | 1 038 \$        | 274 \$           |
| <b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>  |                  |                 |                  |
| Solde au début de la période  | 193 \$           | 194 \$          | 164 \$           |
| Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle   | 5                | 2               | 3                |
| Dividendes  | (15)             | -               | (2)              |
| Divers  | 12               | (3)             | 18               |
| Solde à la fin de la période  | 195 \$           | 193 \$          | 183 \$           |
| <b>Capitaux propres à la fin de la période</b>  | 21 965 \$        | 21 553 \$       | 19 479 \$        |

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

## Tableau des flux de trésorerie consolidé

| Non audité, en millions de dollars, pour les trimestres clos le  | 31 janv.<br>2016 | 31 oct.<br>2015 | 31 janv.<br>2015 |
|--|------------------|-----------------|------------------|
| <b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>   |                  |                 |                  |
| Résultat net   | 982 \$           | 778 \$          | 923 \$           |
| Ajustements pour rapprocher le résultat net des flux de trésorerie d'exploitation  |                  |                 |                  |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances   | 262              | 198             | 187              |
| Amortissement et perte de valeur <sup>1</sup>  | 106              | 109             | 104              |
| Charge au titre des options sur actions  | 1                | 1               | 1                |
| Impôt différé  | (34)             | (11)            | (72)             |
| Profits sur valeurs disponibles à la vente, montant net  | (8)              | (19)            | (61)             |
| Pertes nettes (profits nets) à la cession de terrains, de bâtiments et de matériel   | -                | (4)             | 1                |
| Autres éléments hors caisse, montant net   | (105)            | (27)            | (54)             |
| Variations nettes des actifs et des passifs d'exploitation   |                  |                 |                  |
| Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques   | 6 210            | 1 293           | 817              |
| Prêts, nets des remboursements   | (9 651)          | (4 104)         | (6 243)          |
| Dépôts, nets des retraits  | 10 421           | 5 847           | 13 701           |
| Engagements liés à des valeurs vendues à découvert   | (216)            | (1 591)         | (2 513)          |
| Intérêts courus à recevoir   | (1)              | (95)            | (96)             |
| Intérêts courus à payer  | (342)            | 263             | (246)            |
| Actifs dérivés   | (5 603)          | 3 675           | (18 402)         |
| Passifs dérivés  | 6 643            | (2 815)         | 18 027           |
| Valeurs du compte de négociation   | 2 097            | 1 368           | 643              |
| Valeurs désignées à leur juste valeur  | (15)             | 3               | (22)             |
| Autres actifs et passifs désignés à leur juste valeur  | (10)             | 421             | (21)             |
| Impôt exigible   | 43               | 30              | 8                |
| Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées  | 911              | (138)           | 302              |
| Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres  | (2 370)          | 812             | (2 449)          |
| Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées  | (737)            | 114             | (524)            |
| Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres   | (740)            | (2 098)         | (699)            |
| Divers, montant net  | (943)            | (92)            | (629)            |
|  | 6 901            | 3 918           | 2 683            |
| <b>Flux de trésorerie de financement</b>   |                  |                 |                  |
| Émission de titres secondaires   | 1 000            | -               | -                |
| Remboursement/rachat/échéance de titres secondaires  | (1 500)          | -               | (18)             |
| Émission d'actions privilégiées  | -                | -               | 300              |
| Émission d'actions ordinaires au comptant  | 17               | 7               | 11               |
| Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation   | (205)            | (11)            | -                |
| Produit net tiré des actions autodétenues  | (1)              | 7               | (2)              |
| Dividendes versés  | (466)            | (454)           | (422)            |
| Frais liés à l'émission d'actions  | -                | 1               | (3)              |
|  | (1 155)          | (450)           | (134)            |
| <b>Flux de trésorerie d'investissement</b>   |                  |                 |                  |
| Achat de valeurs disponibles à la vente  | (10 067)         | (15 709)        | (5 582)          |
| Produit de la vente de valeurs disponibles à la vente  | 1 986            | 1 450           | 1 978            |
| Produit à l'échéance de valeurs disponibles à la vente   | 2 457            | 10 738          | 1 205            |
| Achat de terrains, de bâtiments et de matériel, montant net  | (50)             | (91)            | (64)             |
|  | (5 674)          | (3 612)         | (2 463)          |
| Incidence de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques               | 130              | (1)             | 229              |
| <b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de la période</b> | 202              | (145)           | 315              |
| Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période  | 3 053            | 3 198           | 2 694            |
| <b>Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période<sup>2</sup></b>                               | <b>3 255 \$</b>  | <b>3 053 \$</b> | <b>3 009 \$</b>  |
| Intérêts versés au comptant  | 1 203 \$         | 548 \$          | 1 261 \$         |
| Impôt sur le résultat payé au comptant   | 170              | 105             | 218              |
| Intérêts et dividendes reçus au comptant   | 2 966            | 2 758           | 2 875            |

1) Comprendent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

2) Comprendent des soldes soumis à restrictions de 432 M\$ (406 M\$ au 31 octobre 2015 et 394 M\$ au 31 janvier 2015).

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# Notes des états financiers consolidés intermédiaires (non audité)

Les états financiers consolidés intermédiaires de la CIBC ont été préparés selon le paragraphe 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada) qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toute l'information qui doit être présentée dans les états financiers consolidés annuels complets. Les présents états financiers consolidés intermédiaires sont dressés selon les mêmes méthodes et conventions comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC de l'exercice clos le 31 octobre 2015.

À moins d'indication contraire, tous les montants contenus dans les présents états financiers consolidés intermédiaires sont libellés en dollars canadiens. La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été approuvée par le conseil d'administration le 24 février 2016.

## 1. Changements de méthodes comptables

### a) Modifications des normes comptables

Il n'y a aucune norme comptable nouvelle ou modifiée que la CIBC doit adopter au cours du présent exercice.

### b) Modifications de méthodes comptables futures

Nous évaluons actuellement l'incidence des normes suivantes, que nous adopterons après l'exercice 2016 :

L'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, publiée en mai 2014, remplace les lignes directrices précédentes, y compris l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*. La date d'entrée en vigueur initiale pour nous était le 1<sup>er</sup> novembre 2017. Cependant, en juillet 2015, l'IASB a décidé de reporter cette date d'une année. Les nouvelles lignes directrices proposent une approche de comptabilisation et d'évaluation en cinq étapes, des exigences liées à la comptabilisation des coûts de contrats et des exigences plus étendues quant aux informations quantitatives et qualitatives à fournir.

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, publiée en juillet 2014, remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. L'IFRS 9 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2018 pour nous. Une entité peut l'adopter de façon anticipée si elle en applique toutes les dispositions. Au cours de 2015, le BSIF a publié un préavis définitif exigeant que toutes les banques d'importance systémique nationale (BISN) adoptent l'IFRS 9 pour leur exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017, soit un an plus tôt que la date prescrite par l'IASB. En tant que BISN, nous publierons nos premiers états financiers consolidés intermédiaires selon l'IFRS 9 pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2018, sauf les informations qui ont trait aux dispositions relatives au « risque de crédit propre », que nous avons volontairement adoptées de façon anticipée le 1<sup>er</sup> novembre 2014.

L'IFRS 9 comporte trois principales sections : 1) classement et évaluation des instruments financiers; 2) dépréciation; et 3) comptabilité de couverture. Selon le modèle de classement et d'évaluation de l'IFRS 9, tous les actifs financiers sous forme de titres de créance dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal, y compris les actifs comportant des dérivés incorporés, doivent être classés comme des actifs financiers étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de leur comptabilisation initiale.

Le classement, au moment de la comptabilisation initiale, des actifs financiers sous forme de titres de créance dont les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal sera déterminé en fonction du modèle économique choisi en vertu duquel ces titres sont gérés. Les titres de créance qui sont gérés sur la base qu'ils sont « détenus à des fins de transaction » ou « évalués à la juste valeur » seront classés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les titres de créance qui sont gérés sur la base qu'ils sont « détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et en vue de les vendre » seront comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JV-AERG pour les titres de créance). Les titres de créance qui sont gérés sur la base qu'ils sont « détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie » seront classés comme étant évalués au coût amorti.

Les actifs financiers sous forme de titres de créance qui seraient autrement classés comme étant évalués à la JV-AERG ou au coût amorti peuvent être désignés irrévocablement, lors de leur comptabilisation initiale, comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit de façon importante une non-concordance comptable et si certaines exigences du BSIF sont respectées.

Tous les actifs financiers sous forme de titres de participation doivent être classés lors de leur comptabilisation initiale comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins qu'une désignation irrévocable soit faite pour classer l'instrument comme étant évalué à la JV-AERG pour les titres de participation. Tous les profits et pertes réalisés et latents à l'égard d'instruments pour lesquels une désignation irrévocable a été faite sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, sans reclassement en résultat net. Seuls les dividendes continuent d'être comptabilisés en résultat net.

Le classement et l'évaluation des passifs financiers demeurent essentiellement inchangés par rapport aux exigences actuelles de l'IAS 39, à l'exception des variations de la juste valeur des passifs désignés à la juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre, qui doivent être présentées dans les AERG plutôt que dans le résultat net, traitement que nous avons adopté de façon anticipée le 1<sup>er</sup> novembre 2014.

Les dérivés continuent d'être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net selon l'IFRS 9.

Les nouvelles lignes directrices en matière de dépréciation présentent un modèle des pertes de crédit attendues applicable à tous les actifs financiers sous forme de titres de créance classés comme étant évalués au coût amorti ou à la JV-AERG. De plus, le modèle des pertes de crédit attendues s'applique aux engagements de prêt et aux garanties financières qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

L'application du modèle des pertes de crédit attendues aux instruments financiers non dépréciés exige que les entités comptabilisent les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir à compter de la date à laquelle l'instrument financier est initialement comptabilisé, puis elles doivent comptabiliser les pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit lié à cet instrument financier a augmenté de façon importante depuis sa comptabilisation initiale. Pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de façon importante, les entités doivent comparer le risque de défaillance de l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance de l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale. Pour les périodes ultérieures, si le risque de crédit que comporte l'instrument financier diminue et qu'il n'y a plus d'augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, alors les entités doivent de nouveau comptabiliser les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Le modèle des pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9 exige également que les pertes de crédit attendues pour la durée de vie soient comptabilisées à l'égard des actifs financiers qui sont évalués comme étant dépréciés.

Les lignes directrices en matière de comptabilité de couverture ont été modifiées afin d'harmoniser plus efficacement le traitement comptable et la gestion des risques. Cependant, l'IFRS 9 permet aux entités de continuer d'appliquer les dispositions actuelles en matière de comptabilité de couverture de l'IAS 39 plutôt que d'adopter les dispositions de l'IFRS 9 en attendant l'achèvement du projet de l'IASB concernant la comptabilité de macro-couverture.

L'IFRS 16, *Contrats de location*, publiée en janvier 2016, remplace l'IAS 17, *Contrats de location*, et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, ce qui représente pour nous le 1<sup>er</sup> novembre 2019. Une entité peut l'adopter de façon anticipée si elle applique également l'IFRS 15. Du point de vue du preneur, la nouvelle norme entraînera la comptabilisation au bilan de plusieurs contrats de location qui sont considérés comme des contrats de location simple en vertu de l'IAS 17, ce qui majorera le bilan par la comptabilisation d'un actif lié au droit d'utilisation et d'une obligation locative au titre des paiements futurs. La dotation aux amortissements de l'actif lié au droit d'utilisation et la charge d'intérêts sur l'obligation locative remplaceront la charge au titre des contrats de location simple. La comptabilisation des contrats de location du point de vue du bailleur demeure pratiquement inchangée par rapport à l'IAS 17.

## 2. Évaluation de la juste valeur

Le tableau ci-dessous présente les niveaux au sein de la hiérarchie de la juste valeur dans lesquels les justes valeurs des instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé intermédiaire sont classées :

|   | Niveau 1          |                   | Niveau 2   |                    | Niveau 3   |                 | Total              | Total              |
|---|-------------------|-------------------|--|--------------------|--|-----------------|--------------------|--------------------|
|   | Cours du marché   |                   | Technique d'évaluation – données observables sur le marché |                    | Technique d'évaluation – Données inobservables sur le marché |                 |                    |                    |
| En millions de dollars, au                                | 31 janv. 2016     | 31 oct. 2015      | 31 janv. 2016  | 31 oct. 2015       | 31 janv. 2016  | 31 oct. 2015    | 31 janv. 2016      | 31 oct. 2015       |
| <b>Actifs financiers</b>                                  |                   |                   |  |                    |  |                 |                    |                    |
| Dépôts auprès d'autres banques                            | - \$              | - \$              | 15 \$  | 501 \$             | - \$   | - \$            | 15 \$              | 501 \$             |
| Valeurs du compte de négociation                          |                   |                   |  |                    |  |                 |                    |                    |
| Valeurs émises ou garanties par le gouvernement           | 2 702             | 2 566             | 6 150  | 7 780              | -  | -               | 8 852              | 10 346             |
| Titres de participation de sociétés                       | 31 197            | 31 728            | 575  | 712                | 47   | 46              | 31 819             | 32 486             |
| Titres de créance de sociétés                             | -                 | -                 | 1 991  | 2 083              | -  | -               | 1 991              | 2 083              |
| Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires | -                 | -                 | 855  | 701                | 567  | 565             | 1 422              | 1 266              |
|   | 33 899            | 34 294            | 9 571  | 11 276             | 614  | 611             | 44 084             | 46 181             |
| Prêts liés au compte de négociation                       |                   |                   |  |                    |  |                 |                    |                    |
| Entreprises et gouvernements                              | -                 | -                 | 6 607  | 5 991              | -  | -               | 6 607              | 5 991              |
| Valeurs disponibles à la vente                            |                   |                   |  |                    |  |                 |                    |                    |
| Valeurs émises ou garanties par le gouvernement           | 1 946             | 841               | 19 903   | 15 824             | -  | -               | 21 849             | 16 665             |
| Titres de participation de sociétés                       | 14                | 15                | -  | -                  | 438  | 431             | 452                | 446                |
| Titres de créance de sociétés                             | -                 | -                 | 5 109  | 4 070              | 6  | 6               | 5 115              | 4 076              |
| Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires | -                 | -                 | 5 278  | 5 743              | 1 443  | 1 604           | 6 721              | 7 347              |
|   | 1 960             | 856               | 30 290   | 25 637             | 1 887  | 2 041           | 34 137             | 28 534             |
| Valeurs désignées à leur juste valeur                     |                   |                   |  |                    |  |                 |                    |                    |
| Valeurs émises ou garanties par le gouvernement           | -                 | -                 | 62   | 57                 | -  | -               | 62                 | 57                 |
| Titres de créance de sociétés                             | -                 | -                 | 105  | 99                 | -  | -               | 105                | 99                 |
| Titres adossés à des créances mobilières                  | -                 | -                 | -  | -                  | 115  | 111             | 115                | 111                |
|   | -                 | -                 | 167  | 156                | 115  | 111             | 282                | 267                |
| Dérivés   |                   |                   |  |                    |  |                 |                    |                    |
| De taux d'intérêt   | -                 | -                 | 13 637   | 12 878             | 29   | 26              | 13 666             | 12 904             |
| De change   | -                 | -                 | 15 596   | 10 739             | -  | -               | 15 596             | 10 739             |
| De crédit   | -                 | -                 | 20   | 18                 | 169  | 165             | 189                | 183                |
| Sur actions   | 370               | 398               | 454  | 596                | 1  | 1               | 825                | 995                |
| Sur métaux précieux                                       | 28                | 14                | 30   | 31                 | -  | -               | 58                 | 45                 |
| Autres dérivés sur marchandises                           | 343               | 374               | 1 262  | 1 102              | -  | -               | 1 605              | 1 476              |
|   | 741               | 786               | 30 999   | 25 364             | 199  | 192             | 31 939             | 26 342             |
| <b>Total des actifs financiers</b>                        | <b>36 600 \$</b>  | <b>35 936 \$</b>  | <b>77 649 \$</b>   | <b>68 925 \$</b>   | <b>2 815 \$</b>  | <b>2 955 \$</b> | <b>117 064 \$</b>  | <b>107 816 \$</b>  |
| <b>Passifs financiers</b>                                 |                   |                   |  |                    |  |                 |                    |                    |
| Dépôts et autres passifs <sup>1</sup>                     | - \$              | - \$              | (1 930) \$   | (2 189) \$         | (448) \$   | (474) \$        | (2 378) \$         | (2 663) \$         |
| Engagements liés à des valeurs vendues à découvert        | (4 723)           | (3 795)           | (4 867)  | (6 011)            | -  | -               | (9 590)            | (9 806)            |
|   | (4 723)           | (3 795)           | (6 797)  | (8 200)            | (448)  | (474)           | (11 968)           | (12 469)           |
| Dérivés   |                   |                   |  |                    |  |                 |                    |                    |
| De taux d'intérêt   | -                 | -                 | (13 537)   | (12 678)           | (29)   | (26)            | (13 566)           | (12 704)           |
| De change   | -                 | -                 | (16 870)   | (11 976)           | -  | -               | (16 870)           | (11 976)           |
| De crédit   | -                 | -                 | (5)  | (31)               | (247)  | (244)           | (252)              | (275)              |
| Sur actions   | (457)             | (410)             | (1 616)  | (1 012)            | (35)   | (27)            | (2 108)            | (1 449)            |
| Sur métaux précieux                                       | (112)             | (127)             | (26)   | (25)               | -  | -               | (138)              | (152)              |
| Autres dérivés sur marchandises                           | (194)             | (201)             | (2 574)  | (2 300)            | -  | -               | (2 768)            | (2 501)            |
|   | (763)             | (738)             | (34 628)   | (28 022)           | (311)  | (297)           | (35 702)           | (29 057)           |
| <b>Total des passifs financiers</b>                       | <b>(5 486) \$</b> | <b>(4 533) \$</b> | <b>(41 425) \$</b>   | <b>(36 222) \$</b> | <b>(759) \$</b>  | <b>(771) \$</b> | <b>(47 670) \$</b> | <b>(41 526) \$</b> |

1) Comprennent les dépôts désignés à leur juste valeur de 2 362 M\$ (2 375 M\$ au 31 octobre 2015), les actifs dérivés nets incorporés séparés de 169 M\$ (passifs dérivés nets incorporés séparés de 91 M\$ au 31 octobre 2015), les autres passifs désignés à leur juste valeur de 7 M\$ (11 M\$ au 31 octobre 2015) et les autres passifs financiers évalués à leur juste valeur de 178 M\$ (186 M\$ au 31 octobre 2015).

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés avoir eu lieu au début du trimestre au cours duquel ce transfert a eu lieu et ils peuvent survenir en présence de renseignements additionnels ou nouveaux concernant les données d'évaluation et les changements concernant leur observabilité. Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2016, nous avons transféré un montant de 561 M\$ de valeurs du compte de négociation et 769 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2 en raison d'une moins grande observabilité des données utilisées pour évaluer ces valeurs (pour le trimestre clos le 31 octobre 2015, un montant de 362 M\$ de valeurs du compte de négociation a été transféré du niveau 1 au niveau 2 et, pour le trimestre clos le 31 janvier 2015, un montant de 481 M\$ de valeurs vendues à découvert a été transféré du niveau 1 au niveau 2). De plus, au cours du trimestre, un montant de 3 M\$ au titre de certains dérivés incorporés séparés a été transféré du niveau 3 au niveau 2 en raison de changements concernant l'observabilité d'au moins une donnée ayant une incidence importante sur leur juste valeur (pour le trimestre clos le 31 octobre 2015, un montant de 2 M\$ au titre de certains dérivés incorporés séparés a été transféré du niveau 2 au niveau 3, pour le trimestre clos le 31 janvier 2015, un montant de 3 M\$ de titres de créance de sociétés a été transféré du niveau 2 au niveau 3 et un montant de 8 M\$ au titre de certains dérivés incorporés séparés a été transféré du niveau 3 au niveau 2).

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2016, un profit net de 28 M\$ a été comptabilisé dans le compte de résultat consolidé intermédiaire lié aux instruments financiers, dont la juste valeur a été évaluée à l'aide de techniques d'évaluation exigeant des paramètres inobservables sur le marché (profit net de 78 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2015 et profit net de 74 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2015).

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur d'après des données inobservables sur le marché. Nous couvrons souvent des positions par des positions compensatoires qui peuvent être classées à un niveau différent. Par conséquent, les profits et pertes pour les actifs et passifs au niveau 3 présentés dans le tableau ci-après ne reflètent pas l'incidence des profits et pertes compensatoires sur les instruments de couverture connexes qui ont été classés au niveau 1 ou au niveau 2.

| En millions de dollars, pour les trimestres clos le       | Solde d'ouverture | Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net |                           | Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net | Transferts au niveau 3 | Transferts du niveau 3 | Achats        | Émissions      | Ventes          | Règlements      | Solde de clôture  |
|---|-------------------|--|---------------------------|---|------------------------|------------------------|---------------|----------------|-----------------|-----------------|-------------------|
|   |                   | Réalisé(e)s <sup>1</sup>                                     | Latent(e)s <sup>1,2</sup> |   |                        |                        |               |                |                 |                 |                   |
| <b>31 janv. 2016</b>                                      |                   |  |                           |   |                        |                        |               |                |                 |                 |                   |
| <b>Valeurs du compte de négociation</b>                   |                   |  |                           |   |                        |                        |               |                |                 |                 |                   |
| Titres de participation de sociétés                       | 46 \$             | - \$   | 1 \$                      | - \$  | - \$                   | - \$                   | 1 \$          | - \$           | - \$            | (1) \$          | 47 \$             |
| Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires | 565               | 2  | 11                        | -   | -                      | -                      | -             | -              | -               | (11)            | 567               |
| <b>Valeurs disponibles à la vente</b>                     |                   |  |                           |   |                        |                        |               |                |                 |                 |                   |
| Titres de participation de sociétés                       | 431               | 10   | (6)                       | 19  | -                      | -                      | 15            | -              | (31)            | -               | 438               |
| Titres de créance de sociétés                             | 6                 | -  | -                         | -   | -                      | -                      | -             | -              | -               | -               | 6                 |
| Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires | 1 604             | 1  | -                         | (5)   | -                      | -                      | 28            | -              | -               | (185)           | 1 443             |
| <b>Valeurs désignées à leur juste valeur</b>              |                   |  |                           |   |                        |                        |               |                |                 |                 |                   |
| Titres adossés à des créances mobilières                  | 111               | -  | 5                         | -   | -                      | -                      | -             | -              | -               | (1)             | 115               |
| <b>Dérivés</b>  |                   |  |                           |   |                        |                        |               |                |                 |                 |                   |
| De taux d'intérêt   | 26                | -  | 3                         | -   | -                      | -                      | -             | -              | -               | -               | 29                |
| De crédit   | 165               | (21)   | 25                        | -   | -                      | -                      | -             | -              | -               | -               | 169               |
| Sur actions   | 1                 | -  | -                         | -   | -                      | -                      | -             | -              | -               | -               | 1                 |
| <b>Total de l'actif</b>                                   | <b>2 955 \$</b>   | <b>(8) \$</b>  | <b>39 \$</b>              | <b>14 \$</b>  | <b>- \$</b>            | <b>- \$</b>            | <b>44 \$</b>  | <b>- \$</b>    | <b>(31) \$</b>  | <b>(198) \$</b> | <b>2 815 \$</b>   |
| <b>Dépôts et autres passifs<sup>3</sup></b>               |                   |  |                           |   |                        |                        |               |                |                 |                 |                   |
|   | (474) \$          | (6) \$   | 19 \$                     | - \$  | - \$                   | 3 \$                   | - \$          | (10) \$        | 1 \$            | 19 \$           | (448) \$          |
| <b>Dérivés</b>  |                   |  |                           |   |                        |                        |               |                |                 |                 |                   |
| De taux d'intérêt   | (26)              | -  | (3)                       | -   | -                      | -                      | -             | -              | -               | -               | (29)              |
| De crédit   | (244)             | 19   | (24)                      | -   | -                      | -                      | -             | -              | -               | 2               | (247)             |
| Sur actions   | (27)              | -  | (8)                       | -   | -                      | -                      | -             | -              | -               | -               | (35)              |
| <b>Total du passif</b>                                    | <b>(771) \$</b>   | <b>13 \$</b>   | <b>(16) \$</b>            | <b>- \$</b>   | <b>- \$</b>            | <b>3 \$</b>            | <b>- \$</b>   | <b>(10) \$</b> | <b>1 \$</b>     | <b>21 \$</b>    | <b>(759) \$</b>   |
| <b>31 oct. 2015</b>                                       |                   |  |                           |   |                        |                        |               |                |                 |                 |                   |
| <b>Valeurs du compte de négociation</b>                   |                   |  |                           |   |                        |                        |               |                |                 |                 |                   |
| Titres de participation de sociétés                       | - \$              | - \$   | 1 \$                      | - \$  | 46 \$                  | - \$                   | - \$          | - \$           | - \$            | (1) \$          | 46 \$             |
| Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires | 585               | (16)   | -                         | -   | -                      | -                      | -             | -              | -               | (4)             | 565               |
| <b>Valeurs disponibles à la vente</b>                     |                   |  |                           |   |                        |                        |               |                |                 |                 |                   |
| Titres de participation de sociétés                       | 460               | 59   | (1)                       | (70)  | -                      | -                      | 13            | -              | (30)            | -               | 431               |
| Titres de créance de sociétés                             | 7                 | -  | (1)                       | 1   | -                      | -                      | -             | -              | (1)             | -               | 6                 |
| Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires | 1 143             | -  | -                         | (4)   | -                      | -                      | 553           | -              | -               | (88)            | 1 604             |
| <b>Valeurs désignées à leur juste valeur</b>              |                   |  |                           |   |                        |                        |               |                |                 |                 |                   |
| Titres adossés à des créances mobilières                  | 112               | 1  | -                         | -   | -                      | -                      | -             | -              | -               | (2)             | 111               |
| <b>Dérivés</b>  |                   |  |                           |   |                        |                        |               |                |                 |                 |                   |
| De taux d'intérêt   | 30                | (1)  | (2)                       | -   | -                      | -                      | -             | -              | (1)             | -               | 26                |
| De crédit   | 173               | (6)  | (1)                       | -   | -                      | -                      | -             | -              | -               | (1)             | 165               |
| Sur actions   | 2                 | -  | (1)                       | -   | -                      | -                      | -             | -              | -               | -               | 1                 |
| <b>Total de l'actif</b>                                   | <b>2 512 \$</b>   | <b>37 \$</b>   | <b>(5) \$</b>             | <b>(73) \$</b>  | <b>46 \$</b>           | <b>- \$</b>            | <b>566 \$</b> | <b>- \$</b>    | <b>(32) \$</b>  | <b>(96) \$</b>  | <b>2 955 \$</b>   |
| <b>Dépôts et autres passifs<sup>3</sup></b>               |                   |  |                           |   |                        |                        |               |                |                 |                 |                   |
|   | (554) \$          | 20 \$  | 22 \$                     | - \$  | (2) \$                 | - \$                   | - \$          | (5) \$         | 35 \$           | 10 \$           | (474) \$          |
| <b>Dérivés</b>  |                   |  |                           |   |                        |                        |               |                |                 |                 |                   |
| De taux d'intérêt   | (30)              | 1  | 1                         | -   | -                      | -                      | -             | -              | 1               | 1               | (26)              |
| De crédit   | (254)             | 4  | 1                         | -   | -                      | -                      | -             | -              | -               | 5               | (244)             |
| Sur actions   | (13)              | -  | (3)                       | -   | (10)                   | -                      | 1             | (2)            | -               | -               | (27)              |
| <b>Total du passif</b>                                    | <b>(851) \$</b>   | <b>25 \$</b>   | <b>21 \$</b>              | <b>- \$</b>   | <b>(12) \$</b>         | <b>- \$</b>            | <b>1 \$</b>   | <b>(7) \$</b>  | <b>36 \$</b>    | <b>16 \$</b>    | <b>(771) \$</b>   |
| <b>31 janv. 2015</b>                                      |                   |  |                           |   |                        |                        |               |                |                 |                 |                   |
| <b>Valeurs du compte de négociation</b>                   |                   |  |                           |   |                        |                        |               |                |                 |                 |                   |
| Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires | 759 \$            | 5 \$   | 58 \$                     | - \$  | - \$                   | - \$                   | - \$          | - \$           | - \$            | (44) \$         | 778 \$            |
| <b>Valeurs disponibles à la vente</b>                     |                   |  |                           |   |                        |                        |               |                |                 |                 |                   |
| Titres de participation de sociétés                       | 600               | 85 <sup>4</sup>  | (2)                       | (124) <sup>4</sup>  | -                      | -                      | 36            | -              | (127)           | -               | 468               |
| Titres de créance de sociétés                             | 8                 | -  | 1                         | 1   | 3                      | -                      | -             | -              | (2)             | -               | 11                |
| Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires | 622               | -  | -                         | 5   | -                      | -                      | 31            | -              | -               | (108)           | 550               |
| <b>Valeurs désignées à leur juste valeur</b>              |                   |  |                           |   |                        |                        |               |                |                 |                 |                   |
| Titres adossés à des créances mobilières                  | 107               | 1  | 14                        | -   | -                      | -                      | -             | -              | -               | (6)             | 116               |
| <b>Dérivés</b>  |                   |  |                           |   |                        |                        |               |                |                 |                 |                   |
| De taux d'intérêt   | 21                | -  | 11                        | -   | -                      | -                      | -             | -              | -               | -               | 32                |
| De crédit   | 204               | (25)   | 19                        | -   | -                      | -                      | -             | -              | -               | (2)             | 196               |
| Sur actions   | 1                 | -  | -                         | -   | -                      | -                      | -             | -              | -               | -               | 1                 |
| <b>Total de l'actif</b>                                   | <b>2 322 \$</b>   | <b>66 \$</b>   | <b>101 \$</b>             | <b>(118) \$</b>   | <b>3 \$</b>            | <b>- \$</b>            | <b>67 \$</b>  | <b>- \$</b>    | <b>(129) \$</b> | <b>(160) \$</b> | <b>2 152 \$</b>   |
| <b>Dépôts et autres passifs<sup>3</sup></b>               |                   |  |                           |   |                        |                        |               |                |                 |                 |                   |
|   | (729) \$          | (3) \$   | (67) \$                   | - \$  | - \$                   | 8 \$                   | - \$          | (16) \$        | 19 \$           | 14 \$           | (774) \$          |
| <b>Dérivés</b>  |                   |  |                           |   |                        |                        |               |                |                 |                 |                   |
| De taux d'intérêt   | (21)              | -  | (11)                      | -   | -                      | -                      | -             | -              | -               | -               | (32)              |
| De crédit   | (270)             | 25   | (35)                      | -   | -                      | -                      | -             | -              | -               | 4               | (276)             |
| Sur actions   | (14)              | -  | (2)                       | -   | -                      | -                      | -             | -              | -               | 4               | (12)              |
| <b>Total du passif</b>                                    | <b>(1 034) \$</b> | <b>22 \$</b>   | <b>(115) \$</b>           | <b>- \$</b>   | <b>- \$</b>            | <b>8 \$</b>            | <b>- \$</b>   | <b>(16) \$</b> | <b>19 \$</b>    | <b>22 \$</b>    | <b>(1 094) \$</b> |

1) Comprendent les profits et les pertes de change liés aux titres de créance disponibles à la vente.

2) Comprendent les profits latents et pertes latentes lié(e)s aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

3) Incluent des dépôts désignés à leur juste valeur de 343 M\$ (338 M\$ au 31 octobre 2015 et 559 M\$ au 31 janvier 2015) et des dérivés incorporés séparés de 105 M\$ (136 M\$ au 31 octobre 2015 et 215 M\$ au 31 janvier 2015).

4) Reclassement.

## Informations quantitatives sur les données importantes inobservables

Des techniques d'évaluation comportant au moins une donnée inobservable sont utilisées pour un certain nombre d'instruments financiers. Le tableau suivant présente les techniques d'évaluation et les informations quantitatives portant sur les données importantes inobservables utilisées pour les instruments financiers du niveau 3 :

| En millions de dollars, au                                | 31 janv.<br>2016 | Techniques d'évaluation                              | Données inobservables clés                           | Fourchette de données |         |
|---|------------------|--|--|-----------------------|---------|
|   |                  |  |  | Bas                   | Haut    |
| <b>Valeurs du compte de négociation</b>                   |                  |  |  |                       |         |
| Titres de participation de sociétés                       | 47 \$            | Valeur de l'actif net                                | Valeur de l'actif net                                | s. o.                 | s. o.   |
| Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires | 567              | Marché de remplacement ou cours directs de courtiers | Marché de remplacement ou cours directs de courtiers | 0,0 %                 | 97,9 %  |
| <b>Valeurs disponibles à la vente</b>                     |                  |  |  |                       |         |
| Titres de participation de sociétés                       |                  |  |  |                       |         |
| Sociétés en commandite                                    | 268              | Valeur de l'actif net ajustée <sup>1</sup>           | Valeur de l'actif net                                | s. o.                 | s. o.   |
| Sociétés fermées et actions temporairement incessibles    | 170              | Multiple d'évaluation                                | Multiple lié au résultat                             | 8,9                   | 12,3    |
|   |                  |  | Multiple lié aux produits                            | 3,2                   | 3,8     |
|   |                  | Flux de trésorerie actualisés                        | Taux d'actualisation                                 | 30,0 %                | 30,0 %  |
| Titres de créance de sociétés                             | 6                | Flux de trésorerie actualisés                        | Taux d'actualisation                                 | 30,0 %                | 30,0 %  |
| Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires | 1 443            | Flux de trésorerie actualisés                        | Écart de taux  | 0,9 %                 | 1,2 %   |
| <b>Valeurs désignées à leur juste valeur</b>              |                  |  |  |                       |         |
| Titres adossés à des créances mobilières                  | 115              | Marché de remplacement ou cours directs de courtiers | Marché de remplacement ou cours directs de courtiers | 72,5 %                | 85,5 %  |
| <b>Dérivés</b>  |                  |  |  |                       |         |
| De taux d'intérêt   | 29               | Modèle exclusif <sup>2</sup>                         | s. o.  | s. o.                 | s. o.   |
| De crédit   | 169 <sup>3</sup> | Marché de remplacement ou cours directs de courtiers | Marché de remplacement ou cours directs de courtiers | 30,2 %                | 99,8 %  |
|   |                  | Flux de trésorerie actualisés                        | Taux de défaut                                       | 4,0 %                 | 4,0 %   |
|   |                  |  | Taux de recouvrement                                 | 50,0 %                | 70,0 %  |
|   |                  |  | Taux de remboursement anticipé                       | 20,0 %                | 20,0 %  |
|   |                  |  | Écart de taux <sup>4</sup>                           | 0,0 %                 | 1,3 %   |
| Sur actions   | 1                | Modèle d'évaluation des options                      | Volatilité du marché                                 | 13,4 %                | 13,4 %  |
| <b>Total de l'actif</b>                                   | <b>2 815 \$</b>  |  |  |                       |         |
| <b>Dépôts et autres passifs</b>                           |                  |  |  |                       |         |
|   | (448) \$         | Marché de remplacement ou cours directs de courtiers | Marché de remplacement ou cours directs de courtiers | 0,0 %                 | 86,6 %  |
|   |                  | Modèle d'évaluation des options                      | Volatilité du marché                                 | 10,8 %                | 31,9 %  |
|   |                  |  | Corrélation sur le marché                            | (21,8) %              | 100,0 % |
| <b>Dérivés</b>  |                  |  |  |                       |         |
| De taux d'intérêt   | (29)             | Modèle exclusif <sup>2</sup>                         | s. o.  | s. o.                 | s. o.   |
| De crédit   | (247)            | Marché de remplacement ou cours directs de courtiers | Marché de remplacement ou cours directs de courtiers | 0,0 %                 | 99,7 %  |
|   |                  | Flux de trésorerie actualisés                        | Taux de défaut                                       | 4,0 %                 | 4,0 %   |
|   |                  |  | Taux de recouvrement                                 | 50,0 %                | 70,0 %  |
|   |                  |  | Taux de remboursement anticipé                       | 20,0 %                | 20,0 %  |
|   |                  |  | Écart de taux  | 0,0 %                 | 1,3 %   |
| Sur actions   | (35)             | Modèle d'évaluation des options                      | Corrélation sur le marché                            | (21,8) %              | 95,7 %  |
| <b>Total du passif</b>                                    | <b>(759) \$</b>  |  |  |                       |         |

1) La valeur de l'actif net ajustée est établie en prenant les valeurs de l'actif net obtenues du gestionnaire de fonds ou du commandité de la société en commandite et peut être ajustée en fonction des taux du marché courants, le cas échéant.

2) Au moyen de techniques d'évaluation que nous considérons comme étant basées sur des données inobservables.

3) Montant net des réserves constituées au titre des rajustements de l'évaluation du crédit (REC) liés aux garants financiers calculées selon les taux de réserve (soit un pourcentage de la juste valeur) allant de 16 % à 70 %.

4) Exclut les garants financiers.

s. o. Sans objet.

| En millions de dollars, au                                | 31 oct.<br>2015  | Techniques d'évaluation                              | Données inobservables clés                           | Fourchette de données |         |
|---|------------------|--|--|-----------------------|---------|
|   |                  |  |  | Bas                   | Haut    |
| <b>Valeurs du compte de négociation</b>                   |                  |  |  |                       |         |
| Titres de participation de sociétés                       | 46 \$            | Valeur de l'actif net                                | Valeur de l'actif net                                | s. o.                 | s. o.   |
| Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires | 565              | Marché de remplacement ou cours directs de courtiers | Marché de remplacement ou cours directs de courtiers | 0,0 %                 | 97,3 %  |
| <b>Valeurs disponibles à la vente</b>                     |                  |  |  |                       |         |
| Titres de participation de sociétés                       |                  |  |  |                       |         |
| Sociétés en commandite                                    | 269              | Valeur de l'actif net ajustée <sup>1</sup>           | Valeur de l'actif net                                | s. o.                 | s. o.   |
| Sociétés fermées et actions temporairement incessibles    | 162              | Multiple d'évaluation                                | Multiple lié au résultat                             | 9,5                   | 12,3    |
|   |                  | Flux de trésorerie actualisés                        | Multiple lié aux produits                            | 3,5                   | 3,8     |
|   |                  | Flux de trésorerie actualisés                        | Taux d'actualisation                                 | 30,0 %                | 30,0 %  |
| Titres de créance de sociétés                             | 6                | Flux de trésorerie actualisés                        | Taux d'actualisation                                 | 30,0 %                | 30,0 %  |
| Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires | 1 604            | Flux de trésorerie actualisés                        | Écart de taux  | 0,9 %                 | 1,4 %   |
| <b>Valeurs désignées à leur juste valeur</b>              |                  |  |  |                       |         |
| Titres adossés à des créances mobilières                  | 111              | Marché de remplacement ou cours directs de courtiers | Marché de remplacement ou cours directs de courtiers | 75,5 %                | 87,0 %  |
| <b>Dérivés</b>  |                  |  |  |                       |         |
| De taux d'intérêt   | 26               | Modèle exclusif <sup>2</sup>                         | s. o.  | s. o.                 | s. o.   |
| De crédit   | 165 <sup>3</sup> | Marché de remplacement ou cours directs de courtiers | Marché de remplacement ou cours directs de courtiers | 30,2 %                | 99,8 %  |
|   |                  | Flux de trésorerie actualisés                        | Taux de défaut                                       | 4,0 %                 | 4,0 %   |
|   |                  |  | Taux de recouvrement                                 | 50,0 %                | 70,0 %  |
|   |                  |  | Taux de remboursement anticipé                       | 20,0 %                | 20,0 %  |
|   |                  |  | Écart de taux <sup>4</sup>                           | 0,0 %                 | 1,2 %   |
| Sur actions   | 1                | Modèle d'évaluation des options                      | Volatilité du marché                                 | 13,4 %                | 13,4 %  |
| <b>Total de l'actif</b>                                   |                  |  |  |                       |         |
|   | 2 955 \$         |  |  |                       |         |
| <b>Dépôts et autres passifs</b>                           |                  |  |  |                       |         |
|   | (474) \$         | Marché de remplacement ou cours directs de courtiers | Marché de remplacement ou cours directs de courtiers | 0,0 %                 | 86,6 %  |
|   |                  | Modèle d'évaluation des options                      | Volatilité du marché                                 | 10,6 %                | 33,5 %  |
|   |                  |  | Corrélation sur le marché                            | (49,5) %              | 100,0 % |
| <b>Dérivés</b>  |                  |  |  |                       |         |
| De taux d'intérêt   | (26)             | Modèle exclusif <sup>2</sup>                         | s. o.  | s. o.                 | s. o.   |
| De crédit   | (244)            | Marché de remplacement ou cours directs de courtiers | Marché de remplacement ou cours directs de courtiers | 0,0 %                 | 99,7 %  |
|   |                  | Flux de trésorerie actualisés                        | Taux de défaut                                       | 4,0 %                 | 4,0 %   |
|   |                  |  | Taux de recouvrement                                 | 50,0 %                | 70,0 %  |
|   |                  |  | Taux de remboursement anticipé                       | 20,0 %                | 20,0 %  |
|   |                  |  | Écart de taux  | 0,0 %                 | 1,2 %   |
| Sur actions   | (27)             | Modèle d'évaluation des options                      | Corrélation sur le marché                            | (36,8) % <sup>5</sup> | 94,7 %  |
| <b>Total du passif</b>                                    |                  |  |  |                       |         |
|   | (771) \$         |  |  |                       |         |

1) La valeur de l'actif net ajustée est établie en prenant les valeurs de l'actif net obtenues du gestionnaire de fonds ou du commandité de la société en commandite et peut être ajustée en fonction des taux du marché courants, le cas échéant.

2) Au moyen de techniques d'évaluation que nous considérons comme étant basées sur des données inobservables.

3) Montant net des réserves constituées au titre des REC liés aux garants financiers calculées selon les taux de réserve (soit un pourcentage de la juste valeur) allant de 16 % à 71 %.

4) Exclut les garants financiers.

5) Retraité.

s. o. Sans objet.

### Sensibilité des actifs financiers et des passifs financiers du niveau 3

Les données importantes inobservables présentées dans le tableau ci-dessus, les relations entre ces données et la sensibilité de la juste valeur aux changements survenus à ces données sont décrites dans la section suivante. Nous avons procédé à l'analyse de sensibilité du niveau 3 pour chaque instrument, sauf pour les instruments gérés au sein de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation qui ont fait l'objet d'une analyse de sensibilité par portefeuille afin de prendre en compte la façon dont ces instruments financiers sont gérés.

Au sein de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation, nos principales sources d'exposition, qui proviennent de titres détenus directement ou de dérivés, consistent en des contrats liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation, des titres adossés à des prêts avec flux groupés (TAP flux groupés), des titres de créance de sociétés et d'autres valeurs mobilières et des prêts. Les expositions au risque de crédit structuré classées dans les prêts et créances sont comptabilisées au coût amorti et sont exclues de cette analyse de sensibilité. Les expositions au risque de crédit structuré qui sont comptabilisées à la juste valeur dans le bilan consolidé sont liées aux valeurs du compte de négociation, aux valeurs désignées à leur juste valeur et au passif désigné à la juste valeur lié à des billets structurés dans les dépôts et aux dérivés. Ces justes valeurs sont généralement déterminées d'après des données inobservables, notamment des cours indicatifs des courtiers et des modèles internes qui utilisent des taux de défaut, des taux de recouvrement, des taux de remboursement anticipé et des écarts de taux, ces justes valeurs étant sensibles à ces données inobservables. Les cours indicatifs de courtiers découlent d'un modèle de remplacement en matière de fixation de prix dans un marché inactif ou de modèles d'évaluation internes de courtiers. Ces cours sont utilisés pour évaluer les valeurs du compte de négociation et les valeurs désignées à leur juste valeur, le passif désigné à la juste valeur lié à des billets structurés et les dérivés. Une hausse importante des prix ou des cours indicatifs des courtiers entraînerait une augmentation de la juste valeur de nos valeurs mobilières et du passif lié aux billets du niveau 3 et une diminution de la juste valeur des dérivés de crédit. La juste valeur de nos dérivés de crédit faisant référence à des actifs liés à des TAP flux groupés est également touchée par d'autres données inobservables clés, notamment :

- Taux de remboursement anticipé – représentent une mesure du remboursement prévu futur d'un emprunt par un emprunteur avant son échéance. Les taux de remboursement anticipé sont fondés sur le comportement des consommateurs, la conjoncture économique et d'autres facteurs. Une hausse importante des taux de remboursement anticipé sur les prêts sous-jacents donnés en garantie des actifs de référence liés à des TAP flux groupés entraînerait une augmentation de la juste valeur des actifs de référence liés à des TAP flux groupés et une diminution de nos dérivés de crédit de niveau 3.

- Taux de recouvrement – représentent une estimation du montant qui sera recouvré par suite d'un défaut de paiement d'un emprunteur. Les taux de recouvrement sont exprimés au montant de un moins un taux de pertes en cas de défaut. Par conséquent, une hausse importante du taux de recouvrement sur les prêts sous-jacents non productifs donnés en garantie des actifs de référence liés à des TAP flux groupés entraînerait une augmentation de la juste valeur des actifs de référence liés à des TAP flux groupés et une diminution de la juste valeur de nos dérivés de crédit de niveau 3.
- Écarts de taux – correspondent à l'écart par rapport à un taux d'intérêt de référence du marché afin de prendre en compte un instrument financier dont la qualité du crédit est inférieure et font partie intégrante des taux d'actualisation utilisés dans un modèle d'actualisation des flux de trésorerie. Une hausse importante de l'écart de taux, qui augmente le taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie futurs des actifs de référence liés à des TAP flux groupés, entraînerait une diminution de la juste valeur des actifs de référence liés à des TAP flux groupés et une augmentation de la juste valeur de nos dérivés de crédit de niveau 3.
- Taux de défaut ou probabilités de défaut – représentent la probabilité qu'un emprunteur ne soit pas en mesure de rembourser ses engagements à l'échéance du contrat. Une hausse importante du taux de défaut sur les prêts sous-jacents donnés en garantie des actifs de référence liés à des TAP flux groupés jusqu'à un certain niveau raisonnablement possible entraînerait une augmentation de la juste valeur des actifs de référence liés à des TAP flux groupés et une diminution de la juste valeur de nos dérivés de crédit de niveau 3. Cette incidence est attribuable au remboursement immédiat du capital sur les prêts sous-jacents donnés en garantie et à la position subordonnée des actifs de référence liés à des TAP flux groupés. En règle générale, des taux de défaut plus élevés ont une corrélation positive avec les écarts de taux, mais une corrélation négative avec les taux de recouvrement et les taux de remboursement anticipé, leur incidence respective sur les justes valeurs étant décrite ci-dessus.

La juste valeur des dérivés de crédit est aussi sensible aux REC liés au risque de contrepartie et touche la contrepartie au dérivé de crédit.

L'ajustement des cours indicatifs des courtiers, des taux de défaut, des taux de recouvrement, des taux de remboursement anticipé et des écarts de taux mentionnés précédemment en fonction d'hypothèses possibles raisonnables augmenterait ou diminuerait la juste valeur nette d'un montant pouvant aller respectivement jusqu'à 9 M\$ et 8 M\$ (augmentation de 5 M\$ et diminution de 1 M\$ au 31 octobre 2015) à l'égard des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans nos activités de crédit structuré en voie de liquidation. Des variations de la juste valeur d'un passif désigné à la juste valeur lié à des billets structurés du niveau 3 et des positions du niveau 3 couvertes par les billets n'ont aucune incidence sur l'analyse de sensibilité étant donné que des variations raisonnablement possibles de la juste valeur devraient avoir un effet largement compensatoire.

La juste valeur de nos placements dans des sociétés fermées est déterminée au moyen de l'application de multiples d'évaluation appropriés à des indicateurs financiers, tels que les produits ou le résultat net. Les multiples liés au résultat net ou aux produits représentent des ratios ayant trait au résultat net ou aux produits par rapport à la valeur d'une entreprise et sont souvent utilisés à titre de données inobservables dans l'évaluation de la juste valeur de nos placements dans des sociétés fermées. Nous faisons preuve de jugement lorsque nous choisissons les multiples des sociétés cotées comparables, que nous ajustons par la suite pour tenir compte des facteurs propres à la société. La juste valeur des titres de participation de sociétés fermées est sensible aux changements subis par le multiple que nous appliquons. Une hausse importante des multiples liés au résultat net ou des multiples liés aux produits entraîne habituellement une augmentation de la juste valeur de nos placements dans des sociétés fermées. La juste valeur des actions temporairement inaccessibles tient compte des provisions pour moins-value concernant les restrictions propres aux titres. Celles-ci sont déterminées en fonction du modèle d'options Black-Scholes, qui intègre la notion de volatilité implicite à titre de donnée inobservable clé. Une hausse importante de la volatilité implicite entraîne généralement une augmentation de la provision pour moins-value, et par conséquent, une baisse de la juste valeur des actions temporairement inaccessibles. Si l'on ajuste les multiples et la volatilité implicite à l'intérieur d'une fourchette possible raisonnable, la juste valeur totale de nos placements dans des titres de participation de sociétés fermées augmenterait ou diminuerait respectivement jusqu'à 19 M\$ et 16 M\$ (augmentation de 22 M\$ et diminution de 10 M\$ au 31 octobre 2015).

La juste valeur de nos placements dans nos sociétés en commandite est déterminée d'après la valeur de l'actif net fournie par les gestionnaires de fonds, ajustée au besoin. La juste valeur des sociétés en commandite est sensible aux variations de la valeur de l'actif net et, si la valeur de l'actif net à l'intérieur d'une fourchette possible raisonnable était ajustée, la juste valeur totale de nos sociétés en commandite augmenterait ou diminuerait jusqu'à 30 M\$ (30 M\$ au 31 octobre 2015).

La juste valeur de nos titres adossés à des créances mobilières (TACM) est fondée sur des écarts de taux, qui sont des données inobservables. Une hausse importante dans les écarts de taux entraîne généralement une diminution de la juste valeur des TACM du niveau 3. Si l'on rajuste les écarts de taux à l'intérieur d'une fourchette possible raisonnable, la juste valeur de nos TACM augmenterait ou diminuerait jusqu'à 4 M\$ (3 M\$ au 31 octobre 2015).

Nos dérivés incorporés séparés sont comptabilisés dans les dépôts et autres passifs. La détermination de la juste valeur de certains dérivés incorporés séparés exige que des hypothèses et des jugements importants soient posés à l'égard des données et des techniques d'évaluation utilisées. Ces dérivés incorporés sont sensibles aux fluctuations à long terme du marché et aux données de corrélation, que nous considérons comme étant des données inobservables. La volatilité du marché représente la variabilité future prévue d'un prix sur le marché et constitue une donnée importante pour l'établissement des prix des options, qui sont inhérentes à nombre de nos dérivés incorporés. Un marché dont la volatilité est élevée entraînera généralement une hausse du prix des options, toute chose étant égale par ailleurs, en raison de la forte probabilité d'obtenir un rendement supérieur sur les options, ce qui engendre une augmentation de la juste valeur des passifs au titre des dérivés incorporés du niveau 3. Les données de corrélation servent à évaluer ces dérivés incorporés dans les cas où le remboursement dépend de plus d'un prix du marché. Par exemple, le remboursement d'un panier d'options sur actions est fondé sur le rendement du panier d'actions, ainsi que sur les relations entre les variations du cours de ces actions. Une corrélation positive suppose que deux données tendent à changer la juste valeur dans le même sens, tandis qu'une corrélation négative suppose que les deux données font varier la juste valeur en sens inverse. Des changements dans la corrélation sur le marché pourraient occasionner une augmentation ou une diminution de la juste valeur des passifs au titre des dérivés incorporés du niveau 3. L'ajustement des données inobservables à des montants de remplacement raisonnables ferait augmenter ou diminuer jusqu'à 13 M\$ (12 M\$ au 31 octobre 2015) la juste valeur des passifs au titre de nos dérivés incorporés.

### Passifs désignés à la juste valeur

La juste valeur d'un passif désigné à sa juste valeur tient compte du risque de crédit se rapportant à ce passif. Pour les passifs financiers désignés à leur juste valeur pour lesquels nous croyons que la juste valeur est tributaire des variations de notre risque de crédit du point de vue des porteurs d'effets, les variations de la juste valeur correspondantes ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les variations de la juste valeur attribuables à des variations du risque de crédit propre à la CIBC sont évaluées à titre d'écart entre les variations de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur au cours de la période calculées à l'aide d'une courbe d'actualisation ajustée à notre propre risque de crédit et les variations de la juste valeur au cours de la période attribuables aux conditions du marché. Les variations avant impôt du risque de crédit propre à la CIBC ont eu une incidence sur les passifs désignés à la juste valeur, entraînant des pertes de 2 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2016 (profits de 9 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2015), ainsi que des profits cumulatifs de 4 M\$.

### 3. Cession importante

#### Vente d'un placement en actions

Le 21 décembre 2015, nous avons annoncé que nous avons conclu une entente définitive concernant la vente de notre participation minoritaire dans American Century Investments (ACI) à Nomura Holding America Inc. (Nomura) pour environ 1 G\$ US. À la suite de cette annonce, notre placement dans ACI, qui est inclus dans notre unité d'exploitation stratégique Gestion des avoirs, a été classé comme étant détenu en vue de la vente et évalué à sa valeur comptable ou à sa juste valeur diminuée des coûts de la vente, selon le montant le moins élevé. Le produit prévu excède notre valeur comptable qui s'établissait à 1 161 M\$ au 31 janvier 2016, montant qui a été inclus dans les placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Nous avons cessé de comptabiliser notre quote-part du résultat d'entreprises associées liée à ACI après avoir classé le placement comme étant détenu en vue de la vente, soit à la date de l'annonce. Le cumul des profits liés aux écarts de conversion, net des couvertures désignées, de 231 M\$ associé à notre placement dans ACI (206 M\$ après impôt) a été inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global en date du 31 janvier 2016.

Cette transaction est assujettie aux conditions de clôture habituelles, notamment à l'approbation des autorités réglementaires, et devrait se conclure au cours du premier semestre de 2016.

### 4. Valeurs mobilières

#### Juste valeur des valeurs disponibles à la vente

| En millions de dollars, au                                |                  |                       |                        | 31 janv.<br>2016 |                  |                       | 31 oct.<br>2015        |                  |  |
|---|------------------|-----------------------|------------------------|------------------|------------------|-----------------------|------------------------|------------------|--|
|   | Valeur comptable | Profits latents bruts | Pertes latentes brutes | Juste valeur     | Valeur comptable | Profits latents bruts | Pertes latentes brutes | Juste valeur     |  |
| Valeurs émises ou garanties par :                         |                  |                       |                        |                  |                  |                       |                        |                  |  |
| Gouvernement du Canada                                    | 4 622 \$         | - \$                  | (19) \$                | 4 603 \$         | 2 552 \$         | 1 \$                  | (9) \$                 | 2 544 \$         |  |
| Autres gouvernements canadiens                            | 4 821            | 1                     | (41)                   | 4 781            | 3 921            | 2                     | (13)                   | 3 910            |  |
| Trésor des États-Unis et autres organismes américains     | 9 398            | 19                    | (10)                   | 9 407            | 7 366            | 2                     | (9)                    | 7 359            |  |
| Gouvernements d'autres pays                               | 3 072            | 9                     | (23)                   | 3 058            | 2 860            | 10                    | (18)                   | 2 852            |  |
| Titres adossés à des créances hypothécaires               | 4 674            | 16                    | (5)                    | 4 685            | 5 158            | 10                    | (5)                    | 5 163            |  |
| Titres adossés à des créances mobilières                  | 2 037            | 3                     | (4)                    | 2 036            | 2 179            | 12                    | (7)                    | 2 184            |  |
| Titres de créance de sociétés                             | 5 124            | 7                     | (22)                   | 5 109            | 4 084            | 4                     | (18)                   | 4 070            |  |
| Titres de créance de sociétés fermées                     | 6                | -                     | -                      | 6                | 5                | 1                     | -                      | 6                |  |
| Titres de participation de sociétés ouvertes <sup>1</sup> | 10               | 6                     | -                      | 16               | 10               | 7                     | -                      | 17               |  |
| Titres de participation de sociétés fermées               | 264              | 175                   | (3)                    | 436              | 263              | 167                   | (1)                    | 429              |  |
|   | <b>34 028 \$</b> | <b>236 \$</b>         | <b>(127) \$</b>        | <b>34 137 \$</b> | <b>28 398 \$</b> | <b>216 \$</b>         | <b>(80) \$</b>         | <b>28 534 \$</b> |  |

1) Comprennent des actions temporairement inaccessibles.

Au 31 janvier 2016, le coût amorti de 268 valeurs disponibles à la vente qui affichaient une position de perte latente brute (250 valeurs au 31 octobre 2015) dépassait leur juste valeur de 127 M\$ (80 M\$ au 31 octobre 2015). Trente et une valeurs disponibles à la vente (vingt-huit valeurs au 31 octobre 2015) ont affiché une position de perte latente brute pour plus d'un an, soit une perte latente brute de 35 M\$ (25 M\$ au 31 octobre 2015). Nous avons déterminé que ces valeurs disponibles à la vente n'avaient pas subi de dépréciation.

### 5. Prêts

#### Provision pour pertes sur créances

| En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trimestres clos le | 31 janv.<br>2016         |                        |                  | 31 oct.<br>2015  | 31 janv.<br>2015 |
|--|--------------------------|------------------------|------------------|------------------|------------------|
|  | Provisions individuelles | Provisions collectives | Provision totale | Provision totale | Provision totale |
| Solde au début de la période   | 311 \$                   | 1 451 \$               | 1 762 \$         | 1 801 \$         | 1 736 \$         |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances                           | 24                       | 238                    | 262              | 198              | 187              |
| Radiations   | (6)                      | (203)                  | (209)            | (275)            | (221)            |
| Recouvrements  | 5                        | 45                     | 50               | 42               | 47               |
| Produits d'intérêts sur prêts douteux                                      | (4)                      | (2)                    | (6)              | (5)              | (6)              |
| Change et autres   | 19                       | 16                     | 35               | 1                | 74               |
| Solde à la fin de la période   | <b>349 \$</b>            | <b>1 545 \$</b>        | <b>1 894 \$</b>  | <b>1 762 \$</b>  | <b>1 817 \$</b>  |
| Se compose de ce qui suit :  |                          |                        |                  |                  |                  |
| Prêts  | 349 \$                   | 1 441 \$               | 1 790 \$         | 1 670 \$         | 1 727 \$         |
| Facilités de crédit inutilisées <sup>1</sup>                               | -                        | 104                    | 104              | 92               | 90               |

1) Comprises dans les autres passifs du bilan consolidé intermédiaire.

## Prêts douteux

| En millions de dollars, au                   |                           |                             |  | 31 janv.<br>2016                 | 31 oct.<br>2015               |
|--|---------------------------|-----------------------------|--|----------------------------------|-------------------------------|
|  | Prêts<br>douteux<br>bruts | Provisions<br>individuelles | Provisions<br>collectives <sup>1</sup> | Prêts<br>douteux,<br>montant net | Prêts douteux,<br>montant net |
| Prêts hypothécaires à l'habitation           | 587 \$                    | 1 \$                        | 201 \$                                 | 385 \$                           | 385 \$                        |
| Prêts personnels                             | 202                       | 7                           | 140                                    | 55                               | 42                            |
| Entreprises et gouvernements                 | 688                       | 341                         | 8                                      | 339                              | 346                           |
| <b>Total des prêts douteux<sup>2,3</sup></b> | <b>1 477 \$</b>           | <b>349 \$</b>               | <b>349 \$</b>                          | <b>779 \$</b>                    | <b>773 \$</b>                 |

1) Comprennent la provision collective relative aux prêts personnels, aux prêts notés aux PME et aux prêts hypothécaires douteux qui sont en souffrance depuis plus de 90 jours. En outre, nous avons une provision collective de 1 196 M\$ (1 116 M\$ au 31 octobre 2015) à l'égard de soldes et des engagements non douteux.

2) Le solde moyen des prêts douteux bruts pour le trimestre clos le 31 janvier 2016 totalisait 1 430 M\$ (1 430 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2015).

3) Des biens saisis de 14 M\$ (16 M\$ au 31 octobre 2015) étaient compris dans les autres actifs au bilan consolidé.

## Prêts en souffrance aux termes du contrat, mais non douteux

Ces éléments comprennent les prêts dont le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance aux termes du contrat. Le tableau suivant présente une analyse chronologique des prêts en souffrance aux termes du contrat.

| En millions de dollars, au         |                      |                     |                     | 31 janv.<br>2016 | 31 oct.<br>2015 |
|------------------------------------|----------------------|---------------------|---------------------|------------------|-----------------|
|                                    | Moins de<br>31 jours | De 31 à<br>90 jours | Plus de<br>90 jours | Total            | Total           |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 2 078 \$             | 797 \$              | 230 \$              | 3 105 \$         | 2 855 \$        |
| Prêts personnels                   | 565                  | 129                 | 29                  | 723              | 692             |
| Cartes de crédit                   | 577                  | 185                 | 95                  | 857              | 762             |
| Entreprises et gouvernements       | 175                  | 113                 | 21                  | 309              | 344             |
|                                    | <b>3 395 \$</b>      | <b>1 224 \$</b>     | <b>375 \$</b>       | <b>4 994 \$</b>  | <b>4 653 \$</b> |

## 6. Entités structurées et décomptabilisation des actifs financiers

### Entités structurées

Les entités structurées sont des entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Les entités structurées sont des entités créées pour réaliser un objectif limité et bien défini. La CIBC fait appel à divers types d'entités structurées, dont les activités commerciales comprennent la titrisation des actifs financiers, le financement adossé à des créances mobilières et la gestion d'actifs.

Nous consolidons une entité structurée lorsque la substance de la relation indique que nous exerçons un contrôle sur l'entité structurée.

Des précisions sur nos entités structurées consolidées et non consolidées figurent aux pages 123 à 126 du Rapport annuel 2015.

Nous avons deux programmes d'obligations sécurisées, soit le Programme structuré d'obligations sécurisées (programme structuré) et le Programme législatif d'obligations sécurisées (programme législatif). Les obligations sécurisées sont des obligations au bilan avec droit de recours intégral qui sont aussi entièrement garanties par les actifs à l'égard desquels les détenteurs d'obligations profitent d'un droit prioritaire en cas d'insolvabilité de la CIBC. En vertu du programme structuré, nous transférons un bloc de prêts hypothécaires assurés à CIBC Covered Bond Guarantor Limited Partnership qui conserve ces prêts et agit à titre de garant auprès des détenteurs d'obligations en ce qui concerne le paiement des intérêts et du capital. En vertu du programme législatif, nous transférons un bloc de prêts hypothécaires non assurés ordinaires à CIBC Covered Bond (Legislative) Guarantor Limited Partnership, qui conserve ces prêts et agit à titre de garant auprès des détenteurs d'obligations en ce qui concerne le paiement des intérêts et du capital. Dans le cas des deux programmes d'obligations sécurisées, les actifs n'appartiennent pas à la CIBC, mais plutôt au garant. Au 31 janvier 2016, notre programme structuré avait émis un passif au titre d'obligations sécurisées de 1,7 G\$, d'une juste valeur de 1,7 G\$ (4,3 G\$ au 31 octobre 2015, d'une juste valeur de 4,3 G\$) et notre programme législatif avait émis un passif au titre d'obligations sécurisées de 10,5 G\$, d'une juste valeur de 10,5 G\$ (7,7 G\$ au 31 octobre 2015, d'une juste valeur de 7,7 G\$). Le passif au titre d'obligations sécurisées est soutenu par une tranche de l'actif établie aux termes d'un contrat transférée au garant et par certains accords contractuels conçus pour protéger les détenteurs d'obligations contre des événements indésirables, notamment les variations des devises.

En ce qui concerne Cards II Trust, au 31 janvier 2016, un montant de 3,9 G\$ de créances sur cartes de crédit, d'une juste valeur de 3,9 G\$ (4,8 G\$ au 31 octobre 2015, d'une juste valeur de 4,8 G\$) soutenait un passif au titre du financement connexe de 3,9 G\$, d'une juste valeur de 3,9 G\$ (4,8 G\$ au 31 octobre 2015, d'une juste valeur de 4,8 G\$).

Au 31 janvier 2016, le total de l'actif au titre de notre fonds monocédatant et de nos fonds multicédants non consolidés s'élevait à 5,0 G\$ (4,5 G\$ au 31 octobre 2015).

Les montants au bilan et notre risque maximal de perte lié à des entités structurées qui ne sont pas consolidées figurent dans le tableau qui suit. Le risque maximal comprend la valeur comptable des placements non couverts, les montants notionnels pour les facilités de liquidité et de crédit, et les montants notionnels, nets du cumul des pertes liées à la juste valeur pour les dérivés de crédit non couverts vendus sur les actifs de référence des entités structurées. L'incidence des REC n'est pas prise en compte dans le tableau ci-après.

| En millions de dollars, au 31 janvier 2016   | Fonds monocédaant et fonds multicédaants | Entités émettrices structurées par des tiers – activités poursuivies | Structures de placement sans transformation | Fiducie de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux | CIBC Capital Trust | Entités émettrices de TAC flux groupés structurés par la CIBC | Entités émettrices structurées par des tiers – activités en voie de liquidation |
|--|--|--|---|---|--------------------|---|---|
| <b>Actifs au bilan à leur valeur comptable<sup>1</sup></b>   |  |  |   |   |                    |   |   |
| Valeurs du compte de négociation   | 22 \$                                    | 338 \$   | 465 \$                                      | 13 \$   | 8 \$               | 7 \$  | 560 \$  |
| Valeurs disponibles à la vente   | -  | 2 245  | -   | -   | -                  | 3   | -   |
| Valeurs désignées à leur juste valeur  | -  | -  | -   | -   | -                  | -   | 115   |
| Prêts  | 101                                      | 2 272  | -   | -   | -                  | -   | 624   |
| Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence | -  | 6  | -   | -   | 4                  | -   | -   |
| Dérivés <sup>2</sup>   | -  | -  | 2   | -   | -                  | -   | -   |
|  | 123 \$                                   | 4 861 \$   | 467 \$                                      | 13 \$   | 12 \$              | 10 \$   | 1 299 \$  |
| 31 octobre 2015  | 153 \$                                   | 3 490 \$   | 610 \$                                      | 13 \$   | 7 \$               | 9 \$  | 1 449 \$  |
| <b>Passifs au bilan à leur valeur comptable<sup>1</sup></b>  |  |  |   |   |                    |   |   |
| Dépôts   | - \$                                     | - \$   | - \$  | - \$  | 1 685 \$           | - \$  | -   |
| Dérivés <sup>2</sup>   | -  | -  | 75  | -   | -                  | -   | 219 \$  |
|  | - \$                                     | - \$   | 75 \$                                       | - \$  | 1 685 \$           | - \$  | 219 \$  |
| 31 octobre 2015  | - \$                                     | - \$   | 120 \$                                      | - \$  | 1 680 \$           | 1 \$  | 213 \$  |
| <b>Risque maximal de perte, net des couvertures</b>  |  |  |   |   |                    |   |   |
| Placements et prêts  | 123 \$                                   | 4 861 \$   | 465 \$                                      | 13 \$   | 12 \$              | 10 \$   | 1 299 \$  |
| Montant notionnel au titre de dérivés vendus, moins les pertes de valeur   | -  | -  | -   | -   | -                  | 21  | 525   |
| Facilités de liquidités et de crédit et engagements  | 4 463 <sup>3</sup>                       | 2 118  | -   | -   | 75                 | 29  | 57  |
| Moins : couvertures des risques liés aux investissements, aux prêts et aux dérivés vendus                                | -  | -  | (465)                                       | -   | -                  | -   | (1 326) \$  |
|  | 4 586 \$                                 | 6 979 \$   | - \$  | 13 \$   | 87 \$              | 60 \$   | 555 \$  |
| 31 octobre 2015  | 4 125 \$                                 | 4 475 \$   | - \$  | 13 \$   | 82 \$              | 58 \$   | 548 \$  |

1) Excluent les entités structurées créées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la Federal National Mortgage Association, la Federal Home Loan Mortgage Corporation, la Government National Mortgage Association, les Federal Home Loan Banks, la Federal Farm Credit Bank et la Student Loan Marketing Association.

2) Comprennent des swaps sur défaillance et des swaps sur rendement total vendus en vertu desquels nous assumons des risques. Excluent les autres dérivés de change, les dérivés de taux d'intérêt et les autres dérivés fournis dans le cours normal des activités de facilitation pour les clients.

3) Compte non tenu d'un montant additionnel de 1,1 G\$ (0,9 G\$ au 31 octobre 2015) lié aux facilités de garantie de liquidité consenties aux fonds multicédaants afin qu'ils respectent leur engagement à financer l'achat d'autres actifs et de 22 M\$ (59 M\$ au 31 octobre 2015) lié aux placements directs dans les fonds multicédaants, que nous considérons comme une exposition aux placements.

## Décomptabilisation des actifs financiers

Des précisions sur les actifs financiers qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation figurent à la page 125 du Rapport annuel 2015.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation et des passifs financiers associés :

| En millions de dollars, au  | 31 janv. 2016    |              | 31 oct. 2015     |              |
|---|------------------|--------------|------------------|--------------|
|   | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur |
| Titrisations de prêts hypothécaires à l'habitation <sup>1</sup>   | 21 337 \$        | 21 470 \$    | 21 793 \$        | 21 911 \$    |
| Valeurs détenues par des contreparties à titre de garanties en vertu de mises en pension <sup>2,3</sup> | 1 132            | 1 132        | 3 353            | 3 353        |
| Valeurs prêtées en échange de garanties sous forme de valeurs mobilières <sup>2,3</sup>                 | 18 112           | 18 112       | 16 864           | 16 864       |
|   | 40 581 \$        | 40 714 \$    | 42 010 \$        | 42 128 \$    |
| Valeur comptable des passifs associés <sup>4</sup>  | 41 751 \$        | 41 957 \$    | 43 117 \$        | 43 337 \$    |

1) Comprennent un montant de 1,9 G\$ (2,2 G\$ au 31 octobre 2015) de prêts hypothécaires sous-jacents aux TACH détenus par des contreparties de la SCHL à titre de garanties en vertu de mises en pension. Certains soldes de liquidités en transit liés au processus de titrisation s'élevant à 800 M\$ (770 M\$ au 31 octobre 2015) ont servi à réduire ces soldes.

2) Excluent le surdimensionnement d'actifs donnés en garantie.

3) Ne comprennent pas les actifs de tiers donnés en garantie.

4) Comprend l'obligation de restituer les garanties sous forme de valeurs mobilières hors bilan au titre des valeurs prêtées.

De plus, nous avons titrisé 31,9 G\$ de prêts hypothécaires non transférés à des parties externes, d'une juste valeur de 32,1 G\$ (32,7 G\$ au 31 octobre 2015, d'une juste valeur de 32,8 G\$).

## 7. Dépôts<sup>1, 2</sup>

| En millions de dollars, au                | 31 janv. 2016               |                                   |                                    | 31 oct. 2015      |                   |
|---|-----------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|-------------------|-------------------|
|   | Payables à vue <sup>3</sup> | Payables sur préavis <sup>4</sup> | Payables à terme fixe <sup>5</sup> | Total             | Total             |
| Prêts personnels                          | 11 167 \$                   | 91 081 \$                         | 40 335 \$                          | 142 583 \$        | 137 378 \$        |
| Entreprises et gouvernements <sup>6</sup> | 40 920                      | 28 559                            | 113 944                            | 183 423           | 178 850           |
| Banques                                   | 2 644                       | 126                               | 9 868                              | 12 638            | 10 785            |
| Emprunts garantis <sup>7</sup>            | -                           | -                                 | 38 590                             | 38 590            | 39 644            |
|   | <b>54 731 \$</b>            | <b>119 766 \$</b>                 | <b>202 737 \$</b>                  | <b>377 234 \$</b> | <b>366 657 \$</b> |
| Se composent de ce qui suit :             |                             |                                   |                                    |                   |                   |
| Détenus au coût amorti                    |                             |                                   |                                    | 374 872 \$        | 364 282 \$        |
| Désignés à leur juste valeur              |                             |                                   |                                    | 2 362             | 2 375             |
|   |                             |                                   |                                    | <b>377 234 \$</b> | <b>366 657 \$</b> |
| Composition du total des dépôts :         |                             |                                   |                                    |                   |                   |
| Dépôts non productifs d'intérêts          |                             |                                   |                                    |                   |                   |
| Établissements canadiens                  |                             |                                   |                                    | 41 546 \$         | 41 614 \$         |
| Établissements à l'étranger               |                             |                                   |                                    | 4 188             | 3 583             |
| Dépôts productifs d'intérêts              |                             |                                   |                                    |                   |                   |
| Établissements canadiens                  |                             |                                   |                                    | 257 531           | 253 989           |
| Établissements à l'étranger               |                             |                                   |                                    | 73 969            | 65 673            |
| Fonds fédéraux américains achetés         |                             |                                   |                                    | -                 | 1 798             |
|   |                             |                                   |                                    | <b>377 234 \$</b> | <b>366 657 \$</b> |

1) Comprennent des dépôts libellés en dollars américains de 104,9 G\$ (101,4 G\$ au 31 octobre 2015) et libellés en d'autres monnaies étrangères de 17,5 G\$ (14,2 G\$ au 31 octobre 2015).

2) Nets de billets acquis de 1 757 M\$ (2 428 M\$ au 31 octobre 2015).

3) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous ne sommes pas autorisés à exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.

4) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous pouvons légalement exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.

5) Comprennent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.

6) Comprend un montant de 1 685 M\$ (1 680 M\$ au 31 octobre 2015) au titre de billets émis à CIBC Capital Trust.

7) Comprennent des passifs émis à la suite d'activités liées à la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation ou par l'intermédiaire du programme d'obligations sécurisées ou d'entités de titrisation consolidées.

## 8. Titres secondaires

Le 26 janvier 2016, nous avons émis des débetures (titres secondaires) d'un capital de 1,0 G\$, à 3,42 %. Les débetures portent intérêt à un taux fixe de 3,42 % par année (versé semestriellement) jusqu'au 26 janvier 2021. Par la suite et ce, jusqu'au 26 janvier 2026, le taux des acceptations bancaires à 3 mois majoré de 2,57 % par année (versé trimestriellement) s'appliquera. Les débetures comprennent une provision de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, qui est nécessaire pour que les débetures soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires de deuxième catégorie selon Bâle III. Par conséquent, les débetures sont automatiquement converties en actions ordinaires à la survenance d'un événement déclencheur, tel qu'il a été décrit dans les lignes directrices en matière de suffisance des fonds propres.

Le 2 novembre 2015, nous avons racheté la totalité de nos débetures à 3,15 % d'une valeur de 1,5 G\$ échéant le 2 novembre 2020. Conformément à leurs modalités, les débetures ont été rachetées à 100 % de leur capital, majoré des intérêts courus et impayés.

## 9. Capital-actions

### Actions ordinaires

| En millions de dollars, sauf le nombre d'actions, pour les trimestres clos le | 31 janv. 2016      |                 | 31 oct. 2015     |          | 31 janv. 2015    |          |
|---|--------------------|-----------------|------------------|----------|------------------|----------|
|   | Nombre d'actions   | Montant         | Nombre d'actions | Montant  | Nombre d'actions | Montant  |
| Solde au début de la période  | 397 291 068        | 7 813 \$        | 397 234 205      | 7 800 \$ | 397 021 477      | 7 782 \$ |
| Émission en vertu de :  |                    |                 |                  |          |                  |          |
| Régimes d'options sur actions   | 240 332            | 20              | 97 406           | 8        | 143 401          | 13       |
|   | <b>397 531 400</b> | <b>7 833 \$</b> | 397 331 611      | 7 808 \$ | 397 164 878      | 7 795 \$ |
| Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation                              | (2 343 500)        | (46)            | (115 900)        | (2)      | -                | -        |
| Actions autodétenues  | (9 079)            | (1)             | 75 357           | 7        | (23 217)         | (2)      |
| Solde à la fin de la période  | <b>395 178 821</b> | <b>7 786 \$</b> | 397 291 068      | 7 813 \$ | 397 141 661      | 7 793 \$ |

### Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 16 septembre 2015, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait approuvé l'avis d'intention de la CIBC de procéder à une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des affaires (OPRA). Les rachats en vertu de l'offre prendront fin à la première des éventualités suivantes, soit : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté jusqu'à un maximum de 8 millions d'actions ordinaires, ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation, ou iii) le 17 septembre 2016.

Le 5 janvier 2016, nous avons annoncé que la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario avait émis une ordonnance d'exemption d'offre publique de rachat (l'« ordonnance ») autorisant la CIBC à racheter jusqu'à 2 666 667 actions ordinaires de la CIBC par voie d'accords privés auprès d'un vendeur indépendant. La Bourse de Toronto a également accepté une modification de l'avis d'intention de la CIBC de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires afin d'autoriser la CIBC à effectuer des rachats d'actions ordinaires par voie d'accords privés en vertu de l'ordonnance. Ces rachats seront effectués à un prix inférieur au prix courant de marché et devront avoir lieu avant le 29 mars 2016.

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2016, nous avons racheté aux fins d'annulation 2 343 500 actions ordinaires supplémentaires en vertu de l'offre à un cours moyen de 87,35 \$, pour un total de 205 M\$, ce qui comprend 1 400 000 actions ordinaires en vertu d'un accord privé à un cours moyen de 86,94 \$, pour un total de 122 M\$.

Depuis le début de cette offre, nous avons racheté aux fins d'annulation 2 459 400 actions ordinaires à un cours moyen de 87,79 \$, pour un total de 216 M\$.

### Fonds propres réglementaires et ratios de levier selon de Bâle III

Nos ratios de fonds propres et notre ratio de levier s'établissaient comme suit :

| En millions de dollars, au   |     | 31 janv.<br>2016  | 31 oct.<br>2015 |
|--|-----|-------------------|-----------------|
| <b>Méthode transitoire</b>   |     |                   |                 |
| Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires                  |     | <b>18 886 \$</b>  | 19 147 \$       |
| Fonds propres de première catégorie  | A   | <b>20 577</b>     | 20 671          |
| Total des fonds propres  |     | <b>23 964</b>     | 24 538          |
| Actif pondéré en fonction du risque (APR)  |     | <b>168 688</b>    | 163 867         |
| Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires        |     | <b>11,2 %</b>     | 11,7 %          |
| Ratio des fonds propres de première catégorie  |     | <b>12,2 %</b>     | 12,6 %          |
| Ratio du total des fonds propres   |     | <b>14,2 %</b>     | 15,0 %          |
| Expositions du ratio de levier   | B   | <b>516 639 \$</b> | 503 504 \$      |
| Ratio de levier  | A/B | <b>4,0 %</b>      | 4,1 %           |
| <b>Méthode tout compris</b>  |     |                   |                 |
| Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires                  |     | <b>17 197</b>     | \$ 16 829       |
| Fonds propres de première catégorie  | C   | <b>19 716</b>     | 19 520          |
| Total des fonds propres  |     | <b>23 153</b>     | 23 434          |
| APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires |     | <b>162 583</b>    | 156 107         |
| APR aux fins des fonds propres de première catégorie                                 |     | <b>162 899</b>    | 156 401         |
| APR aux fins du total des fonds propres  |     | <b>163 169</b>    | 156 652         |
| Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires        |     | <b>10,6 %</b>     | 10,8 %          |
| Ratio des fonds propres de première catégorie  |     | <b>12,1 %</b>     | 12,5 %          |
| Ratio du total des fonds propres   |     | <b>14,2 %</b>     | 15,0 %          |
| Expositions du ratio de levier   | D   | <b>516 037 \$</b> | 502 552 \$      |
| Ratio de levier  | C/D | <b>3,8 %</b>      | 3,9 %           |

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2016, nous nous sommes conformés aux exigences en matière de fonds propres réglementaires du BSIF.

## 10. Avantages postérieurs à l'emploi

Les tableaux ci-après présentent le détail de la charge au titre du régime d'avantages postérieurs à l'emploi comptabilisée dans le compte de résultat consolidé intermédiaire et des réévaluations comptabilisées dans l'état du résultat global consolidé intermédiaire :

### Charge au titre des régimes de retraite à prestations définies

| En millions de dollars, pour les trimestres clos le  | 31 janv.<br>2016 | 31 oct.<br>2015 | 31 janv.<br>2015       | 31 janv.<br>2016                                     | 31 oct.<br>2015 | 31 janv.<br>2015 |
|--|------------------|-----------------|------------------------|--|-----------------|------------------|
|  |                  |                 | Régimes<br>de retraite | Autres régimes d'avantages<br>postérieurs à l'emploi |                 |                  |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice  | <b>46 \$</b>     | 54 \$           | 53 \$                  | <b>3 \$</b>  | 3 \$            | 3 \$             |
| Coût des services passés   | -                | (13)            | -                      | -  | -               | -                |
| (Produits nets) charges nettes d'intérêts  | <b>(6)</b>       | (5)             | (1)                    | <b>7</b>   | 8               | 8                |
| Profits liés aux règlements  | -                | (4)             | -                      | -  | -               | -                |
| Prestations spéciales de cessation d'emploi  | -                | 8               | -                      | -  | -               | -                |
| Coût financier au titre de l'incidence du plafond de l'actif                                       | -                | 1               | -                      | -  | -               | -                |
| Frais d'administration liés aux régimes  | <b>1</b>         | 1               | 1                      | -  | -               | -                |
| Charge nette au titre des régimes de retraite à prestations définies comptabilisée en résultat net | <b>41 \$</b>     | 42 \$           | 53 \$                  | <b>10 \$</b>   | 11 \$           | 11 \$            |

### Charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies

| En millions de dollars, pour les trimestres clos le                        | 31 janv.<br>2016 | 31 oct.<br>2015 | 31 janv.<br>2015 |
|--|------------------|-----------------|------------------|
| Régimes à cotisations définies   | <b>5 \$</b>      | 5 \$            | 5 \$             |
| Régimes de retraite d'État <sup>1</sup>                                    | <b>24</b>        | 23              | 24               |
| Total de la charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies | <b>29 \$</b>     | 28 \$           | 29 \$            |

1) Comprendent le Régime de pensions du Canada / Régime des rentes du Québec et la *Federal Insurance Contributions Act* des É. U.

## Réévaluation des régimes d'avantages du personnel à prestations définies<sup>1</sup>

| En millions de dollars, pour les trimestres clos le  | 31 janv.<br>2016 | 31 oct.<br>2015 | 31 janv.<br>2015       | 31 janv.<br>2016 | 31 oct.<br>2015                                      | 31 janv.<br>2015 |
|--|------------------|-----------------|------------------------|------------------|--|------------------|
|  |                  |                 | Régimes de<br>retraite |                  | Autres régimes d'avantages<br>postérieurs à l'emploi |                  |
| Écarts actuariels nets liés à l'obligation au titre des prestations définies                             | (237) \$         | 517 \$          | (668) \$               | (17) \$          | 83 \$  | (61) \$          |
| Écarts actuariels nets sur les actifs des régimes  | (144)            | (281)           | 268                    | -                | -  | -                |
| Variations du plafond de l'actif excluant les produits d'intérêts  | -                | 1               | -                      | -                | -  | -                |
| <b>Réévaluation nette des profits (pertes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global</b> | <b>(381) \$</b>  | <b>237 \$</b>   | <b>(400) \$</b>        | <b>(17) \$</b>   | <b>83 \$</b>   | <b>(61) \$</b>   |

1) Les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts au Canada sont réévalués chaque trimestre pour déterminer s'il y a eu des changements au taux d'actualisation et pour déterminer les rendements réels sur les actifs. Toutes les hypothèses actuarielles des autres régimes offerts au Canada et des régimes offerts à l'étranger sont mises à jour au moins chaque année. Pour le trimestre clos le 31 janvier 2016, les montants excluent la réévaluation nette des profits ou des pertes comptabilisés dans les autres éléments du résultat global à l'égard des filiales non significatives totalisant des profits de 8 M\$ (pertes de 1 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2015 et néant pour le trimestre clos le 31 janvier 2015).

## 11. Impôt sur le résultat

### Enron

Au cours des exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle a refusé la déduction de paiements d'environ 3 G\$ au titre du règlement lié à Enron en 2005 et des frais juridiques connexes. L'affaire est devant les tribunaux. L'audience devant la Cour canadienne de l'impôt concernant la déductibilité des paiements liés à Enron devrait être fixée en 2016. Nous nous attendons maintenant à ce que le procès commence en 2017.

Si nous réussissions à faire accepter intégralement notre position fiscale, nous comptabiliserions une économie d'impôt additionnelle de 231 M\$ et un remboursement d'intérêts imposable d'environ 185 M\$. Si nous ne réussissons pas, une charge d'impôt additionnelle d'environ 820 M\$ et des intérêts non déductibles d'environ 157 M\$ nous incomberaient.

## 12. Résultat par action

| En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action, pour les trimestres clos le | 31 janv.<br>2016 | 31 oct.<br>2015 | 31 janv.<br>2015 |
|--|------------------|-----------------|------------------|
| <b>Résultat de base par action</b>   |                  |                 |                  |
| Résultat net applicable aux actionnaires   | 977 \$           | 776 \$          | 920 \$           |
| Moins : dividendes et primes sur actions privilégiées  | 9                | 9               | 13               |
| Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires  | 968 \$           | 767 \$          | 907 \$           |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)                                   | 396 927          | 397 253         | 397 117          |
| Résultat de base par action  | 2,44 \$          | 1,93 \$         | 2,28 \$          |
| <b>Résultat dilué par action</b>   |                  |                 |                  |
| Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires  | 968 \$           | 767 \$          | 907 \$           |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)                                   | 396 927          | 397 253         | 397 117          |
| Ajouter : options sur actions pouvant être exercées <sup>1</sup> (en milliers)                           | 501              | 585             | 770              |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)                           | 397 428          | 397 838         | 397 887          |
| Résultat dilué par action  | 2,43 \$          | 1,93 \$         | 2,28 \$          |

1) Ne tiennent pas compte du nombre moyen de 1 363 352 options en cours (797 552 au 31 octobre 2015 et 385 379 au 31 janvier 2015) à un prix d'exercice moyen pondéré de 99,38 \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2016 (100,62 \$ au 31 octobre 2015 et 102,33 \$ au 31 janvier 2015), le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC.

## 13. Passifs éventuels et provisions

### Procédures judiciaires et autres éventualités

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Des provisions sont constituées pour les procédures judiciaires si, de l'avis de la direction, il est probable que des ressources économiques devront être affectées au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé.

Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé. Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, ait des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés. Par contre, l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée. Nous évaluons régulièrement le caractère adéquat des provisions pour les procédures judiciaires de la CIBC et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Les provisions présentées à la note 23 des états financiers consolidés annuels de 2015 comprennent toutes les provisions de la CIBC au titre des procédures judiciaires à cette date, notamment des montants liés aux procédures judiciaires importantes décrites dans cette note et à d'autres procédures judiciaires.

Selon la CIBC, les pertes sont raisonnablement possibles lorsque le risque qu'elles surviennent n'est pas probable, sans être faible. Il est raisonnablement possible que la CIBC puisse subir des pertes au-delà des montants comptabilisés lorsque la perte comptabilisée correspond au point médian d'une fourchette

de pertes raisonnablement possibles, ou que la perte éventuelle se rapporte à un litige pour lequel une issue défavorable est raisonnablement possible, sans être probable.

La CIBC croit qu'outre les montants déjà comptabilisés au titre des pertes raisonnablement possibles, la fourchette globale estimative pour les procédures judiciaires importantes la visant susceptibles de faire l'objet d'une telle estimation, allait de néant à environ 1,3 G\$ au 31 janvier 2016. La fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures importantes dans lesquelles la CIBC est partie, compte tenu de la meilleure estimation de la CIBC quant aux pertes pouvant résulter de ces procédures et susceptibles de faire l'objet d'une estimation. L'estimation de la CIBC exige beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures et, dans bien des cas, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer. La fourchette ne tient pas compte des dommages-intérêts exemplaires potentiels ni des intérêts. La fourchette estimative au 31 janvier 2016 est fondée sur les procédures judiciaires importantes présentées à la note 23 des états financiers consolidés annuels telles qu'elles sont mises à jour ci-après. Les éléments déterminant la fourchette estimative changeront au fil du temps, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Pour certaines procédures judiciaires, la CIBC ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire, et les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Ainsi, ces procédures judiciaires ne sont pas incluses dans la fourchette.

Voici les faits nouveaux ayant trait à nos procédures judiciaires importantes depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2015 :

- *Banque Canadienne Impériale de Commerce c. Green* : En décembre 2015, la Cour suprême du Canada a confirmé la décision de la Cour d'appel de l'Ontario autorisant la cause à titre de recours collectif certifié.
- *Recours collectifs relatifs au remboursement anticipé des prêts hypothécaires* : L'appel de la CIBC concernant la décision de certification dans l'affaire *Sherry* est prévu en avril 2016.
- *Cerberus Capital Management L.P. v. CIBC* : En janvier 2016, la CIBC a déposé sa réponse et sa demande reconditionnelle.

Outre les points mentionnés ci-dessus, il n'y a pas eu de changements importants relativement aux affaires présentées à la note 23 de nos états financiers consolidés annuels de 2015, et aucune nouvelle procédure judiciaire importante n'est survenue depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2015.

## Restructuration

Au cours de 2015, nous avons comptabilisé des charges de restructuration cumulées de 296 M\$ (225 M\$ après impôt) dans Siège social et autres. Les charges avaient surtout trait à des indemnités de départ et comprenaient le Programme Clarté, une priorité à l'échelle de la Banque destinée à simplifier nos activités. Les charges comprenaient également des coûts de restructuration liés à FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean), ce qui comprend des coûts liés à la vente des opérations bancaires au Belize de CIBC FirstCaribbean. Au 31 janvier 2016, la provision restante liée à ces charges de restructuration s'élevait à 200 M\$. La baisse de la provision au cours du trimestre clos le 31 janvier 2016 est associée à des paiements effectués pour régler une tranche de l'obligation. Bien que ce montant représente notre meilleure estimation au 31 janvier 2016 du montant nécessaire au règlement de l'obligation, l'incertitude persiste quant au moment où l'obligation sera réglée et aux montants réellement payés, puisque cela dépendra en grande partie de chacun des faits et des circonstances.

## 14. Informations sectorielles

La CIBC compte trois unités d'exploitation stratégique : Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, Gestion des avoirs et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégique sont appuyées par Siège social et autres.

Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises offrent aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des produits et des services financiers grâce à une solide équipe composée de conseillers et de directeurs relationnels présents dans nos centres bancaires ou grâce à nos solutions d'accès à distance, comme nos conseillers mobiles et nos services bancaires par téléphone, en direct ou mobiles.

Gestion des avoirs offre des services consultatifs ainsi que des solutions de placements intégrés afin de combler les besoins des clients institutionnels, de détail et à valeur nette élevée. Ensemble, nos services de gestion d'actifs, de courtage de détail et de gestion privée de patrimoine constituent une offre intégrée de services dont la prestation est assurée par plus de 1 500 conseillers au Canada et aux États-Unis. Le poste Divers comprend les résultats d'ACI. Pour plus de précisions sur la vente de notre participation minoritaire dans ACI, se reporter à la note 3.

Marchés des capitaux offrent des produits intégrés de crédit et des marchés financiers mondiaux, des services consultatifs en placement et des services de recherche de premier plan aux grandes entreprises, aux gouvernements et à nos clients institutionnels à l'échelle mondiale.

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants, soit Technologie et opérations, Finance (y compris Trésorerie), Administration, Gestion du risque et Vérification interne, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. Siège social et autres comprend également nos opérations des services bancaires internationaux, principalement CIBC FirstCaribbean, les investissements stratégiques dans les coentreprises CIBC Mellon ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. L'investissement de la CIBC dans The Bank of N.T. Butterfield & Son Limited était inclus dans les résultats du groupe Siège social et autres jusqu'à sa vente le 30 avril 2015.

## Modifications apportées à nos secteurs d'activité

Les modifications suivantes ont été apportées à la présentation de l'information financière au cours du premier trimestre de 2016. Les montants des périodes précédentes ont été reclassés en conséquence. Les résultats de nos unités d'exploitation stratégique ont été touchés par ces modifications, mais les reclassements n'ont eu aucune incidence sur le résultat net consolidé.

- Dans les secteurs d'activité des Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement, compris dans Marchés des capitaux, et des Services bancaires aux entreprises, compris dans Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, la segmentation de notre clientèle a été redéfinie de façon à renforcer notre stratégie focalisée sur les clients, ce qui permet d'assurer un niveau de spécialisation et d'expertise sectorielles plus élevé, et ce, tout en élargissant les zones desservies. Nous avons transféré les comptes des clients en conséquence entre ces secteurs d'activité.
- La méthode de fixation des prix de cession interne utilisée par le groupe Trésorerie pour que soient portés au débit ou au crédit des unités d'exploitation stratégique respectivement les coûts et les profits liés aux actifs et aux passifs au titre du financement a été améliorée afin qu'elle soit mieux adaptée à nos modèles de risque de liquidité.

De plus,

Dans Marchés des capitaux :

- Les produits tirés de la souscription de titres de créance et de titres de participation, auparavant répartis entre les secteurs d'activité Marchés CIBC, réseau mondial et Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement, sont maintenant intégralement présentés dans le secteur d'activité Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement.

Dans Gestion des avoirs :

- Le secteur des Services consultatifs de gestion de patrimoine, dont les résultats étaient auparavant présentés dans le secteur d'activité de gestion d'actifs, a été transféré au secteur de courtage de détail.
- Le secteur « Divers » a été créé afin d'inclure les résultats d'ACI, auparavant présentés dans le secteur de gestion d'actifs.

| En millions de dollars, pour les trimestres clos le |   | Services bancaires –<br>détail et entreprises | Gestion<br>des avoirs | Marchés des<br>capitaux | Siège social<br>et autres | Total<br>CIBC     |
|---|---|---|-----------------------|-------------------------|---------------------------|-------------------|
| 31 janv.<br>2016                                    | Produits nets d'intérêts <sup>1</sup>               | 1 534 \$                                      | 52 \$                 | 537 \$                  | (17) \$                   | 2 106 \$          |
|   | Produits autres que d'intérêts                      | 542   | 666                   | 143                     | 130                       | 1 481             |
|   | Produits intersectoriels <sup>2</sup>               | 114   | (117)                 | 3                       | -                         | -                 |
|   | <b>Total des produits<sup>1</sup></b>               | <b>2 190</b>                                  | <b>601</b>            | <b>683</b>              | <b>113</b>                | <b>3 587</b>      |
|   | Dotation à la provision pour pertes sur créances    | 163   | -                     | 25                      | 74                        | 262               |
|   | Amortissement et perte de valeur <sup>3</sup>       | 24  | 6                     | 1                       | 75                        | 106               |
|   | Charges autres que d'intérêts                       | 1 073   | 433                   | 343                     | 209                       | 2 058             |
|   | <b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b> | <b>930</b>                                    | <b>162</b>            | <b>314</b>              | <b>(245)</b>              | <b>1 161</b>      |
|   | Impôt sur le résultat <sup>1</sup>                  | 246   | 43                    | 70                      | (180)                     | 179               |
|   | <b>Résultat net (perte nette)</b>                   | <b>684 \$</b>                                 | <b>119 \$</b>         | <b>244 \$</b>           | <b>(65) \$</b>            | <b>982 \$</b>     |
|   | Résultat net (perte nette) applicable aux :         |   |                       |                         |                           |                   |
|   | Participations ne donnant pas le contrôle           | - \$  | - \$                  | - \$                    | 5 \$                      | 5 \$              |
|   | Actionnaires  | 684   | 119                   | 244                     | (70)                      | 977               |
|   | <b>Actif moyen<sup>4</sup></b>                      | <b>257 152 \$</b>                             | <b>4 995 \$</b>       | <b>157 537 \$</b>       | <b>74 847 \$</b>          | <b>494 379 \$</b> |
| 31 oct.<br>2015 <sup>5</sup>                        | Produits nets d'intérêts <sup>1</sup>               | 1 528 \$                                      | 51 \$                 | 460 \$                  | 4 \$                      | 2 043 \$          |
|   | Produits autres que d'intérêts                      | 535   | 672                   | 108                     | 125                       | 1 440             |
|   | Produits intersectoriels <sup>2</sup>               | 113   | (116)                 | 3                       | -                         | -                 |
|   | <b>Total des produits<sup>1</sup></b>               | <b>2 176</b>                                  | <b>607</b>            | <b>571</b>              | <b>129</b>                | <b>3 483</b>      |
|   | Dotation à la provision pour pertes sur créances    | 163   | -                     | 22                      | 13                        | 198               |
|   | Amortissement et perte de valeur <sup>3</sup>       | 24  | 7                     | 1                       | 77                        | 109               |
|   | Charges autres que d'intérêts                       | 1 076   | 440                   | 325                     | 433                       | 2 274             |
|   | <b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b> | <b>913</b>                                    | <b>160</b>            | <b>223</b>              | <b>(394)</b>              | <b>902</b>        |
|   | Impôt sur le résultat <sup>1</sup>                  | 241   | 38                    | 42                      | (197)                     | 124               |
|   | <b>Résultat net (perte nette)</b>                   | <b>672 \$</b>                                 | <b>122 \$</b>         | <b>181 \$</b>           | <b>(197) \$</b>           | <b>778 \$</b>     |
|   | Résultat net (perte nette) applicable aux :         |   |                       |                         |                           |                   |
|   | Participations ne donnant pas le contrôle           | - \$  | - \$                  | - \$                    | 2 \$                      | 2 \$              |
|   | Actionnaires  | 672   | 122                   | 181                     | (199)                     | 776               |
|   | <b>Actif moyen<sup>4</sup></b>                      | <b>250 967 \$</b>                             | <b>4 953 \$</b>       | <b>145 933 \$</b>       | <b>74 847 \$</b>          | <b>476 700 \$</b> |
| 31 janv.<br>2015 <sup>5</sup>                       | Produits nets d'intérêts <sup>1</sup>               | 1 463 \$                                      | 51 \$                 | 465 \$                  | (23) \$                   | 1 956 \$          |
|   | Produits autres que d'intérêts                      | 513   | 677                   | 234                     | 79                        | 1 503             |
|   | Produits intersectoriels <sup>2</sup>               | 107   | (109)                 | 2                       | -                         | -                 |
|   | <b>Total des produits<sup>1</sup></b>               | <b>2 083</b>                                  | <b>619</b>            | <b>701</b>              | <b>56</b>                 | <b>3 459</b>      |
|   | Dotation à la provision pour pertes sur créances    | 163   | -                     | 14                      | 10                        | 187               |
|   | Amortissement et perte de valeur <sup>3</sup>       | 23  | 6                     | 1                       | 74                        | 104               |
|   | Charges autres que d'intérêts                       | 1 032   | 441                   | 328                     | 290                       | 2 091             |
|   | <b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b> | <b>865</b>                                    | <b>172</b>            | <b>358</b>              | <b>(318)</b>              | <b>1 077</b>      |
|   | Impôt sur le résultat <sup>1</sup>                  | 221   | 44                    | 87                      | (198)                     | 154               |
|   | <b>Résultat net (perte nette)</b>                   | <b>644 \$</b>                                 | <b>128 \$</b>         | <b>271 \$</b>           | <b>(120) \$</b>           | <b>923 \$</b>     |
|   | Résultat net (perte nette) applicable aux :         |   |                       |                         |                           |                   |
|   | Participations ne donnant pas le contrôle           | - \$  | - \$                  | - \$                    | 3 \$                      | 3 \$              |
|   | Actionnaires  | 644   | 128                   | 271                     | (123)                     | 920               |
|   | <b>Actif moyen<sup>4</sup></b>                      | <b>238 174 \$</b>                             | <b>4 616 \$</b>       | <b>135 771 \$</b>       | <b>59 140 \$</b>          | <b>437 701 \$</b> |

1) Les produits nets d'intérêts et la charge d'impôt de Marchés des capitaux comprennent un ajustement selon la base d'imposition équivalente (BIE) de 115 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2016 (respectivement 91 M\$ et 148 M\$ pour les trimestres clos les 31 octobre 2015 et 31 janvier 2015), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

2) Les produits intersectoriels représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur.

3) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

5) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

## 15. Instruments financiers – informations à fournir

Nous avons présenté des informations quantitatives relatives au risque de crédit conformément aux directives de l'Accord de Bâle à la section Risque de crédit du rapport de gestion de notre Rapport annuel 2015 et de notre rapport intermédiaire aux actionnaires, lesquelles exigent des entités qu'elles présentent les risques auxquels elles sont exposées en fonction de la façon dont elles gèrent leurs activités et leurs risques. Le tableau ci-après présente les expositions au bilan se rapportant au risque de crédit, en vertu de différentes approches tirées de Bâle, affichées par catégories comptables et par portefeuilles selon le dispositif de Bâle.

| Catégories comptables      | Portefeuilles selon Bâle  |                                     |                         |   |   |   |                      |   |                                   |                          |  |
|----------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------|---|---|---|----------------------|---|-----------------------------------|--------------------------|--|
|                            | Approche fondée sur les notations internes avancée et approche standard |                                     |                         | Expositions au crédit personnel garanti | Expositions au commerce de détail – renouvelables admissibles | Autres risques liés au portefeuille de détail | Titrisation d'actifs | Montant total assujetti au risque de crédit | Non assujetti au risque de crédit | Total au bilan consolidé |  |
| En millions de dollars, au | Expositions aux entreprises   | Expositions aux entités souveraines | Expositions aux banques | Expositions au crédit personnel garanti | Expositions au commerce de détail – renouvelables admissibles | Autres risques liés au portefeuille de détail | Titrisation d'actifs | Montant total assujetti au risque de crédit | Non assujetti au risque de crédit | Total au bilan consolidé |  |
| <b>31 janv. 2016</b>       | <b>Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques</b>                     | <b>108</b>                          | <b>\$ 9 153</b>         | <b>\$ 1 789</b>                         | <b>\$ -</b>   | <b>\$ -</b>                                   | <b>\$ -</b>          | <b>\$ 11 050</b>                            | <b>\$ 1 579</b>                   | <b>\$ 12 629</b>         |  |
|                            | <b>Valeurs mobilières</b>   | <b>1 975</b>                        | <b>26 878</b>           | <b>3 328</b>                            | <b>-</b>  | <b>-</b>                                      | <b>2 606</b>         | <b>34 787</b>                               | <b>43 716</b>                     | <b>78 503</b>            |  |
|                            | <b>Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées</b>              | <b>2 194</b>                        | <b>-</b>                | <b>1 788</b>                            | <b>-</b>  | <b>-</b>                                      | <b>-</b>             | <b>3 982</b>                                | <b>-</b>                          | <b>3 982</b>             |  |
|                            | <b>Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres</b>         | <b>10 828</b>                       | <b>3 749</b>            | <b>16 252</b>                           | <b>-</b>  | <b>-</b>                                      | <b>-</b>             | <b>30 829</b>                               | <b>-</b>                          | <b>30 829</b>            |  |
|                            | <b>Prêts</b>  | <b>60 514</b>                       | <b>4 128</b>            | <b>3 417</b>                            | <b>188 613</b>  | <b>20 566</b>                                 | <b>10 018</b>        | <b>3 296</b>                                | <b>290 552</b>                    | <b>1 966</b>             |  |
|                            | <b>Provision pour pertes sur créances</b>                               | <b>-</b>                            | <b>-</b>                | <b>-</b>                                | <b>-</b>  | <b>-</b>                                      | <b>-</b>             | <b>-</b>                                    | <b>(1 790)</b>                    | <b>(1 790)</b>           |  |
|                            | <b>Dérivés</b>  | <b>6 578</b>                        | <b>8 501</b>            | <b>16 860</b>                           | <b>-</b>  | <b>-</b>                                      | <b>-</b>             | <b>31 939</b>                               | <b>-</b>                          | <b>31 939</b>            |  |
|                            | <b>Engagements de clients en vertu d'acceptations</b>                   | <b>8 902</b>                        | <b>1 571</b>            | <b>100</b>                              | <b>-</b>  | <b>-</b>                                      | <b>-</b>             | <b>10 573</b>                               | <b>-</b>                          | <b>10 573</b>            |  |
|                            | <b>Autres actifs</b>  | <b>347</b>                          | <b>2 377</b>            | <b>6 225</b>                            | <b>142</b>  | <b>30</b>                                     | <b>16</b>            | <b>9 140</b>                                | <b>10 709</b>                     | <b>19 849</b>            |  |
|                            | <b>Total du risque de crédit</b>  | <b>91 446</b>                       | <b>\$ 56 357</b>        | <b>\$ 49 759</b>                        | <b>\$ 188 755</b>   | <b>\$ 20 596</b>                              | <b>\$ 10 034</b>     | <b>\$ 5 905</b>                             | <b>\$ 422 852</b>                 | <b>\$ 56 180</b>         |  |
| <b>31 oct. 2015</b>        | <b>Total du risque de crédit</b>  | <b>85 638</b>                       | <b>\$ 54 032</b>        | <b>\$ 44 739</b>                        | <b>\$ 185 381</b>   | <b>\$ 20 435</b>                              | <b>\$ 10 030</b>     | <b>\$ 4 857</b>                             | <b>\$ 405 112</b>                 | <b>\$ 58 197</b>         |  |
|                            |   |                                     |                         |   |   |   |                      |   |                                   | <b>\$ 463 309</b>        |  |

## POUR NOUS JOINDRE :

**Secrétaire général** : Les actionnaires peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 980-3096 ou par courriel, à l'adresse [corporate.secretary@cibc.com](mailto:corporate.secretary@cibc.com).

**Relations avec les investisseurs** : Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui désirent obtenir des renseignements financiers peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 304-8726 ou par courriel, à l'adresse [investorrelations@cibc.com](mailto:investorrelations@cibc.com).

**Communications et affaires publiques** : Les médias financiers, commerciaux et spécialisés peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 980-4523 ou par courriel, à l'adresse [corpcommmailbox@cibc.com](mailto:corpcommmailbox@cibc.com).

**Services bancaires téléphoniques CIBC** : Conformément à notre engagement envers nos clients, des renseignements sur les produits et les services de la Banque CIBC peuvent être obtenus en composant sans frais au Canada le 1 800 465-2422.

**Présentation aux investisseurs en direct** : De l'information financière supplémentaire, de l'information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires et une présentation destinée aux investisseurs et aux analystes peuvent être consultées à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la CIBC.

**Conférence téléphonique sur les résultats financiers** : La conférence téléphonique avec des analystes et investisseurs sur les résultats financiers de la Banque CIBC pour le premier trimestre aura lieu le jeudi 25 février 2016, à 8 h HE. Pour la conférence en français, composez le 514 861-2255 ou le numéro sans frais 1 877 405-9213, code d'accès 1146327#; pour la conférence en anglais, composez le 416 340-2217 ou le numéro sans frais 1 877 405-9213, code d'accès 8281962#. L'enregistrement de la conférence sera accessible en français et en anglais jusqu'à 23 h 59 HE le 3 mars 2016. Pour accéder à la retransmission en français, composez le 514 861-2272 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 3365148#. Pour accéder à la retransmission en anglais, composez le 905 694-9451 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 6148352#.

**Webdiffusion audio** : Une diffusion audio en direct sur les résultats financiers du premier trimestre de la Banque CIBC aura lieu le jeudi 25 février 2016, à 8 h HE, en français et en anglais. Pour accéder à la webdiffusion, rendez-vous à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la CIBC. Une version archivée de la webdiffusion sera aussi accessible en français et en anglais après la conférence à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la CIBC.

**Assemblée annuelle** : L'assemblée annuelle des actionnaires de la CIBC aura lieu le 5 avril 2016 à Vancouver, en Colombie-Britannique.

**Fonds propres réglementaires** : De l'information concernant les instruments de fonds propres réglementaires et la situation des fonds propres réglementaires de la CIBC peut être consultée à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la CIBC : Relations avec les investisseurs : Instruments de fonds propres réglementaires.

**Les informations contenues dans le site Web de la Banque CIBC, [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais), ne sont pas réputées être intégrées aux présentes par renvoi.**

### SERVICE DE DÉPÔT DIRECT DES DIVIDENDES

Les résidents du Canada porteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de faire déposer leurs dividendes directement à leur compte, dans toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements. Pour prendre les dispositions nécessaires, veuillez écrire à la Société de fiducie CST, C.P. 700, succ. B, Montréal (Québec) H3B 3K3, ou envoyer un courriel à l'adresse [inquiries@canstockta.com](mailto:inquiries@canstockta.com).

### RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Les porteurs inscrits d'actions ordinaires de la Banque CIBC qui souhaitent acquérir des actions ordinaires additionnelles de la Banque CIBC peuvent participer au régime d'investissement à l'intention des actionnaires, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service.

Pour obtenir un exemplaire de la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec la Société de fiducie CST par téléphone, au 416 682-3860, ou au numéro sans frais 1 800 387-0825, ou par télécopieur, au 1 888 249-6189.

### PRIX DES ACTIONS ORDINAIRES ÉMISES EN VERTU DU RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

| Date                      | Régime d'achat d'actions | Options de réinvestissement des dividendes et de dividendes en actions |
|---------------------------|--------------------------|--|
| 2 nov. 2015               | 100,30 \$                |  |
| 1 <sup>er</sup> déc. 2015 | 100,90 \$                |  |
| 4 janv. 2016              | 90,79 \$                 |  |
| 28 janv. 2016             |                          | 89,61 \$   |

